

Des revenus supplémentaires de \$8,500,000 pour le gouvernement

Hausse du tarif de livraison du courrier de première classe

D'autres changements toucheront aussi les hebdomadaires et les périodiques

OTTAWA (PC) — L'affranchissement du courrier de première classe pour livraison locale coûtera cinq cents pour de quatre cents en vertu d'un nouveau tarif postal soumis au Parlement.

Le ministre des Postes, M. Jack Nicholson, a donné avis hier aux Communes d'une résolution dans ce sens. Rien ne permet de savoir, d'après les indices donnés, quand le nouveau tarif entrera en vigueur.

Un porte-parole du ministère a déclaré que l'on prévoit que la hausse des taux d'affranchissement rapportera des revenus supplémentaires de \$8,500,000 par année au ministère, dont le déficit pour la présente année fiscale est évalué à \$4,276,808.

M. Nicholson a déclaré le mois dernier, peu après avoir assumé son poste à la direction du ministère, qu'il a l'intention d'administrer celui-ci de façon à ce qu'il rapporte.

D'autres changements toucheront les journaux et les périodiques.

Le taux actuel d'affranchissement des lettres pour livraison locale est de quatre cents pour la première once et deux cents pour chaque once additionnelle.

Ce taux sera aboli, si bien que toutes les lettres d'une once ou moins devront être affranchies avec un timbre de cinq cents, plus trois cents pour toute once additionnelle.

Les hebdomadaires, pour le transport à l'intérieur des villes, sont actuellement sujets au taux d'un cent pour les deux premières onces, plus un cent pour les deux onces suivantes, et un cent par quatre onces supplémentaires. La livraison rurale est actuellement gratuite pour les 2,500 premiers exemplaires, chaque livre additionnelle coûtant 1½ cent. Ces taux seront remplacés par un nouveau taux uniforme d'un demi-cent par article posté à chaque adresse différente.

Certaines publications culturelles et techniques, conformément aux recommandations de la Commission royale sur les (Voir: Hausse page 2)



Plus de discours en anglais pour M. René Lévesque

MONTREAL (PC) — L'hon. René Lévesque, ministre provincial des Ressources naturelles a déclaré vendredi soir qu'il ne ferait plus de discours en anglais parce qu'il en avait assez du bilinguisme et du biculturalisme.

Il a dit que le mouvement pour le bilinguisme et le biculturalisme au Canada "ne menait nulle part".

"Plus nous en parlons, plus nous semblons reculer," a-t-il dit.

"Nous semblons nous rapprocher d'une mesentente complexe, et le fossé entre les deux langues — l'anglais et le français — semble s'élargir."

M. Lévesque participait à un débat avec M. Douglas Fisher, député néo-démocrate de Port Arthur, organisé par l'Association des Jeunes Libéraux du comté de Notre-Dame-de-Grâce à Montréal.

Le débat a commencé à 9 h. 30, soit avec 90 minutes de retard, après que M. Lévesque eut refusé de parler devant les micros des postes de radio montréalais qui avaient décidé de "couvrir" le débat en direct.

La salle de 845 sièges était à pleine capacité et il a déclaré qu'il croyait ne devoir s'adresser qu'à un petit groupe de Jeunes Libéraux.

Plus tard, il a appris qu'il participait à un débat avec M. Fisher et il trouva que "cela dépassait les proportions".



(Téléphoto PA)
LE NOUVEAU ROI de Grèce, Constantin XIII, se dirige vers le palais royal pour y prêter serment.

Le roi Paul I meurt à l'âge de 62 ans

Constantin XIII proclamé roi de Grèce

ATHENES (Reuter) — Le prince héritier Constantin a été proclamé hier soir roi de Grèce, sous le nom de Constantin XIII.

Le nouveau roi était arrivé en automobile au palais royal, en compagnie de sa sœur cadette la princesse Irène, maintenant héritière présomptive du trône grec.

Constantin, qui était sous-lieutenant dans les forces ar-

titution, il a prêté serment dans la journée.

En raison de la maladie du souverain, le prince héritier Constantin avait été nommé, par décret royal du 20 février, régent du royaume, et assumait depuis les devoirs et responsabilités royales.

Le prince Constantin, a prêté le serment du roi — il a pris le titre de roi Constantin XIII devant M. George Papandréou, président du conseil, entouré des membres du cabinet de Grèce et du Saint Synode de l'Eglise orthodoxe grecque.

La reine Frederika, le prince héritier Constantin, la princesse Anne-Marie, la princesse Irène, la princesse Sophie et son mari don Juan Carlos, ainsi que les trois sœurs du roi, étaient au chevet du souverain lorsqu'il est mort.

A côté de lui, se trouvait l'icône miraculeuse de la Vierge, qui avait été amenée il y a quelques jours de l'île de Tinos.

A la suite de l'accession au trône du prince Constantin, sa sœur, la princesse Irène, 2 ans, deviendra princesse héritière.

Un autre prétendant à la succession au trône est le prince Pierre, fils de feu le prince George, deuxième fils du roi George I et neveu du roi Constantin I. Sa mère était la princesse Marie Bonaparte.

Derrière lui, dans la ligne de succession au trône vient le prince Michel de Grèce, fils du prince Christophe et petit-fils du roi George I, fondateur de la dynastie grecque actuelle.

Constantin, la princesse Sophie a renoncé à ses droits au trône en épousant en mai 1962 don Juan Carlos, prince des Asturies.



Le roi Paul

mées grecques, portait l'uniforme de cérémonie de général.

Dans une autre automobile se trouvaient sa fiancée et la future reine de Grèce, la princesse Anne-Marie du Danemark — âgée de 17 ans — ainsi que la princesse Sophie, sœur aînée de Constantin et épouse du prince Juan Carlos des Asturies.

C'est au cours d'une émouvante cérémonie que Constantin a prêté serment, en présence des hauts dignitaires de l'Eglise orthodoxe et des pouvoirs civils et militaires du pays.

Pâle et visiblement ébranlé par la mort de son père, le nouveau roi prit place à côté de l'archevêque Chrysostomos, primat de Grèce, devant une petite table placée au centre de la salle des cérémonies du palais royal.

D'une voix forte, Constantin fit le serment suivant: "Au nom de la Sainte Trinité, je jure de protéger la religion des Hellènes, de garder la constitution et les lois de la nation grecque, de maintenir et de défendre l'indépendance nationale et l'intégrité de l'Etat grec."

Les hauts dignitaires, rassemblés autour de la table, eurent alors d'une seule voix: "Vive le roi!"

Le roi Paul est décédé hier matin à Athènes à l'âge de 62 ans.

Le monarque a rendu l'âme en présence de sa famille.

Opéré pour un ulcère à l'estomac le 21 février, il semblait se remettre quand s'est déclarée une phlébite de la jambe. On annonça ensuite la formation d'un caillot de sang au poumon, compliquée de rétention d'urine. Son état avait empiré depuis le 3 mars.

Son fils, le diadoque Constantin, âgé de 23 ans, lui succède et, aux termes de la cons-

Rapport secret déposé aux Communes

\$40 millions en 10 ans pour la base d'Air-Canada à Winnipeg

par Robert RICE

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a levé le voile sur un rapport secret d'Air Canada \$40,000,000 de plus au cours des dix prochaines années pour maintenir à Winnipeg ses ateliers de réparations des Viscounts et des nouveaux réactifs DC-9.

Le rapport annuel de la société fait voir aussi que l'Air Canada a clos son exercice avec un profit de \$327,875 après trois déficits successifs.

Les deux documents ont été déposés sur la table des Communes, vendredi, par le ministre des Transports, M. Pickersgill, sans commentaire.

MacArthur

Ablation de la vésicule biliaire

WASHINGTON (Reuter) — Le général Douglas MacArthur, ancien commandant des forces alliées dans le Pacifique, a subi hier l'ablation de la vésicule biliaire à l'hôpital de l'armée Walter Reed.

Selon un bulletin médical, l'opération a réussi et l'état du général est satisfaisant.

D'autre part les chirurgiens qui ont opéré le général ont fait savoir que l'opération n'a révélé aucun indice de cancer, comme on avait pu le craindre.

Un porte-parole de l'hôpital a déclaré que l'opération avait duré quatre heures et qu'elle avait été pratiquée par le chirurgien général Leonard D. Heaton.

Le rapport concernant la base de Winnipeg est un abrégé d'un rapport secret rédigé pour Air Canada par les conseillers en administration R. Dixon Speas Associates. La version publiée par le gouvernement ne donne que les conclusions, sans les chiffres ni les informations qui les justifient.

Le rapport Dixon Speas affirme que la ligne de conduite la plus économique pour Air Canada aurait consisté à fermer sa base de Winnipeg en 1963 et de la transférer à Montréal.

\$248,506,600

En faisant abstraction du coût d'administration sans tenir compte de la location de la base de Winnipeg et la translation de ces ateliers à Montréal coûterait \$248,506,600 au cours des dix prochaines années.

On aurait le choix entre trois alternatives qui chacune coûterait: \$40 millions (page 2)

ANACORTES, Wash. (Reuter) — Bateaux de sauvetage et hélicoptères participent aux recherches entreprises pour retrouver 18 marins du pétrolier américain "Bunker Hill" qui a coulé au large de la côte nord-ouest des Etats-Unis à la suite d'explosions à bord.

L'équipage du navire était composé de 44 hommes. Vingt-six ont été rescapés jusqu'à Anacortes et dans l'île Whidbey.

DALLAS (Reuters) — Le procès Ruby a été ajourné hier soir à lundi prochain au cours d'une audience mouvementée au cours de laquelle sept prisonniers évadés d'un pénitencier de Dallas ont tenté d'enlever une employée du tribunal et terrorisé un témoin.

Un certain Gregory a été obligé, sous la menace d'un pistolet en savon, Mme Ruth Thornton, employée du tribunal à quitter la salle d'audience et à sortir dans la rue où l'aventure s'est terminée. Gregory ayant été repris. Cependant, dans le tumulte et la confusion, l'un des témoins, une jeune artiste de strip-tease, nommée Karen

Bennett, ancienne employée de la boîte de nuit dont Ruby était propriétaire et qui est enceinte de neuf mois a été la proie d'une crise de nerfs et a perdu connaissance. La jeune femme affirmait que Gregory voulait la kidnapper pour l'empêcher de témoigner. Calmée par Mme Melvin Belli, épouse de l'avocat de Ruby, Karen Bennett a pu se présenter à la barre.

Mme Bennett a déclaré qu'elle avait vu Ruby le samedi qui avait précédé le meurtre. Elle lui demanda de l'argent pour pouvoir retourner chez elle à Forth Worth et il lui parut très agité.

M. Pickersgill en exprime le souhait

Le Sénat amendera-t-il le bill privé d'Air-Canada?

OTTAWA (PC) — Le ministre des Transports, M. J.W. Pickersgill, a exprimé l'espoir devant les Communes hier, que le Sénat amendera le bill privé en faveur du changement de nom de la Trans-Canada Air-Lines en celui de Air-Canada et verra à apporter une certaine protection à l'ancien nom.

Il répondait à une question de M. Stanley Knowles, néo-démocrate de Winnipeg-Nord-Centre, qui s'informait de la portée de l'inquietude de M. G.R. McGregor, président de la Société Air-Canada qui craint qu'une autre compagnie aérienne ne s'accapare du nom Trans-Canada et ne l'utilise à moins qu'il ne soit légalement protégé.

M. Pickersgill a précisé qu'il avait consulté le leader du gouvernement à la Chambre haute, le sénateur John Connolly, et qu'il était possible que le Sénat apporte un amendement au bill proposé aux Communes par M. Jean Chrétien, libéral de St-Maurice-Lafleche. La Chambre a approuvé le projet de loi plus tôt cette semaine et l'a envoyé au Sénat.

Le nom Air-Canada était enregistre depuis plusieurs années pour être utilisé au lieu de TCA et, a précisé M. Pickersgill, il y aura peu de difficulté à protéger légalement le nouveau nom sera officiellement employé.

Le ministre a ajouté qu'il était assuré que les Communes accorderont leur appui à tout amendement que pourra apporter le Sénat en ce sens.

Le procès de Ruby est ajourné à lundi

Un évadé tente d'enlever une employée du tribunal et terrorise un témoin

"Alors, ça ne vous fait rien que le président ait été assassiné?", lui aurait-il déclaré.

Mme Bennett ajoute qu'elle téléphona à Ruby le dimanche matin et que sa voix tremblait, comme s'il venait de pleurer ou allait pleurer.

Deux amis de Ruby ont ensuite témoigné. Un représentant de commerce, William Seur a évoqué l'amour de Ruby

pour ses cinq chiens et caractère instable.

Il a précisé que Ruby appelait ses chiens, "mes enfants" et entraînait en fureur si on parlait d'eux en disant "les chiens".

"Ruby peut exploser pour un rien, mais en un rien de temps, il se calme" a ajouté le témoin.

L'audience a alors été levée.

Au Conseil législatif

Etude des amendements du bill 60 mercredi prochain

QUEBEC — La prise en considération des amendements au bill 60 sera au premier rang du feuilleton du Conseil législatif qui se réunira mercredi prochain.

Un porte-parole de la Chambre haute a annoncé hier, que la séance régulière des conseillers débutera à 2 h. 30 et non à 3 h. comme il avait d'abord été prévu.

Si l'opposition, qui est en majorité au Conseil, accepte de retirer les deux modifications qu'elle a apportées au pro-

jet de Loi et que l'Assemblée législative a refusées, le bill sera prêt pour la sanction royale.

La date de son entrée en vigueur sera fixée par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Cependant, avant même que le ministre de l'Education ait une existence légale, deux articles s'appliqueraient. Ce sont ceux qui portent les numéros 28 et 29 et qui confèrent certains pouvoirs au lieutenant-gouverneur concernant les commissions scolaires.

Coup d'oeil sur la session

Dépenses supplémentaires de l'ordre de \$280 millions

Le ministre des Finances, M. Walter Gordon dépose les prévisions de dépenses supplémentaires de l'ordre de \$240,884,747, portant ainsi le grand total des estimations pour l'exercice 1963-64 à \$8,860,020,247.

Le ministre des Finances, M. J.W. Pickersgill dépose un rapport appuyant la décision d'Air-Canada de démanteler sa base d'entretien et de service de Winnipeg.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin déclare que le Canada n'a pas encore pris de décision relativement à sa participation à la force de paix de l'ONU pour Chypre.

M. Douglas Harkness, conservateur progressiste de Calgary-Nord accuse le premier ministre Bennett de Colombie-Britannique d'avoir mis aux intérêts du Canada dans les négociations qui ont abouti au traité sur le Columbia.

AUJOURD'HUI

Naissance
CYR. Robert
Page 17

Session
Vidéo de la décision du ministre de la Voirie de réaliser un film sur la construction du pont-tunnel de Boucherville. Autres nouvelles de la session.
Pages 4 et 16

Brier canadien
Le vin de la Colombie-Britannique remporte les honneurs du Brier canadien disputé à Charlottetown.
Page 13

Armes légères
Les armes légères sont retirées du magasin de Trois-Rivières où il est supposé d'acquiescer une sécurité maximale.
Page 3

Tourisme
La réunion des états généraux du tourisme qui devait avoir lieu prochainement est reportée au 4 avril pour permettre à l'hon. Lionel Bertrand d'y assister.
Page 3

Bandes illustrées	12
Cinéma	6,8
Classées	6,8
Classées	17-18-19
Convocations	17
Courrier de Mamie	10
De l'image au son	9
Editoriaux	4
Finance	16
Littérature	5
Météo	10
Mois croisés	12
Nécrologie	10
Pollichinelle	2
Radio-TV	8
Régional	12-20
Session	2,4
Show, et G.M.	6,7
Sports	13-14-15

DÉCÈS

Bouchard, Mme Vve Victor Caron, M. Alphonse Desaulniers, M. Gino Lavoie, M. Gérard Lemay, M. Georges Provencher, M. Lucien St-Pierre, M. Arthur (Voir Nécrologie page 19)

Les amendements au bill 60

QUEBEC — Le Conseil législatif ne considérera que la semaine prochaine les décisions prises par l'Assemblée législative au sujet des amendements qu'il a faits au bill 60 créant le ministère de l'Éducation et le Conseil supérieur de l'Éducation.

La Chambre Haute a reçu hier midi le message de la Chambre des députés l'informant qu'elle approuvait quatre amendements et en refusait trois. C'est le leader du gouvernement au Conseil, M. Georges Marier, qui a proposé la prise en considération de ce message soit reportée à la prochaine séance, fixée à mercredi, le 11 mars.

Les amendements du Conseil refusés par l'Assemblée législative visaient à écarter des séances des comités confessionnels catholique et protestant et à le remplacer par les sous-ministres associés, sans leur conférer le droit de vote ainsi qu'à permettre au Conseil supérieur de l'Éducation de garder dans ses archives tous ses documents et correspondance plus que de les mettre au mini-

C'est un secret de polichinelle

Le problème de la circulation et du stationnement, à Trois-Rivières, continue à causer des difficultés tant aux autorités municipales, qui cherchent une solution, qu'aux automobilistes, qui cherchent des endroits où garer leurs véhicules. Depuis de nombreuses années, toutes sortes de suggestions ont été faites dans le but de permettre aux automobilistes de trouver des endroits où ils puissent stationner leurs voitures à proximité des magasins ou de leurs bureaux, sans qu'on en soit venu toutefois à des applications pratiques.

La Commission du stationnement et de la circulation n'est pas de celles qui ont siégé le plus souvent parmi les commissions municipales, mais il semble que d'ici peu des suggestions pratiques seront mises de l'avant afin de remédier, dans une certaine mesure, à ce problème critique.

Comme administrateur, c'est prévoir, la Commission d'urbanisme a étudié le problème et suggéré au conseil de ville que l'Atelier d'Urbanisme soit chargé de la préparation d'un projet de règlement municipal obligeant les constructeurs éventuels d'édifices commerciaux, industriels et à logements multiples à prévoir les espaces de stationnement nécessaires sur leurs terrains et que le texte, lorsque complété, soit remis à la Commission pour étude et recommandation.

Puisqu'on en est sur le sujet de la Commission d'urbanisme, disons que la démission des commissaires Jules Lambert et Gaston Francoeur a été acceptée avec infiniment de regrets et que le conseil municipal a été prié d'inviter la Ligue des Propriétaires de Trois-Rivières, de même que la Commission des Ecoles catholiques de Trois-Rivières à désigner le nom de leur représentant auprès de la

Commission en remplacement des commissaires démissionnaires.

La danse à la corde, avec les quelques belles journées de printemps prématuré que nous avons eues, récemment, a repris sa vogue coutumière. C'est ce qui nous a permis de voir plusieurs fillettes s'amuser dans la rue, bravant les dangers de la circulation automobile pour exécuter des tours de passe-passe. Nous invitons donc les automobilistes à redoubler de prudence pour ne pas plonger dans le deuil ou dans des regrets amers, des familles de notre belle ville.

M. Arthur Boudreau, gérant de la Banque de Montréal, accompagné de son épouse, se prélassent présentement sur les plages de la Floride. Il est allé remplacer M. et Mme Maurice Bélanger, président de l'Association des Commerçants du Marché aux denrées, qui nous sont revenus le teint basané.

Comité parlementaire

Les audiences publiques tenues à compter d'avril

QUEBEC — Le comité directeur du comité parlementaire de la constitution a décidé, lors d'une réunion tenue hier, de tenir des audiences publiques à compter du mois d'avril prochain, afin de commencer d'entendre des témoignages d'experts sur les questions constitutionnelles.

La réunion du comité directeur tenue hier était présidée par M. Georges Lapalme, ministre des Affaires culturelles. Elle groupait MM. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, René Levesque, ministre des Richesses naturelles, Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales, Daniel Johnson, chef de l'opposition et Albert Gervais de Montmorency.

Le comité directeur a examiné les études proposées par l'Institut de Droit public de l'université de Montréal. Il fera des recommandations au comité général lors d'une réunion qui aura lieu après Pâques, vraisemblablement jeudi, le 9 avril. C'est après cette date que débiteront les audiences publiques.

\$40 millions...

(suite de la première page) terait plus que le prix de base de \$248,506,600 :

1. Fermer la base de Winnipeg et concentrer toutes les réparations et mises au point à Montréal, ce qui coûterait \$10,135,200 de plus.
 2. Garder la base de Winnipeg pour les réfections des Viscounts jusqu'en 1973 et donner Montréal pour base à tous les autres avions : coût supplémentaire : \$29,953,200.
 3. Conserver la base de Winnipeg pour les Viscounts et y attacher le nouveau reacté DC-9, dont livraison sera faite en 1966 : coût supplémentaire, \$40,149,000.
- Air-Canada optait pour le premier plan mais le gouvernement, en attendant aux instances du Manitoba, insista pour qu'on adoptât le plan No 2.
- Pépinière d'experts**
- Le Manitoba exigeait le plan No 3 pour la raison que la base est une pépinière d'ouvriers qualifiés nécessaires à l'essor industriel de la province.
- Le premier ministre Duff Roblin a demandé une enquête publique à ce propos. Trois délégations se sont rendues à Ottawa à ce propos au cours des dix-huit derniers mois.
- Jusqu'à présent le premier ministre Pearson n'a pas écarté la demande d'enquête du Manitoba.
- La publication du rapport Duff Roblin a éclipsé la nouvelle que l'Air-Canada avait réalisé un profit l'an dernier et en prévoyait un autre pour 1964.
- La chute d'un DC-9 à Sainte-Thérèse, en novembre dernier, a coûté 118 morts et \$7,114,000. Il y avait plus en caisse à ce fonds d'assurance que \$5,982,000 à la fin de l'année. Il faudra plusieurs années pour ramener le fonds à sa réserve normale de \$10,000,000. Le rapport accuse une amélioration générale du trafic trois pour cent, avec 3,966,347 voyageurs, et huit pour cent pour le trafic marchandises avec 13,859,000 tonnes-milles. Les revenus ont augmenté de neuf pour cent à \$199,390,290.
- Le coût de l'exploitation a baissé de 25.67 cents la tonne-mille à 28.15 cents.

A la voirie

Permutations chez les ingénieurs divisionnaires

QUEBEC — M. Bernard Pinard a annoncé à l'Assemblée législative, hier soir, que le ministère de la Voirie se prépare à mettre en application un système de permutations chez les ingénieurs divisionnaires à fin d'éviter que ces fonctionnaires ne restent trop longtemps au même endroit.

Le député de Drummond a dit que ce système sera en vigueur dès que le ministère aura terminé la construction de résidences dans toutes les localités où un ingénieur divisionnaire est affecté. Selon lui, il y a intérêt à ce qu'un ingénieur divisionnaire ne demeure pas trop longtemps au même endroit.

M. Pinard a expliqué qu'il est difficile d'appliquer cette politique immédiatement parce qu'il arrive que l'ingénieur divisionnaire qui est déplacé doit trouver un logement dans la nouvelle localité ou il habite ou possède sa propre maison, avec le résultat que son déplacement lui crée beaucoup de problèmes d'ordre familial qui seront atténués lorsque le ministère possèdera ses résidences dans tous les comtés.

Il y a effectivement eu des déplacements d'ingénieurs divisionnaires depuis quelques années et il y en aura de plus en plus à l'avenir.

M. Pinard a fait part de ce projet à la suite d'une intervention de M. Maurice Bellefleur, qui a rendu hommage à M. Bernard de Gonzague, ingénieur divisionnaire du comté de Champlain pour sa compétence et "le travail de géant qu'il a abattu avec les moyens de fortune qu'il possédait."

Hausse...

(suite de la première page) publications, joutant de privilèges d'affranchissement dont se prévalent déjà les journaux et périodiques consacrés à la religion, aux sciences et à l'agriculture.

La Chambre sera saisie lundi de la résolution de M. Nicholson. Celle-ci sera l'objet d'un débat plus tard au cours de la session avant que le bill modifiant la loi des Postes ne soit présenté.

Après avoir pris la place de M. Azellus Denis, qui est maintenant sénateur, M. Nicholson a déclaré qu'il entend faire disparaître le déficit du ministère des Postes et diriger ce ministère à la façon d'une entreprise doit être administrée.

Il a également déclaré qu'il prendra des mesures pour que ceux qui se servent de la poste pour faire de la réclame à bon marché défraient le service livraison des brochures, circulaires et échantillons qu'ils envoient par la poste.

"Les contribuables canadiens ne devraient pas subventionner ce genre de réclame postale, a-t-il expliqué. En toute justice pour les journaux et la radio, j'entends m'occuper de cela."

Les taux postaux relatifs à la réclame, qu'on désigne habituellement comme le courrier de troisième classe, sont fixés par règlements du cabinet. M. Denis avait annoncé il y a plusieurs mois une augmentation des taux du courrier de troisième classe, qui entrera en vigueur le 1er avril.

Les nouvelles modifications que M. Nicholson entend apporter à la loi des Postes ne s'appliqueront pas de façon générale aux journaux et aux périodiques paraissant plus fré-

quemment qu'une fois la semaine.

Un porte-parole du ministère a déclaré qu'il est impossible de prédire quand les nouveaux tarifs entreraient en vigueur. Ils ne sauraient être appliqués avant que l'amendement de la loi des Postes ne soit adopté par les deux Chambres du Parlement et n'ait obtenu la sanction royale. Une fois franchies ces différentes étapes de la procédure, une date sera fixée par proclamation pour l'entrée en vigueur des nouveaux taux.

Le porte-parole a précisé que le nouveau tarif n'entrera en vigueur qu'après avis d'un délai suffisant pour permettre

aux entreprises d'adapter leur organisation.

NUMERO GAGNANT 48255

Gagnant de la semaine dernière, M. Guy Germain, 2319, Place de Vaudreuil. N'oubliez pas de demander vos coupons à nos chauffeurs, après chaque course.

Chaque coupon vaut une chance de gagner \$10. Pour vous servir :

CENTRAL RADIO TAXI FR 4-2466

VENDEURS DEMANDES

AUTO NECESSAIRE

SALAIRE ET COMMISSION selon expérience. Références exigées.

Possibilités de \$125. par semaine

Pour rendez-vous **FR 5-3640** SIGNALEZ:

INGENIEUR-CONSEIL

LEO LUPIEN, B. Sc. A. Ing. P.

Affilié à: Surveyer, Nenniger, Chênevert.

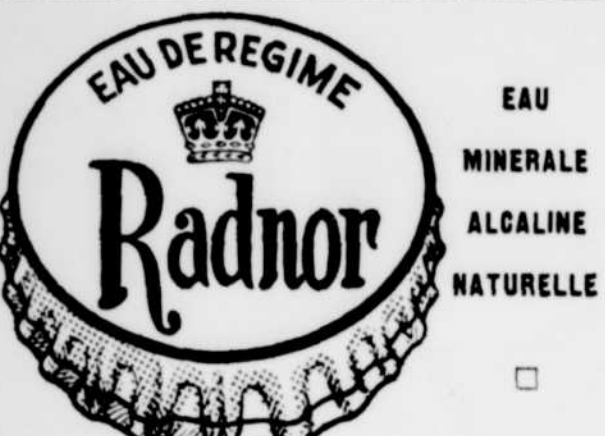
Services professionnels de génie en

- CHARPENTE • CHAUFFAGE • ELECTRICITE
- RESEAUX D'AQUEDUC ET D'EGOUTS
- USINE DE FILTRATION ET D'EPURATION

844, DES URSULINES TROIS-RIVIERES Tél.: Bur.: 378-1881 Res.: FR. 5-3268

RENE-E. BOUILLE D.C.
1617, ROYALE TROIS-RIVIERES FR 4-3101

CLINIQUE CHIROPATRIQUE LAQUERRE & DIAMOND



EAU DE REGIME Radnor

EAU MINERALE ALCALINE NATURELLE

Par son excellente composition en sels minéraux, l'eau de régime RADNOR, se recommande pour aider à garder votre système digestif en bon état.

LA CORPORATION DE LA CITE DES TROIS-RIVIERES

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Des soumissions sont demandées par la Cité des Trois-Rivières pour l'achat de peinture à signalisation.

Les formules de soumission peuvent être obtenues au bureau de l'Acheteur de la Cité.

Les soumissions devront être déposées au bureau du Greffier de la Cité, à l'Hôtel de Ville des Trois-Rivières, avant 5:00 heures p.m., lundi, le 16 mars 1964.

Les soumissionnaires devront être domiciliés aux Trois-Rivières.

(signé) Georges BEAUMIER, Greffier de la Cité.

Hôtel de Ville, le 6 mars 1964.



DOULEURS MENSTRUELLES

PARADOL DR. CHASE



LA VOITURE DE REPUTATION 100,000 MILLES

la VOLVO est ca

MAINTENANT A TROIS-RIVIERES!

Chez Jean Fréchette Auto

où vous pouvez faire une conduite d'essai

VOLVO... Maintenant fabriquée au Canada

Freins à disques.	Spéciaux sur les très voitures.	VOLVO soigneusement fabriquée au Canada.	Ecran de radiateur pour l'hiver.
Chaufferette pour le confort complet.	Enduit protecteur appliqué à l'usine.	VOLVO surfabriquée pour résister.	Ceinture de sécurité au siège.
7 couches protectrices la protègent contre le sel et la rouille.	Roues surdimensionnées.	VOLVO offre plus de qualité avec chaque auto.	Carburateurs jumelés.
	Pneus à flancs blancs.		Capitonnage très résistant.

PIECES ET SERVICE DISPONIBLES

JEAN FRECHETTE AUTO

2200 rue Royale (Coin Benjamin-Sulte) FR. 4-1811 Trois-Rivières



RÉGIE DES LOYERS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

AVIS

à tous les PROPRIETAIRES et LOCATAIRES

des municipalités de la province de Québec ci-dessous mentionnées:

- | | | |
|-----------------------------|--|----------------------------------|
| Cité d'Alma | Ville de La Tuque | Ville de Saint-Hubert |
| Ville d'Anjou | Cité de Lauzon | Cité de Saint-Hyacinthe |
| Cité d'Arvida | Cité de Laval-des-Rapides | Cité de Saint-Jean |
| Ville de Beaconsfield | Ville de Lemoyne | Cité de Saint-Jérôme |
| Ville de Beauport | Cité de Lévis | Cité de Saint-Lambert |
| Cité de Cap-de-la-Madeleine | Cité de Longueuil | Cité de Saint-Laurent |
| Cité de Chicoutimi | Ville de Malartic | Cité de Saint-Michel |
| Cité de Chicoutimi-Nord | Ville de Montmorency | Cité de Sainte-Thérèse |
| Cité de Chomedey | Cité de Montréal | Ville de Saint-Pierre |
| Cité de Côte-Saint-Luc | Ville de Montréal-Est | Cité de Salaberry-de-Valleyfield |
| Cité de Dorval | Cité de Montréal-Nord | Cité de Sept-Îles |
| Cité de Drummondville | Ville de Montréal-Ouest | Cité de Shawinigan |
| Cité de Duvernay | Cité de Noranda | Ville de Shawinigan-Sud |
| Ville de Gatineau | Cité d'Outremont | Cité de Sherbrooke |
| Cité de Granby | Ville de Pierrefonds | Cité de Sorel |
| Cité de Grand-Mère | Cité de Pointe-aux-Trembles | Cité de Thetford-Mines |
| Cité de Hull | Cité de Pointe-Claire | Ville de Tracy |
| Ville d'Iberville | Cité de Québec | Cité des Trois-Rivières |
| Cité de Jacques-Cartier | Ville de Québec-Ouest | Ville de Val d'Or |
| Cité de Joliette | Ville de Rimouski | Cité de Verdun |
| Cité de Lachine | Ville de Rivière-des-Prairies (Montréal) | Ville de Victoriaville |
| Cité de Lafleche | Cité de Rivière-du-Loup | Ville de Villeneuve |
| Cité de LaSalle | Cité de Rouyn | Cité de Westmount |

- Le village de Drummondville-Ouest, dans le comté de Drummond;
- Le village de la Providence, dans le comté de Saint-Hyacinthe;
- Le village de Saint-Joseph, dans le comté de Saint-Hyacinthe;
- La paroisse de Saint-Athanase, dans le comté d'Iberville;
- La paroisse de Saint-Jean-L'Évangéliste, dans le comté de Saint-Jean;
- La municipalité de Drummondville-Sud, dans le comté de Drummond.

Tous les baux de logements d'habitation expirant le ou après le 30 avril 1964 seront automatiquement prolongés jusqu'au 30 avril 1965, à moins que l'une ou l'autre des parties n'empêche cette prolongation automatique de la façon suivante:

- 1 Un locataire qui désire quitter les lieux à l'expiration de son bail doit donner à son propriétaire un avis écrit de son intention, au plus tard le 31 mars, si son bail expire le 30 avril, et au plus tard 30 jours avant son expiration si son bail expire après le 30 avril.
- 2 Un locataire qui veut empêcher que son bail avec son propriétaire soit prolongé aux mêmes conditions (soit qu'il désire une réduction de loyer ou un changement dans les conditions de location) doit s'adresser à la Régie des Loyers pour faire une demande de prolongation de bail et de fixation de loyer au plus tard le 31 mars si son bail expire le 30 avril, et au plus tard 30 jours avant son expiration si son bail expire après le 30 avril.
- 3 Un propriétaire qui veut empêcher que son bail avec le locataire soit prolongé aux mêmes conditions (soit qu'il désire une augmentation de loyer ou un changement dans les conditions de location) doit donner à son locataire un avis écrit de son intention au plus tard le 31 mars, dans le cas d'un bail expirant le 30 avril, et au plus tard 30 jours avant son expiration dans le cas d'un bail expirant après le 30 avril.
- 4 Un locataire qui a reçu de son propriétaire l'avis mentionné au paragraphe précédent et qui accepte les nouvelles conditions de son propriétaire doit répondre par écrit.
- 5 Un locataire qui ne désire pas accepter les nouvelles conditions de son propriétaire doit s'adresser à la Régie des Loyers pour faire une demande de prolongation de bail et de fixation de loyer. Cette demande de prolongation de bail et de fixation de loyer doit être faite au plus tard le 31 mars, si l'avis du propriétaire a été donné le ou avant le 20 mars, et dans les 10 jours de cet avis s'il a été donné après le 20 mars.

(Le présent avis s'applique à toute maison construite avant le 30 avril 1951, quel qu'en soit le loyer mensuel payé actuellement, si le loyer mensuel de cette maison, au 1er décembre 1962, était de \$125, ou moins dans les municipalités de l'île de Montréal, ou de \$100, ou moins, à la même date, dans les autres municipalités.)

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES, S'ADRESSER A LA REGIE PROVINCIAL DES LOYERS

N.B.—Tous les bureaux des Administrateurs des Loyers, à travers la Province, seront ouverts de 9 h. a.m. à 5 h. p.m. le Samedi Saint, 28 mars 1964, et le Lundi de Pâques, 30 mars 1964, pour recevoir les demandes des propriétaires et des locataires.

Parce que la protection maximum ne peut être assurée 24 heures par jour

Les armes légères sont retirées du Manège

Les personnes qui pénètrent à l'intérieur s'identifient

par Paul-Emile GUY

Les armes légères ont été retirées du manège militaire du Régiment de Trois-Rivières, comme la chose a été faite ailleurs dans la province, où une protection maximum ne peut être assurée vingt-quatre heures par jour par des gardes armés et en uniforme.

Depuis les récents événements survenus à Montréal et à Shawinigan, les autorités militaires ont pris des mesures spéciales pour assurer une plus grande sécurité aux personnes qui fréquentent les bâtiments de l'armée aussi bien qu'aux édifices eux-mêmes. C'est ainsi que le manège militaire de Trois-Rivières a été soumis à une surveillance spéciale, comme tout citoyen qui veut s'y rendre peut le constater.

Les personnes qui veulent pénétrer dans le manège militaire et qui ne peuvent s'identifier sont escortées constamment par un gardien tout le temps qu'elles sont à l'intérieur. Les autorités du régiment de Trois-Rivières essaient d'établir un système qui assure la protection de la propriété du gouvernement du Canada sans choquer le public en général.

A tout événement, si on se base sur la déclaration du ministre de la Défense, l'honorable Paul Hellyer, qui a donné ordre de retirer les armes légères des endroits qui n'offrent pas une protection maximum vingt-quatre heures par jour par des gardes armés et en uniforme, on doit conclure que les armes légères ont été retirées du manège militaire de notre ville.

En procédant par déduction, on peut également croire que les armes légères du régiment de Trois-Rivières ont été dirigées vers Montréal, parce que la juridiction du secteur ouest de la province, donc de Montréal.

Un porte-parole de l'armée a révélé que tous les établissements militaires de la province étaient surveillés vingt-quatre heures par jour, soit par des militaires en uniforme ou par des civils qui font la fonction de gardiens.

Au manège militaire de Trois-Rivières, la situation actuelle est affectée, en plus du public en général, les cadets de l'armée, ainsi que les personnes qui pratiquaient certains sports dans cet édifice. En somme, ce sont pratiquement tous les citoyens qui souffrent d'une situation dont les autorités militaires locales s'excusent pour les retards involontaires causés par des précautions supplémentaires.



UNE VUE DE L'ENTRÉE PRINCIPALE du Manège militaire de Trois-Rivières, où le public doit s'identifier avant d'y pénétrer.

La population étant supérieure à 50,000 habitants

La cité pourra tirer avantage du rapport de la Commission Sylvestre

QUÉBEC (PEP) — La cité de Trois-Rivières pourra tirer avantage du rapport de la Commission d'enquête sur le mode administratif de la cité de Québec qui a été présentée, hier, au Conseil des Ministres.

Le rapport de la commission Sylvestre a été déposé chez le ministre des Affaires municipales à la fin de janvier. Mais ce n'est qu'hier que M. Laporte en a reçu les conclusions imprimées.

Le gouvernement et les autorités municipales de Québec réussissent à digérer son contenu pour présenter un projet de loi au cours de la présente session.

Il a présenté le travail à un Conseil exécutif de la province, hier après-midi, et le déposera à l'Assemblée législative dès que le cabinet l'aura étudié. Ce sera probablement au cours de la semaine prochaine.

Le rapport est volumineux. Il contient environ deux cents pages. Aussi, le ministre croit-il qu'il est peu probable que

L'itinéraire changé

La goélette Fort Ramsay se rendra dans la Métropole

L'itinéraire de la goélette Fort Ramsay qui devait arriver à Trois-Rivières, ce matin, a été changé. La diminutive et solide goélette en fer jaugeant 1800 tonnes a poursuivi sa route en direction de Montréal.

Cependant, une certaine activité règne au port trifluvien avec le navire danois Helga Dan de la ligne Lauritzen qui s'approvisionne de diverses marchandises, particulièrement de l'amiante. Une trentaine de débardeurs seront affectés jusqu'au début de la semaine prochaine avant que Helga Dan ne prenne le chemin de la mer.

Pendant ce temps, les briseglace McLean, à Sorel, et Sauré, dans les parages de Point-du-Lac, Yamachiche et Louiseville, continuent à circuler afin de permettre l'écoulement facile des glaces et prévenir les embâcles qui pourraient causer des inondations.

Il se pourrait cependant que le capitaine Fort Ramsay qui se consacre à charger à Montréal vienne compléter sa cargaison au port de notre ville, lundi.

L'hon. Bertrand doit se rendre en Europe

La réunion des états généraux du tourisme remise au 4 avril

La réunion des états généraux du tourisme en Mauricie, qui devait avoir lieu à Trois-Rivières, le 21 mars, a été remise à une date ultérieure, probablement le 4 avril.

C'est la nouvelle annoncée par M. Rodolphe Roy, de La Tuque, président de la Commission Touristique de la Mauricie, au retour d'un voyage à Québec, où il était allé rencontrer l'honorable Lionel Bertrand, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

L'honorable ministre, devant être en Europe, le 21 mars, la Commission touristique a décidé de surseoir à cette réunion importante pour être sûr que l'honorable Bertrand pourra y assister et transmettre à tous l'important message qu'il leur réserve.

On se rappelle que cette réunion des états généraux du tourisme doit réunir tous ceux qui s'intéressent au tourisme en Mauricie: les conseils municipaux, les Chambres de Commerce Senior et Junior, les hôteliers, les restaurateurs, les responsables des agences de voyages, les opérateurs de clubs récréatifs, en un mot tous ceux qui ont avantage à donner une rigoureuse impulsion au mouvement touristique chez nous.

Les détails de cette réunion, dont le but principal est de procéder à un inventaire des attraits touristiques de la Mauricie, seront compilés d'ici quelques jours.

Pour la seule raison que l'égout n'est pas installé

Il n'y a pas de disposition qui permet à la ville de refuser un permis de construction

Dans un avis légal adressé au conseil de ville de Trois-Rivières par M. Leopold Pinnonnault, chef du contentieux, ce dernier soutient que, dans l'état actuel des règlements municipaux, il n'y a pas de disposition qui puisse permettre à la cité de refuser un permis de construction pour la seule raison que l'égout n'est pas installé dans la rue concernée.

Le chef du contentieux dit qu'il est bien vrai que le règlement No 4 exige l'obtention du bureau de l'ingénieur du niveau des égouts, mais ce règlement ne défend pas l'é-

mission du permis quand il n'y a pas d'égout, au contraire, car le même règlement permet la construction de fosses septiques, pourvu qu'elles soient conformes au Code de Plomberie de la province de Québec, incorporé au règlement No 4 et aux règlements provinciaux d'hygiène.

Or, en réglementation municipale, il faut une disposition formelle pour pouvoir refuser un permis de construction.

Le conseil a le pouvoir, en vertu de l'article 426, paragraphe 1-A, sous-paragraphe B, de décréter qu'un permis de construction sera refusé quand les services d'aqueduc et d'égout publics ne sont pas installés en bordure de la rue sur laquelle on veut construire. Le règlement à cet effet a été proposé au conseil, en novembre dernier, et a été dé-

batte une fois pour toutes, de vive voix avec les représentants scolaires, sa position en faveur de l'amendement qui accorderait le droit de vote aux parents. Mmes Fred Argall et Conrad Janvier pilotèrent la délégation.

Comme on le sait, la Ligue des Propriétaires et la Chambre de Commerce se sont déjà prononcées contre un tel amendement. Elles soutiennent que le propriétaire doit conserver son droit exclusif à l'élection des commissaires. Il n'est d'ailleurs pas impossible que des représentants de ces deux organismes soient aussi présents à l'assemblée, ce qui laisse présager d'orageux débats sur une question aussi importante que complexe.

Pour donner les services d'égout et d'aqueduc

Un règlement de \$75,000

CAP-DE-LA-MADELEINE — La ville du Cap-de-la-Madeleine présentera bientôt un règlement d'environ \$75,000 pour la construction d'égout et d'aqueduc dans des secteurs domiciliaires déjà existant, mais encore en développement.

Il ne s'agit pas de prolongements, mais de construction neuve d'égouts et d'aqueduc. L'avis de motion annonçant la présentation de ce règlement a été donné, il y a 15 jours.

La construction domiciliaire se poursuit à un rythme très rapide au Cap-de-la-Madeleine particulièrement dans le quartier numéro 6, même si elle est assez active dans d'autres quartiers.

Assemblée mouvementée en perspective

La question du cens électoral doit être à nouveau débattue

Le calme habituel qui règne lors des séances de la Commission des Ecoles Catholiques de Trois-Rivières sera probablement rompu, lundi soir, alors qu'une forte délégation de l'Association des Anciens de St-Patrice est attendue à l'assemblée publique, pour protester contre la récente décision des commissaires de conserver le statu quo sur le cens électoral.

L'Association a laissé entendre son mécontentement par suite de cette décision des commissaires et elle veut débattre une fois pour toutes, de vive voix avec les représentants scolaires, sa position en

sa juste valeur, selon des méthodes scientifiques, la fonction de chaque employé de bureau avait été confiée à la compagnie E.P.S. Ross et associés de Montréal.

Deux préposés de la compagnie de la Métropole canadienne ont passé quelque temps à l'hôtel de ville de la cité mariale où ils ont interrogé à tour de rôle chacun des employés. Ces deux mêmes experts dont le travail progresse rapidement ont eu une entrevue avec les membres du conseil municipal, jeudi soir, et hier, ils rencontraient les employés de bureau.

Ce travail d'évaluation des tâches est certes préliminaire à la prochaine convention collective qui sera négociée entre l'Association des Employés de Bureau et le conseil municipal.

La résolution proposant l'engagement de la firme Ross et Associés pour effectuer l'évaluation des tâches avait été adoptée sur division, l'échevin Lionel Rheault s'étant déclaré dissident. Les autres membres du conseil avaient convenu que toutes les entreprises, grandes comme petites, avaient adopté cette méthode et qu'une ville comme le Cap-de-la-Madeleine dont le budget frise les \$2,000,000 devait faire de même.

Dans la région urbaine de Trois-Rivières

Plus de 200 maisons en construction

Au 31 décembre 1963, il y avait dans la région urbaine de Trois-Rivières 225 maisons en voie de construction, alors que dans la région de Shawinigan il y en avait 73. Ces statistiques sont tirées du rapport mensuel sur la construction résidentielle, pour le mois de décembre 1963, et sont basées sur une enquête faite à l'extérieur du pays par la Société Centrale d'Hypothèques et de Loyer.

La région de Trois-Rivières comprend la cité de Trois-Rivières, la ville de Trois-Rivières-Ouest et la cité du Cap-de-la-Madeleine. La région de Shawinigan est formée de la cité de Shawinigan, le village de la Baie de Shawinigan, la cité de Grand-Mère, le village de St-Georges et la ville de Shawinigan-Sud.

Pour sa part, la cité de Shawinigan avait enregistré 20 maisons en construction, Baie de Shawinigan aucune, Grand-Mère 26, St-Georges 11 et Shawinigan-Sud 16. Au 31 décembre 1962, Shawinigan en comptait 27, Baie de Shawinigan 4, Grand-Mère 27, St-Georges 4 et Shawinigan-Sud 10, pour un grand total de 72.

Au cours de l'année 1963, 389 maisons ont été commencées dans la région de Trois-Rivières, contre 344 en 1962, alors que pour la région de Shawinigan en 1963, on en signalait 171 contre 222 en 1962.

Toutefois, on enregistre une légère diminution dans le nombre des maisons complètes, tant à Trois-Rivières qu'à Sha-

winigan. Pour la région de Trois-Rivières, en 1963, il y en eut 551 contre 639 en 1962, alors qu'à Shawinigan il y en eut 166, en 1963, comparativement à 224 pour 1962.

Pour tout le Canada au 31 décembre 1963 les statistiques donnaient 79,233 maisons en voie de construction, contre 60,341 à la même date, en 1962. Pour toute l'année 1963, 120,950 maisons ont été commencées, comparativement à 104,279, en 1962.

5,000 ouvriers forestiers concernés

Convention collective renouvelée pour deux ans

Une trentaine de représentants des employeurs forestiers de la Mauricie Inc. et de la compagnie Internationale de Papier du Canada ainsi qu'une cinquantaine de représentants de la Fraternité Unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique, unité locale 2817, se sont réunis dans notre ville cette semaine et ont renouvelé leur convention collective pour une période de deux ans.

La délégation de l'Union était dirigée par MM. Edouard Larose représentant général et Robert Paquet, président de l'unité locale. M. Roland Brunette agissait comme porte-parole des employeurs et de la CIP.

Les employeurs étaient représentés par leur vice-président, M. Arthur Lefebvre, entrepreneur forestier d'Hérouxville, la CIP par son directeur local, M. W.F. Wolstenholme et son directeur général des opérations forestières, M. L.B. Bastin.

Cette convention affecte quelque 5,000 ouvriers forestiers de la Mauricie. Elle comporte des augmentations de salaires substantielles et de nombreuses améliorations des conditions de travail.

Le traversier Lavolette

La surprime exigible pourrait être moindre

Pour répondre à une demande du conseil de ville, M. Jacques Denechaud, directeur des Finances de la cité de Trois-Rivières, déclare que la surprime exigible par période minimum de sept jours de mise en usage du SS Lavolette, en plein été, alors que le risque

est réduit à sa plus simple expression, pourrait être moindre, d'un montant de prime de \$89.46.

M. Denechaud explique que la prime normale d'assurance pour la navigation à l'année longue du traversier Lavolette serait de \$6,742.75 pour la coque à raison de \$1,875.00 de \$332,000, de \$2,372.86 pour la prime chargée pour naviguer durant les mois de juillet et août 1964, à raison de \$120.10 de \$333,000. La réduction de prime pour dix mois d'immobilisation est donc de \$2,871.09.

Cette réduction de prime pour dix mois représente une prime moyenne de \$89.46 par sept jours de navigation.

Cependant, les assureurs de la cité mesurent la surprime payable par sept jours de navigation selon la saison et le risque encouru.

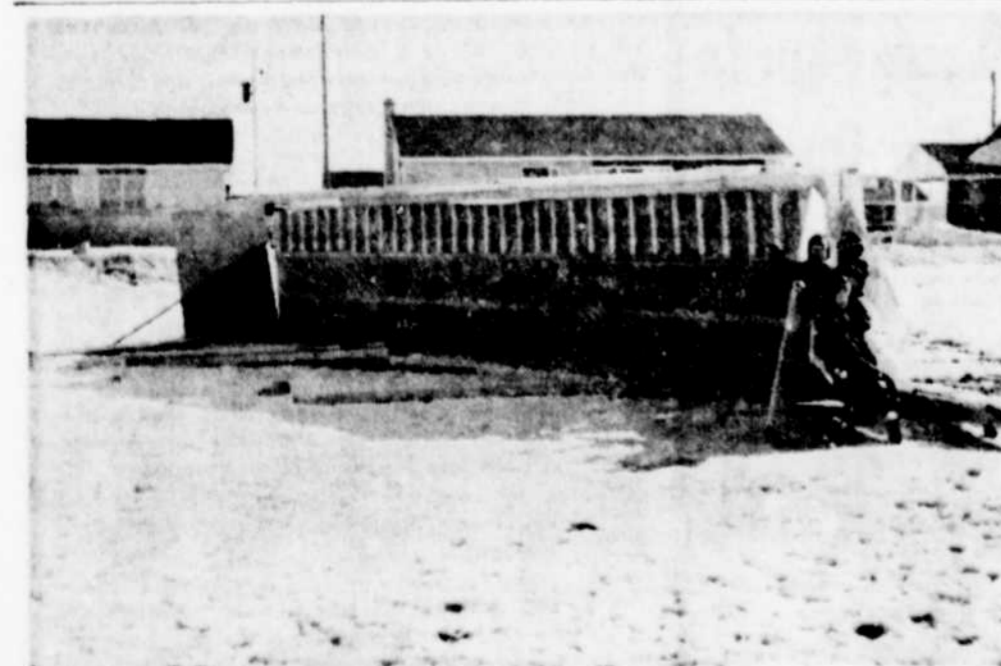
Ainsi, pour les sept jours de navigation du Lavolette, du 31 décembre 1963 au 6 janvier 1964, la surprime demandée est de \$291.38, étant donné qu'il s'agit de la période la plus périlleuse de l'année.

S.E. Mgr Pelletier reçu en audience privée par Paul VI

S. E. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, a été reçu, hier, en audience privée par Sa Sainteté le Pape Paul VI. C'est ce qu'annonce un bulletin en provenance de la Cité du Vatican.

Aucun détail n'a été donné au sujet de cette audience. On sait d'autre part qu'un départ de Trois-Rivières, il y a une dizaine de jours, Mgr Pelletier avait exprimé le désir de rencontrer personnellement le Pape et ce privilège lui a été accordé.

On se souvient que, le 6 mars 1963, il y a exactement un an, l'évêque trifluvien était reçu en audience privée par le Pape Jean XXIII.



CES ENFANTS ONT L'AIR SONGEUR par suite de la perte de leur glissoire où ils ont effectué tant et tant de "descentes vertigineuses". Emportée par la bourrasque de vent qui a déferlé sur notre ville, jeudi, cette glissoire les prive maintenant de leur sport favori. Elle était située sur la rue Maurice-L. Duplessis, dans le secteur St-Jean-Baptiste-de-la-Salle.

2 MAGASINS A LOUER
Situés sur la rue St-Georges près de Royale.
L'un mesure 17' x 60' et l'autre 30' x 40'.
Pour plus d'informations, téléphonez à :
FR 4-3033 ou FR 4-1800

BUREAU A LOUER
Situé coin Royale et St-Georges
Idéal pour médecin, dentiste ou tout autre profession.
Pour plus d'informations, téléphonez à :
FR 4-3033 ou FR 4-1800

ON DEMANDE
Jeune fille d'expérience dans le domaine de l'assurance générale sachant faire polices et avenants.
Bonne conditions de travail. Assurance groupe. Veuillez adresser toute demande à :
La St-Maurice
Compagnie d'Assurance, 875 St-Pierre, C.P. 1328, Trois-Rivières
Toute correspondance s'adresse confidentiellement.

SOIREE BAZAR CE SOIR
à 8 hres
Salle Notre-Dame pour la restauration de la Chapelle Conventuelle des Franciscains.
10 TOURS 50-
2 GROS LOTS
5 PRIX DE PRESENCE
Adoration Nocturne

Mémoire peu logique des commissions scolaires

Le mémoire de la Fédération des commissions scolaires catholiques à la Commission Belanger sur la fiscalité n'apporte rien de bien nouveau, mais il revient sur plusieurs points soulevés par de nombreux organismes depuis le début des audiences des commissaires, et même avant. Ce qu'on y dit du coût de l'enseignement au Québec et dans les autres provinces ne diffère pas de ce qu'on en a révélé depuis plusieurs années. De même pour la fréquentation scolaire. Au recensement de 1961, les jeunes de 15 ans du Québec, dans une proportion de 73%, fréquentaient encore l'école, alors qu'en Ontario la proportion s'élevait à 84%. A dix-sept ans, le pourcentage des jeunes Québécois descend à 33 et celui des Ontariens se maintient à 55%. Enfin, à 20 ans, il ne restait plus que 13% des jeunes du Québec tandis que ceux de l'Ontario formaient encore 41%.

La situation s'est quelque peu modifiée depuis; elle se corrigera totalement d'ici quelques années si les conditions économiques changent chez nous. Il existe une relation directe entre les deux. De même que dans un pays où l'économie est prospère les jeunes jouissent davantage de l'éducation, ceux qui profitent le plus de l'enseignement public deviennent plus prospères et rendent leur pays plus riche. C'est une sorte de cercle vicieux dont on sort lentement. Il s'agit plutôt d'une spirale qui s'élargit sans cesse à mesure qu'un phénomène en produit un autre.

Les commissions scolaires s'opposent énergiquement à l'abandon des taxes foncières au profit des municipalités. L'argument utilisé est loin d'être convaincant: "Nous croyons, dit le mémoire, que les commissions scolaires doivent conserver le droit de taxer la propriété foncière. Ce droit a été contesté récemment en particulier par l'Union des municipalités (...) On prétend en effet que s'il y a une relation très étroite entre les services municipaux rendus par les collectivités locales et la taxation foncière, par contre les services éducatifs ne sont en aucune façon reliés à la richesse locale et devraient être en conséquence établis sur une base provinciale." Les commissions scolaires affirment que le financement des écoles doit être en partie assuré sur le plan local, ce qui est vrai. Mais est-il nécessaire que ce soit par l'impôt foncier?

Il est vrai que l'on doit éviter de confier le financement des commissions scolaires entièrement à la province. Plusieurs économistes ou sociologues préconisent la disparition des commissions scolaires, et c'est sans doute à tort. La centralisation absolue existe dans plusieurs pays, par exemple en France. Le système se bureaucratise tellement, que des décisions prennent parfois six ans à parvenir aux directeurs d'écoles et à s'appliquer. On cite le cas d'un vaste lycée de province où il fut décidé en 1952 de changer les douches. Les approbations, les appropriations budgétaires et l'octroi des priorités traînèrent de bureau en bureau jusqu'en 1958.

La centralisation scolaire serait le règne des petits dictateurs bureaucratiques dont la compétence pédagogique se réduit à une poignée de chiffres non digérés. Mais autant il faut éviter d'abolir les commissions scolaires autant il faut empêcher le gouvernement de subvenir entièrement à leurs dépenses. Comme l'affirmait Laurier, c'est un mauvais principe que celui qui consiste pour une administration de percevoir des impôts et de les faire dépenser par un autre.

D'autre part, il est loin d'être démontré que l'impôt foncier soit la meilleure source d'impôt pour les commissions scolaires. La Fédération des commissions scolaires aurait montré plus de sérieux si elle avait apporté des suggestions réelles. Elle se contente de recommander une hausse de l'impôt foncier tout en souhaitant qu'on allège celui des cultivateurs. C'est se rire de la population. Elle suggère ensuite le rétablissement de la taxe de vente et d'en verser le produit au fonds de l'éducation. Ce ne sera plus une taxe des commissions scolaires mais provinciale et les fonds seront de nouveau versés à la cuiller et avec discrimination. Si l'on rétablit la taxe de vente, ce qui serait souhaitable dans le cas où l'on ne trouverait pas de nouvelle source locale de revenus, il faudrait que le produit soit versé directement aux commissions scolaires locales afin qu'au moins elles réduisent un peu leur dépendance du gouvernement. L'idéal serait de donner la taxe de vente aux commissions scolaires et que le provincial taxe davantage les ressources naturelles. Ce sont elles qui doivent payer l'éducation.

La formule régionale est la meilleure

En rendant hommage à la Bibliothèque de Trois-Rivières, "la plus importante du Québec après celle de Montréal," le ministre des Affaires culturelles, M. Georges-Emile Lapalme, a formulé une remarque extrêmement intéressante et qui mérite qu'on s'y arrête. Il a dit qu'il était préférable de concentrer les subventions sur quelques centres actifs et dynamiques plutôt que d'éparpiller les petits montants qui ne sont plus souvent d'aucune utilité.

Cette idée confirme la formule des bibliothèques régionales fort bien organisées, munies de services d'échange et servant à l'alimentation de plusieurs dépôts qui finiront par diffuser des livres dans toutes les paroisses du Québec. Avec les facilités qu'offrent les bibliobus il n'y a plus de raison d'installer dans toutes les localités les véritables bibliothèques dont la plus grande partie des livres seraient destinés à moisir, sans lecteur.

Au contraire, avec une bibliothèque régionale et des succursales dans tous les villages, les livres sont renouvelés fréquemment, sans compter que l'on porte une attention particu-

lière aux demandes spéciales, c'est-à-dire à des ouvrages qui ne sont pas souvent demandés mais qui peuvent quand même être prêtés par une bibliothèque qui possède un fonds considérable de volumes.

Même si l'on devait un jour, sur la pression des demandes, multiplier les petites bibliothèques dans tous les milieux il vaudrait encore mieux achever d'abord l'installation de grandes unités régionales et les organiser solidement avant de porter nos soins ailleurs. Autrement, on s'exposerait à piétiner sur place, à disperser nos efforts et à dépenser des sommes très élevées sans en tirer les avantages qu'on est en droit d'en attendre.

Il est normal que l'on dépense de plus fortes sommes là où un plus grand nombre de gens peuvent en profiter. Mais le rayonnement de ces foyers de culture sera d'autant plus efficace que leur organisation sera plus solide. Opérer sur une base régionale, c'est encore le meilleur moyen d'atteindre le plus grand nombre.

Par contre, les quatre provinces atlantiques, plus la Saskatchewan et le Manitoba, ont des revenus inférieurs à la moyenne nationale. La moyenne des revenus par famille en Nouvelle-Ecosse, \$2,497, est inférieure de presque \$700 à celle existant sur le plan national.

Il n'est pas étonnant que les habitants des provinces atlantiques ne soient pas accablés par l'aspect économique du cas québécois.

(The Chronicle-Herald, Halifax)

La presse de langue anglaise

La situation économique du Québec

Une partie du mécontentement au Québec provient du prétendu fait que cette province ne partage pas également la prospérité économique du Canada. Les gens des provinces Maritimes ont raison d'accueillir ces assertions avec des huées de dérision.

Selon les chiffres du recensement de 1961, récemment publiés dans un rapport préliminaire du Bureau fédéral de la Statistique, les revenus moyens d'une famille du Québec sont de \$3,123 par année, c'est-à-dire exactement \$8 de moins que les revenus de chaque famille à l'échelon national, soit \$3,131.

la bible vous parle: Saisis la discipline, ne la lâche pas, garde-la, c'est ta vie.

(Prou 4, 13)

le nouvelliste JOURNAL QUOTIDIEN PUBLIÉ A TROIS-RIVIÈRES PAR LE NOUVELLISTE INC. FONDÉ LE 10 OCTOBRE 1920. TÉLÉPHONE 174-2501

AGENCE DE PRESSE: United Press International (UPI), Canadian Press, Associated Press, Reuter, Service de photo fac-simile Presse Canadienne, Presse Associée.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre salle de rédaction, sont réservés.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme piles de deuxième classe de la présente publication



Maitres dans l'igloo



La statue de M. Duplessis

Par Paul-Emile PLOUFFE

QUEBEC — Le premier ministre s'est payé une pointe de bon sang, cette semaine, aux dépens du député de Champlain.

M. Lesage, qui connaît bien le tempérament bouillant de M. Bellemare, n'en était pas à sa première expérience du genre. Il lui arrive fréquemment de réussir à mettre le député de Champlain hors de lui-même. Mais il n'était pas arrivé encore, pendant la présente session, qu'il se trouvât ainsi responsable d'une scène de grand guignol comme celle qui a donnée la fin de la séance de la Chambre, mardi soir.

Réalisant sans doute que le plaisir qu'il voulait goûter avait atteint des proportions trop grandes, le premier ministre a dû faire signe à l'un de ses députés, qui agaçait M. Bellemare, de rester tranquille et de consentir lui-même à considérer, comme retirés des qualificatifs peu flatteurs que le député de Champlain lui avait adressés.

Evidemment, le chef du gouvernement avait su choisir le moment. M. Bellemare est nerveux lorsqu'on parle de M. Duplessis et surtout lorsqu'on souève des questions de mesentente entre lui et son ancien chef. Mais c'était l'opposition qui avait fait bifurquer le débat sur la statue de l'ancien premier ministre, dans l'espoir que le gouvernement cesse son jeu de cache-cache.

M. Lesage a répété ce qu'il a déjà dit, soit qu'il ne sait pas où se trouve la statue et qu'il ne veut pas le savoir. On peut se permettre d'en douter. Pourquoi aussi, s'il le demande, la province n'élèverait-elle pas des monuments à MM. Gouin, Taschereau et Godbout, prédécesseurs de M. Duplessis comme premiers ministres, qui ont fait autant que ce dernier pour la province, à son avis.

Là n'est pas le problème. Il n'existe aucune loi, dans les statuts, décrétant l'édification d'un monument à ces hommes, sauf dans le cas de M. Duplessis. Par ailleurs, il faudrait être bien naïf pour croire que le présent gouvernement va élever un monument à M. Duplessis, un homme politique que la plupart des ministres actuels ont si violemment combattu. Renversons les rôles pour les besoins de la discussion: je ne vois pas un gouvernement de l'Union nationale honorer ainsi un ancien premier ministre libéral si tôt après sa mort. La magnitude n'a pas à ce point pénétré la politique québécoise encore.

Cependant, le gouvernement n'est pas pour autant justifié de s'obstiner à cacher la statue, à refuser de dévoiler où elle se trouve.

M. Lesage a dit que ce pourrait être une cause de désordre s'il dévoilait quoi que ce soit et qu'il veut protéger la statue... L'argument est pour le moins enfantin. Qui causerait ce désordre? Sûrement pas les admirateurs de l'ancien premier ministre. Qui alors? Les libéraux? Leur chef n'aurait-il pas assez d'ascendant sur eux pour les convaincre d'acquiescer aussi tranquillement dans un lieu connu?

Où bien encore, M. Lesage craindrait peut-être que les partisans de l'Union nationale se mettent à faire des pèlerinages auprès de la statue et trouble la quiétude de la Police provinciale qui devrait exercer une surveillance...

Non, tout cela n'est pas sérieux. Qu'on dise donc une fois pour toutes où se trouve la statue. Le peuple a le droit de savoir. N'est-ce pas à même ses deniers que le gouvernement a payé \$30,000 pour en prendre livraison?

Mutisme de M. Lesage sur la visite de la reine à Québec

QUEBEC — Le premier ministre Jean Lesage a laissé sans réponse, hier, une question du député de Bellechasse au sujet de l'invitation à Sa Majesté la reine Elizabeth de visiter la cité de Québec, à l'automne. Intervenant à l'ouverture de la séance de l'Assemblée législative, M. Gabriel Loubier, député de Bellechasse, a demandé au chef du gouvernement: "À quelle date et à quelle occasion le premier ministre a-t-il permis qu'on invite la reine à visiter le Québec?" M. Lesage n'a pas répondu.

Et du drapeau... Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, a enchaîné avec une question au procureur général au sujet de l'incident "Sir George Williams, de Montréal", où les étudiants ont jeté à la rue et foulé aux pieds un drapeau de la province de Québec, en manifestant contre une déclaration de M. Guy Pouliot, chef de Ras-

A la Manicouagan

M. Bellemare demande une enquête

QUEBEC — M. Maurice Bellemare a attiré l'attention de la Chambre hier, sur une tragédie qui vient de coûter la vie à deux employés participant aux travaux qui se déroulent dans la vallée de la Manicouagan et a demandé au ministre du Travail d'apporter une attention immédiate aux précautions sécuritaires qui sont prises sur ces chantiers.

M. Carrier Fortin, ministre du Travail, a dit qu'il rencontrerait immédiatement le directeur des services techniques de son ministère pour s'informer si une requête lui a été adressée à ce sujet, si ce chantier tombe sous la juridiction de la loi et enfin, connaître ce qui a été fait. Il a promis de faire rapport.

Nombres tragiques

Le député de Champlain a dit que c'est la huitième tragédie qui se produit à la Manicouagan, depuis le 1er janvier 1964. Il a représenté que l'an passé, il y a eu de vingt à vingt-cinq morts accidentelles sur les memes chantiers. Selon lui, soixante et quinze morts accidentelles ont été enregistrés depuis le début des travaux, en novembre 1959. M. Bellemare a invité le ministre du Travail à dire si le service de la prévention des accidents de travail a réellement accompli sa tâche, s'il a répondu à la requête qui lui fut présentée à la suite de nombreux accidents d'envoyer sur les lieux un expert pour vérifier certains échafaudages et certaines conditions de travail qui paraissent extrêmement précaires.

LES SONDAGES GALLUP

(Institut Canadien de l'Opinion publique)

Anglais et Américains

n'éprouvent pas de satisfaction

Le Canada est au nombre des six pays dont la majorité des citoyens est satisfaite de la situation de leur pays dans le monde d'aujourd'hui. Seulement aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne les gens satisfaits ne forment pas la majorité.

Les organismes associés aux Sondages Gallup ont mené l'enquête dans huit pays afin de savoir si la population était satisfaite ou non des diverses activités de la vie nationale.

La question posée: Dans l'ensemble êtes-vous satisfait ou non de la situation de votre pays dans le monde d'aujourd'hui?

Voici les résultats dans chaque pays, suivant les points de vue exprimés par ceux qui ont été interrogés et qui ont donné une opinion précise. On n'a pas tenu compte de la réponse de ceux qui n'avaient pas d'opinion.

Pays	Situation du pays dans le monde	
	Satisfaits	Non satisfaits
Suisse	80%	11%
Allemagne Occidentale	86	14
Danemark	85	15
Norvège	81	19
CANADA	72	28
France	68	32
Etats-Unis	49	51
Grande-Bretagne	42	58

La rubrique "sans opinion" varie de 11% en Suisse et en Norvège à 38% en France. Au Canada, elle est de 15%.

Carte routière distribuée aux députés

QUEBEC — Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a assuré le député de Champlain que la nouvelle carte routière de la province sera distribuée aux membres de l'Assemblée législative "au cours des prochaines heures". M. Lionel Bertrand a répondu à une demande de M. Maurice Bellemare à ce sujet en disant qu'il est logique que les membres de la Chambre soient les premiers servis. La carte routière de 1964 sort à peine des presses, a-t-il dit, et nous en avons reçu les commentaires les plus élogieux. Elle est illustrée par une reproduction d'un tableau de la Conférence de Québec, en 1864.

PROVINCE DE QUEBEC

AVIS

IMPOT PROVINCIAL SUR LE REVENU

IL Y A OBLIGATION DE FAIRE LE RAPPORT FINAL ET DE PAYER L'IMPOT OU LE SOLDE DE L'IMPOT LE OU AVANT LE 30 AVRIL 1964. APRES CETTE DATE L'INTERET SERA PRELEVE EN PLUS DES PENALITES.

Le bureau de l'impôt provincial sur le revenu est situé à 230, rue Dorchester à Québec. Toute demande faite audit bureau pour obtenir des formules en dépôt recevra une attention immédiate.

De plus, les contribuables résidant dans la Province de Québec ou leurs représentants peuvent se procurer, aux endroits suivants, les formulaires de déclaration d'impôt provincial sur le revenu à l'usage des particuliers: TP1 Générale et TP1 Abrégée:

1. Dans tous les bureaux des Percepteurs du revenu, dans les bureaux d'émission de licences et d'examen de conduite sous le contrôle du Bureau des Véhicules Automobiles, et dans tous les bureaux du Revenu.
2. Aux Palais de Justice — Bureaux d'Enregistrement.
3. Aux bureaux des greffiers et trésoriers des cités et villes et aux bureaux des secrétaires-trésoriers des corporations municipales.
4. A tous les bureaux des Caisses Populaires.

MINISTRE DU REVENU
ROGER-H. STANTON, sous-ministre

littérature, peinture, sculpture, musique, cinéma, littérature, peinture,

A la recherche du beau

L'ART

sous toutes ses formes

littérature, peinture, sculpture, musique, cinéma, littérature, peinture,

Propos de la cinquantaine

Amène-z-en de la pitoune...

C'est toute la poésie de la "pitoune" qui jaillit de ces quelque 40 pages d'une brochure intitulée de *Billes et bonnie*, l'histoire de l'industrie papetière au Canada. Avec le poète chansonnier Gilles Vigneault on est tenté de dire: Amène-z-en de la pitoune de quatre pieds... de douze pieds... Et en Mauricie, on connaît bien cela de la "pitoune": ces billes de bois de pâte à papier qui descendent le St-Maurice, à plein courant, qui tournent dans les remous ou qui musardent dans les baies, attendant la poussée vigoureuse du draveur. La "pitoune" c'est l'arbre de nos grandes forêts que l'on abat à grands coups de cognée ou que l'on coupe à la scie mécanique pour alimenter les usines bourdonnantes et affamées. C'est l'arbre qui chante son hymne au gré des flots en disant comme dans le poème de Jean Marvig:

Je suis l'Arbre porteur de vie et de lumière, L'eau poussée au cœur sombre et poreux de la terre Qui rejoint dans l'orgueil du feuillage nombreux Cette eau vive échappée aux

prunelles des dieux. Et cette bonne "pitoune" nous arrive de tous les coins de la province, corcée tant bien que mal, sur d'énormes camions ou dans des goélettes ventrées. On la recueille avec avidité sachant qu'elle trouvera preneur dans la grande industrie de chez nous ou on la transforme en papier à journal pour satisfaire la curiosité du peuple toujours assoiffé de nouvelles et de potins.

Grosse "pitoune" pleine de seve arrachée au cœur même de la forêt qui va dormir parfois au fond de la rivière pour échapper au supplice de l'écorçage, que ne viens-tu pas nous conter tes secrets. Tu en as appris des choses au cours de cette longue randonnée depuis la Baie James jusqu'à nous. Parle-nous donc de la vie rude des joyeux compères de la forêt, des peines et des misères de nos frères les bûcherons. Sois des profondeurs du grand fleuve de bronze pour nous dire qui t'a remplacé là-bas en pleine forêt.

Va, marche donc vers l'usine et jusque dans les confins du monde pour proclamer la vérité. MAX



En v'là de la pitoune!

JEUNESSE et VIE

Le Rupin Noir, boîte à chansons

par Pierre L-DESAULNIERS

Les bonnes âmes se sont alertées. Les jeunes étaient invités à fréquenter une boîte-à-chanson. A l'intersection des rues Royale et St-Georges, il y a la des panneaux nous, sur lesquels en lettres jaunes est écrit *Rupin Noir*, comme aux bazars de notre enfance.

Et bla, bla, bla, les ragots commencent à circuler. Je comprends bien la mère de famille soucieuse de la bonne éducation de ses enfants, qui me demandait si elle devait permettre à sa jeune fille d'y aller. Et pourquoi pas, l'endroit est beaucoup plus recomman-

dable que certains lieux que fréquentent également nombre de jeunes, sans évidemment en parler à papa.

Je m'excuse donc de contredire les esprits "protecteurs de la jeunesse": le *Rupin Noir* n'est pas une antre de beatniks, ni une cellule de FLQ, ni un fumoir d'opium. Bien décevant pour les amateurs de curiosités, on n'y trouve ni individus à barbe hirsute, ni filles à cheveux pouilleux. Il s'en est même trouvé qui, attirés par ces ragots croyaient voir une assemblée nonchalante d'où se levait un membre sous le coup de "l'inspiration" pour clamer des poèmes d'une incompréhensible teneur. Or il n'en est rien.

La boîte-à-chanson est le lieu de présentation des chansonniers comme le théâtre est aux acteurs, comme l'opéra est aux chanteurs, comme le cabaret est aux artistes de variétés. Le

terme de "chansonnier" ne s'appliquait autrefois qu'aux auteurs de chansons satiriques. Lorsque les auteurs découvrirent, après la guerre, qu'il était plus payant d'être aussi interprètes, le terme s'étendit aux auteurs-interprètes de chansons satiriques, intellectuelles et poétiques. Les boîtes accueillirent aussi les poètes-interprètes, de la vint le mauvais renom de certaines d'entre elles. Mais le *Rupin Noir* n'offre pas ce genre de spectacle.

Le *Rupin Noir* est avant tout une boîte-à-chanson, c'est-à-dire un local conçu pour les chansonniers. Comme au théâtre, les chansonniers racontent le jeu de la vie; comme les auteurs théâtraux, leurs chansons collent à la tragédie, à la comédie, à la critique, des mœurs et des gens. En somme, ils apportent à leur public les mêmes émotions que les œuvres théâtrales.

Mais ils apportent encore plus à la chaleur humaine. Au théâtre, à cause de la conception actuelle des lieux, le partage ou l'échange des émotions est plus difficile. L'appareil plus déformant, plus distrayant pour le non initié. A la boîte, la communication autour d'une même table est plus spontanée. La chanson est donnée sans fard; elle parle directement à l'esprit et au cœur, sans artifice. C'est un retour aux sources, aux troubadours.

Aujourd'hui, les jeunes comme leurs aînés ressentent le besoin d'une pose, où s'établissent simplement et facilement un dialogue, quelqu'un qui semble sorti de leur groupe leur dit à haute voix, ce qu'ils ressentent eux-mêmes. Ils s'y retrouvent un peu comme dans un miroir. Il y a là, aussi, le jeu des illusions: celles qui germent de l'oeuvre, celles aussi qui germent de l'atmosphère de la boîte, son apparente promesse, la relative de son "confort", l'exiguïté du local, l'austérité des murs, leur donne l'illusion de réagir au conformisme, de se priver durant quelques heures d'un confort dont ils ne pourraient se passer. Dans un sens, fréquen-

ter le *Rupin Noir*, c'est un peu l'aventure à 75 cents. Il y a encore le plaisir de se retrouver en bande. Car en définitive il existe une certaine parenté spirituelle entre l' Auberge de Jeunesse V'Ve la Vie et le *Rupin Noir* bien que ce dernier s'adresse aussi aux plus âgés et que les plus-de-trente ans le fréquentent. On y va donc par plaisir, par snobisme. S'y côtoient jeunes et moins jeunes, étudiants et travailleurs.

Comment expliquer un succès si rapide? Besoin et nouveauté. Le Québec connaît depuis trois ou quatre ans une vague de chansonniers. Quand je pense que Félix Leclerc se plaignait, il y a à peine six ans que des institutions comme les boîtes-à-chansons n'existent pas chez nous. Il doit être fier maintenant. Il existe donc une catégorie d'artistes pour qui le seul débouché est la boîte parce que le cabaret ne leur offre pas le public qui convient à leur répertoire. Artistes valables dont nous nous privions naguère.

Michel Lupien a, pour sa part, pris conscience des possibilités de la région, à l'Auberge V'Ve la Vie où se donneront les premiers recitals de chansonniers. Il y a senti le besoin d'une boîte à Trois-Rivières. L'expérience est déjà concluante sur plus d'un plan: sans réaliser de profits, la boîte peut vivre, certains artistes locaux attirent un public aussi important que les artistes réputés; il y a à Trois-Rivières un public pour le "vrai" Jazz.

Lupien est un gars teinté d'idéalisme, sincère et engagé, conscient d'apporter un nouvel élément d'éveil et de culture à Trois-Rivières. "Avant de me lancer dans une telle aventure où les risques pécuniaires étaient importants pour moi", dit-il, "j'ai allé aux renseignements. J'en ai conclu que de nombreuses boîtes de Montréal et de Québec sont mortes parce qu'on y a entre de la boisson. Pour ma part, j'y ai investi trop d'argent pour me permettre quelques folies. La boisson détruit le naturel que les artistes exigent du public d'une boîte." Il rejette de la science des autres. Parce que la facilité, "Les chanteurs de pompe, ce n'est pas le genre de la boîte."

La boîte-à-chansons compte lancer lorsque le moment sera propice d'autres activités culturelles. Sa première initiative les Jam Sessions de Jazz sont un succès. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet.

A la recherche des drames de l'enfance

par Hervé BIRON

Mystère et solitude d'un jeune écolier

Chacun se souvient des longues rêveries de son enfance. Pour peu qu'on ait le temps de faire appel à ses souvenirs, on se retrouve soit sur les bancs de l'école, soit au fond de son lit qu'atteint un rayon aux reflets de métal parti de la fenêtre, soit à la table matinale, avalant un bol de lait et s'éveillant aux bruits de la maison et à ceux de l'extérieur. Ce qui caractérise, semble-t-il, la vie de l'esprit à cette époque, c'est une sorte de discontinuité. Tout est impression sans lien.

Ce cerveau neuf réagit vivement à toutes les images qui le heurtent. Tout devient mystère, car il manque une mémoire nourrie d'expérience pour expliquer ce qui n'est pas tout à fait familier. Ainsi, l'univers de l'enfant se peuple de légendes et de personnages légendaires. C'est parce qu'ils ont l'habitude de se raconter des histoires étranges que les enfants en réclament sans cesse et accueillent avec tant de joie celles qu'on leur débite.

Qu'une exploration dans l'esprit d'un enfant offre de séduction! Jacques Henrard nous offre cette aubaine dans *L'homme brun*, publié aux Editions Casterman. Il ne s'agit pas de souvenirs mais de notations au jour le jour. Le personnage qui se livre ainsi est bien de son temps en ce sens qu'au lieu de vivre dans une sorte d'émerveillement, comme ceux qui traversent cette période traitée, de repliement, de frustration, à la manière des jeunes romantiques dont on voit les ombres solitaires se profiler à l'écart des groupes d'étudiants qui jouent et se

Le petit garçon, dont la vie dramatique s'encadre dans ce roman, n'a plus de père. Il se dissout dans une existence féminine, anxieuse et enveloppante. Ses compagnons citent avec fierté les fonctions de leurs pères. Le vide que celui-ci porte en lui l'angoisse et le frustre. Il concevra une sorte de tendresse et d'attachement pour les cimetières. Les jeunes ont de ces tendances macabres. Le grand amour qu'il portera en lui sera celui d'une pâle jeune fille dont il a découvert la photo placée

sous verre sur une épitaphe en bois. L'homme brun, qui donne son titre à l'image, occupe peu de place dans le récit et dans l'esprit de l'enfant. En réalité, il s'agit d'une affiche sur laquelle se prélassent le corps d'un individu étendu sur la plage et dont la peau a été longuement brûlée au soleil. Le seul autre personnage masculin et adulte que l'écolier approche, c'est son professeur, monsieur Charles. A part cela, Emmanuel, le petit bonhomme, fait bon ménage avec

les arbres et les petites bêtes inoffensives.

Pendant la classe, il vagabonde sans cesse en esprit. Chaque fois que le maître se tourne vers lui et va lui poser une question il doit d'abord l'atteindre dans le monde fermé qu'il habite et le ramener à la réalité. Le seul compagnon vers lequel il se sentira un instant attiré, c'est le grand Nicolas, isolé comme lui, repoussé des autres on ne sait trop pourquoi. Quand on s'aperçoit qu'il se recherche à l'école, on force Emmanuel à s'en éloigner. Et cependant, rien ne semblait moins dangereux que cette amitié, puisque le petit vivait, lui, de grandes aventures, se cachant des bandits et des soldats ennemis dans les haies et partant à la défense des faibles et des opprimés.

Le métier du roman paraît original sans rien offrir de tout à fait révolutionnaire. Le récit des actions de l'enfant s'interrompt parfois pour inscrire les méditations de la mesure. Rien de touchant comme ces monologues adressés au mari (absent ou mort): "Tu me reproches de m'enfermer avec Emmanuel dans une tombe. Et quand il saura tout? Pour laver son regard, il y aura cela au moins: cette étendue de campagnes désertes au tour de nous."

"Sais-tu ce que c'est qu'explorer? Chaque soir, j'entre dans la chambre du père, lorsqu'il dort. Je m'approche de la fenêtre ouverte. Je devine dans la nuit ce pays qui me retranche de toi, de la vie. Je suis heureuse de ne plus avoir à la surface du monde que cet enfant qui me dévore jusque

Poste restante

Par Françoise GAUDET-SMET

Pourquoi ton oncle ne t'invite plus avec tes amis? Une invitation qui avait l'air d'un miracle, comme tu dis... quelque chose, enfin, qui t'était donné et que tu pouvais partager avec tes copains.

Trait d'union

Pourquoi? Pourquoi ce n'est plus comme avant... avant le temps où mon oncle était généreux? Parce que vous avez été tous bien gaspilleux, tout simplement. Ça fait cinq ans... il a la rançune longue... Vous étiez jeunes, un peu fous fous... Cela devrait s'oublier. Oui et non. Pour lui, ton oncle, qui avait commencé à travailler à l'étable, à l'étable, à douze ans, c'est clair et net qu'un garçon qui a quatre-vingt ans de collège doit être intelligent et compréhensif. Il t'a vu, il vous a vus vous battre avec des torchettes de tire, vous lancer des quignons de pain qu'il avait réservés pour les plats de trottinette. Un paquet de cigarettes dans l'après-midi. Quand on doit tout à ses parents... Des petits souliers sans caoutchouc dans la neige fondante... A quoi qu'il pense?

Pour lui, le gaspillage, c'est un crime, et il ne peut pas croire que vous compreniez quelque chose à vos études en étant aussi... tête folle. C'est son expression. Ça ne sait pas comment l'argent se gagne. Pourquoi qu'on les fait instruire? A treize ans, j'en savais plus long que tous eux autres ensemble sur le fond sérieux de la vie. Ça se tiraille à dix-huit ans avec des bébés de quinze ans. Il n'y a plus d'enfants... Je savais ça moi, qu'il faut ménager les chevaux et tout ce qui nous sert, puis on travaille pour ça: l'outillage... et que les filles... avec les filles, faut être sérieux, surtout, pas commencer avant le temps.

Tu le prends pour un vieux fou parce qu'il voudrait que tu sois un jeune sage? Toi qui as de si gros livres pour apprendre des "leçons de choses"... pourquoi ne profites-tu pas du temps où tu es en forêt pour étudier tout ce qui s'y trouve? Tu n'as aucune idée de ce que tu pourrais apprendre de cet homme qui connaît tout de tout dans sa végétation. Laisse-le parler des arbres. Il connaît presque chacun de tous ceux qu'il entaille. Et il s'y entend avec les oiseaux. Et les mulots. Les sortes de mouches...

Tu auras de la difficulté à réussir dans la vie, parce que tu crois déjà que tu sais tout, et tu n'as aucun respect pour la science des autres. Parce qu'il ne pouvait se faire instruire par les autres, il s'instruisait lui-même, toujours en partant de l'idée qu'il avait tout à apprendre, à tout moment, de tous et de chacun.

Offre-toi donc pour passer tes vacances de Pâques à aller

Qui était Arthur Buies?

Le roman télévisé "Les belles histoires des Pays d'En-Haut" a vu faire revivre de nombreux personnages canadiens et parmi les plus attachants, se trouve le journaliste-secrétaire Arthur Buies. Si vous désirez savoir qui était ce collaborateur intime du Curé La Belle et aussi connaître comment son interprète, Paul Dupuis, a connu les membres de sa famille, lisez le DIGESTE ECLAIR présentement en vente.



La joie de vivre, c'est ici qu'on la retrouve!

Que vous soyez amateur de plongée sous-marine à la recherche de trésors engloutis, gourmet friand de homard, admirateur de curiosités touristiques, ou tout simplement ami de la mer, de la nature et du grand air—c'est au Nouveau-Brunswick, la "Province Panoramique" au bord de la mer, que vous passerez les vacances dont vous rêviez. Que vous soyez peintre, sportif, photographe, campeur ou gastronomique, chacune de ses régions vous offrent un paysage, des sites particuliers et si bien individualisés, que leur rencontre vous apportera une joie toujours nouvelle. Il vous sera bien difficile aussi de résister au charme de ses traditions accueillantes, au bilinguisme qui a contribué si largement à sa culture. Venez donc nous voir bientôt—cet été, par exemple.

SOUFFREZ-VOUS DE LA FIÈVRE DES FOINS?—Au Nouveau-Brunswick, le dénombrement de pollen est près de zéro.

GRATIS! GUIDE TOURISTIQUE et CARTE ROUTIÈRE

BUREAU DU TOURISME DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Fredericton, Nouveau-Brunswick, Canada

Veillez envoyer le Guide et la Carte à:

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____

EN CARACTÈRES IMPRIMÉS S.V.P. CN 661

LES LIVRES DE LA SEMAINE

- Un combat pour Dieu Daniel-Rops 8.60
- Littérature d'hier et d'aujourd'hui Jean Steinmann 3.85
- La Peinture de la Renaissance Franco Russali 2.90
- Maudits Français Nathalie Fontaine 2.00
- La Famille moderne dans l'évolution de notre époque En collaboration 1.00
- Ma chienne de vie Jean-Guy Labrosse 1.00
- La rose de Pierre Yves Thériault 1.50
- Manuel de psychologie Paul Guillaume 4.80
- Traité de psychologie expérimentale Paul Fraisse, Jean Piaget 4.80
- Cœur à cœur T.V.I Marcel Marcotte, S.J. 1.00
- Pourquoi et comment cesser de fumer Alain Stanké 1.00
- Cléopâtre Jean Pernaut 4.80

LIBRAIRIE P.V. Ayotte
1465 NOTRE-DAME
TROIS-RIVIERES
Tél. FR 6-2538

LIMONADE ASEPTA
EMBEILLIT
par l'éclat du teint
Agreable au goût
LAXATIVE-PURGATIVE

COURS DE PROSPECTION
DU 20 AVRIL AU 14 MAI 1964

- **COURS :** (160 heures) donnés à l'Université Laval, sous les auspices du Ministère des Richesses Naturelles, Québec, par des professeurs de la Faculté des Sciences.
- **SUJETS :** Prospection, géologie, minéralogie, analyse de minerais, excursions, etc.
- **CONDITIONS :** \$15.00
Aucun examen d'admission.

S'adresser au **DIRECTEUR** du Département de Géologie, Faculté des Sciences, Cité Universitaire, Québec.

L'inscription doit se faire avant le 13 avril. Le nombre de places est limité.

ARBRES et ARBUSTES FRUITIERS
Ordinaires et Nains

Choix complet des meilleures variétés pour votre climat.

Pommiers d'été, d'automne et d'hiver, Poiriers, pruniers, cerisiers, Friboules de printemps, Cassisiers, Groseilles, Myrtilles, framboises, mûriers, etc.

Guide du Jardinier, catalogue général avec prix détaillés, prix 50¢, GRATIS avec commande de \$3.00 ou plus.

W. H. PERRON & Cie Ltée (54)
515 BOUL. LABELLE, CHOMEDEY, P.Q. (ILABORD & PLOUFRÈRE) TEL. MU 1-1815

Remise d'un chèque de \$200,000 à la Textile Weavers

Une ville se développe en autant que ses industries sont prospères

GRAND'MÈRE — Grâce à son fonds industriel, la cité de Grand'Mère a remis jeudi après-midi, un chèque au montant de \$200,000 à la Textile Weavers pour lui permettre un agrandissement. Le contrat a été passé devant le notaire Henri Desaulniers. Le président de la Textile Weavers M. Alan Salter a accepté le chèque des mains de son honneur le maire J.-A. Therrien.

On sait que toutes les dépenses contingentes à ce prêt de la ville de Grand'Mère à la Textile Weavers sont à la charge de la compagnie. Celle-ci aura dix ans pour acquitter son dû envers la cité.

À l'issue de la signature des contrats à l'hôtel de ville, son honneur le maire J.-A. Therrien a déclaré :

"Il me fait plaisir, en pré-sommes heureux de vos succès mier lieu, de vous féliciter qui marchent de pair avec les pour l'agrandissement de vos usines. Car une ville progresse et qu'elle connaît le ses industries progressent. Nous avons été heureux de pouvoir vous aider par l'entremise de notre fonds industriel et de vous faire profiter de ses avantages. Ainsi, vous ne paierez que 3 1/2 % d'intérêt pendant 10 ans au lieu de 6 1/2 % que M. Leach, pour ne nommer que votre bras droit. Comme administrateurs, nous vous n'auriez retiré que \$96 par cent dollars. Cette bonne finance est due naturellement à l'excellente situation financière de notre ville. M. Salter, nous sommes très heureux que votre premier prêt soit pour vous, car nous savons que nous serons bien remboursés. M. Salter, merci pour tout ce que vous faites pour notre cité, pour ses concitoyens et principalement pour vos nombreux employés à qui vous procurez confort et sécurité."



LA CITE DE GRAND'MÈRE et la Textile Weavers ont signé le contrat par lequel la cité accorde un prêt de \$200,000 à cette industrie. Sur la photo, nous reconnaissons, assis, de gauche à droite, Me Henri Desaulniers, notaire, Son Honneur le maire J.-A. Therrien, et M. Alan Salter, président de la Textile Weavers. Debout, dans le même ordre, M. Jean-C. Beique, gérant de la cité, M. Eddy Calille, pro-maire, M. Picard, de la Textile Weavers, et M. Roy Leach, gérant et secrétaire-trésorier de la compagnie.

Campagne de recrutement de l'Ambulance St-Jean

SHAWINIGAN — Des cours en premiers soins seront donnés par l'Ambulance St-Jean de Shawinigan qui fait actuellement une campagne de recrutement en vue de la prochaine saison estivale où les demandes de services vont toujours croissantes.

Le premier cours aura lieu au Centre Paroissial St-Marc mardi le 17 mars à 7h30, et sera donné par M. Elphège Beaulieu. Le deuxième cours commencera le 18 mars à la même heure et M. Albert Francoeur en sera le titulaire.

Pour faire partie de cet organisme, il faut être qualifié en premiers soins, mais les personnes qui suivront les cours ne sont pas obligées de faire partie de la brigade. On sait qu'actuellement, deux cours de premiers soins se donnent à St-Jean des Piles et à St-Thomé-d'Herouxville. Ils sont donnés par les deux mêmes instructeurs de l'Ambulance St-Jean.

Le permis de conduire est retiré pour six mois

Reconnu coupable de conduite dangereuse un individu écope d'une amende de \$100

SHAWINIGAN — André Normandin, de Mont-Carmel, a été reconnu coupable par son honneur le juge Léon Girard, sur l'accusation de conduite dangereuse. Le président du tribunal a condamné Normandin à une amende de \$100 plus les frais de la Cour. À défaut de paiement le prévenu devra purger une peine de deux mois d'emprisonnement. De plus, le juge Girard a émis une ordonnance interdisant à Normandin de conduire un véhicule moteur sur les routes du Canada pour une période de six mois.

Accusation
La dénonciation reprochait au prévenu d'avoir, le ou vers le 4 novembre 1963, à Shawinigan-Sud, été négligent dans la mise en service d'un véhicule moteur, le tout en contravention de l'article 221-1 du Code criminel du Canada.
D'après les faits révélés au procès, il appert que le défendeur circulait dans les limites de Shawinigan-Sud, sur la 5e Avenue, en direction de Trois-Rivières, vers 6 h 10 de l'après-midi, lorsqu'il décida d'effectuer le dépassement de deux véhicules qui se trouvaient en avant de lui. En faisant le dépassement, son automobile entra en contact avec une bicyclette montée par Raymond Duchesne, 17 ans. Le jeune homme a perdu la vie à la suite de cet accident. Il avait subi une fracture de la base du crâne et de multiples fractures des membres supérieurs et inférieurs.

Les témoins
Le premier témoin entendu dans cette cause était M. Elzéar Descoeteaux qui a déclaré qu'un véhicule circulait en avant de lui, lors de la journée du 4 novembre et roulait à une vitesse de 30 à 35 mil-

les à l'heure. Dans le bout de plage St-Michel, le témoin aurait vu un véhicule le dépasser d'un bruit de ferraille et il vit passer dans les airs une bicyclette sans conducteur.
Le deuxième témoin, M. André Boisvert, qui accompagnait M. Descoeteaux, a corroboré la version de ce dernier, quant à la vitesse de leur véhicule.
M. Joseph Martin, troisième témoin dans cette cause, était le conducteur de l'auto que l'accusé avait dépassée. Il a admis avoir entendu un bruit d'accident, mais par contre il n'a rien vu.

Deux fautes
Il ressort des faits établis par la Couronne que le prévenu a commis deux fautes : d'abord celle de circuler, selon son propre aveu, à une vitesse de 45 milles à l'heure dans une zone de 30 milles et en second lieu d'avoir fait le dépassement de deux véhicules dans cette zone de 30 milles à l'heure en face d'un garage, près d'une intersection, soit dans un endroit où la présence de maisons, d'établissements commerciaux et de rues transversales justifie sans doute la réglementation d'une vitesse n'excédant pas 30 milles à l'heure.

Les deux fautes ci-dessus commises par l'accusé et admises par ce dernier au cours de son témoignage justifient-elles la Cour de conclure que le prévenu, en conduisant comme il l'a fait, a fait preuve de mépris pour la vie et la sécurité d'autrui au point de s'être rendu coupable d'un crime contre l'état.
A cette question, son honneur le juge Léon Girard a déclaré : "Je dois répondre dans la négative. A mon avis, le fait d'avoir excédé de 15 milles à l'heure la vitesse permise et d'avoir effectué un dépassement alors qu'aucun véhicule ne venait en sens inverse, ne constitue pas des fautes telles qu'il puisse être dit que l'accusé a fait preuve de mépris pour la vie et la sécurité d'autrui."
L'accusé, s'il n'a pas commis l'infraction reprochée, s'est cependant rendu coupable d'une infraction autre mais moindre, celle d'avoir conduit d'une façon dangereuse pour le public.

En concluant son honneur le juge Léon Girard a déclaré : "Dans les circonstances, pour les raisons ci-dessus, je déclare l'accusé coupable d'avoir conduit de façon dangereuse. Conséquemment, je le condamne à payer une amende de \$100 plus les frais de la Cour. À défaut de paiement, le prévenu devra purger une peine de deux mois d'emprisonnement. De plus, je rends une ordonnance interdisant à l'accusé de conduire un véhicule moteur sur les routes du Canada. Sa licence de conducteur est également suspendue pour une période de six mois."

Le juge refuse tout cautionnement
SHAWINIGAN — Camille Berthiaume et Jean-Claude Boulet, tous deux accusés du vol d'une machine à écrire d'une valeur de \$150, d'une machine à additionner d'une valeur de \$450, d'une paire de bottes d'une valeur de \$10, de certains articles d'une valeur totale de \$15 et d'un montant d'argent s'élevant à \$45, comparaissent devant son honneur le juge Léon Girard. Ce vol a été commis le 12 décembre à la quincaillerie Louis Rousseau.

Berthiaume a plaidé coupable à ces chefs d'accusation. Il connaît sa sentence le 20 mars. Pour sa part Boulet, co-accusé dans cette série de vols, a nie sa culpabilité. Il subira son enquête préliminaire le 20 mars. Tout cautionnement a été refusé aux deux jeunes prévenus. Présentement, ils sont détenus à la prison commune de Trois-Rivières.

AUDITORIUM AUJOURD'HUI
UN NUMERO DU TONNERRE
Couleurs, Judy Holliday, Dean Martin.
LE VOLEUR DU ROI
Couleurs : Ann Blyth, Edmund Purdom.

CARTIER POUR LA SEMAINE
LE Puits AUX TROIS VERITES
Michele Morgan, Jean-Claude Brialy
LES AVENTURIERS DU KILIMANJARO
Couleurs, Robert Taylor, Anne Aubry

ROXY EN PRIMEUR AUJOURD'HUI
ZIN ZIN D'HOLLYWOOD
Avec : Jerry Lewis.
LES DENTS DU DIABLE
Couleurs : Anthony Quinn, Yoko Tani.

CAPITOL AUJOURD'HUI
SAINT TROPPEZ BLEUES
Couleurs : Marie Laforest, Jacques Higelin.
LES YEUX SANS VISAGE
Pierre Brasseur, Alida Valli.
REPRESENTATION SPECIALE
Pour toute la famille — Samedi à 2 heures.
ROXY — CARTIER — CAPITOL

CAPITOL Simultanément CARTIER
LA SEMAINE PROCHAINE :
LA PROSTITUTION



(Photo Charles Marcotte)
L'ELOGE DE RAOUL FOLLEREAU a été fait par Mlle Yvonne Champigneulle, professeur à l'université McGill. Elle s'adressait aux membres du club Richelieu de Shawinigan. De gauche à droite : M. Jean Laperle, qui a donné un compte rendu du congrès du club à Ottawa; la conférencière, Mlle Yvonne Champigneulle, et le Dr Georges Smith, président du club.

"Raoul Follereau est un grand apôtre des lépreux"

SHAWINIGAN — Mlle Yvonne Champigneulle a fait connaître M. Raoul Follereau, un grand apôtre des lépreux, dans une causerie qu'elle a prononcée devant les membres d'un club Richelieu de notre ville à son dernier dîner-causerie servi à l'hôtel Shawinigan. Elle a souligné que de nombreuses personnes ont fait tomber certains préjugés sur cette maladie et M. Follereau et son épouse sont au nombre de ces personnes.
Après avoir fait le portrait physique de M. Follereau, la conférencière a déclaré, que d'is son jeune âge, cet apôtre des lépreux s'est fait connaître comme poète et auteur dramatique. Vers la même époque, il s'est intéressé aux missions et au travail d'évangélisation.
Dans ses écrits, il a combattu le nazisme et l'antisémitisme. Durant la dernière guerre, il a dû demeurer caché dans un couvent de religieuses pour échapper aux Allemands qui le recherchaient. Durant ce temps, il agissait comme jardinier des religieuses.
Ayant été informé de la situation des lépreux, il entreprit une grande campagne pour amasser des fonds pour leur venir en aide. Pour y arriver, il prononçait des conférences. A partir de ce mo-

Abbott plaide coupable de vol avec effraction

Denis Abbott, de Shawinigan, a avoué sa culpabilité à une accusation de vol par effraction au garage Aimé Bourassa, de Grand'Mère, où avaient disparu des valeurs de \$150. Une autre accusation pesait contre lui : recel d'objets volés valant \$75. Abbott a déclaré : "Je n'ai pas affaire là-dessus".
La sentence et le procès ont été fixés au 20 mars. Entre temps, Me Raymond Landry, son procureur, rencontrera S.H. le juge Maurice Langlois pour lui présenter le point de vue de son client.
Jeudi, un complice d'Abbott, Jean-Guy Gagnon, avait été condamné à 4 mois de prison pour le vol chez Aimé Bourassa. Gagnon avait aussi plaidé coupable à l'accusation de recel.



Le Théâtre PALACE, de Grand'Mère, présente le jeune prodige, Joselito, dans un magnifique film en superbes couleurs : "LE ROSSIGNOL DES MONTAGNES". L'écran du Théâtre PALACE vous fera voir des scènes magnifiques et vous fera vivre les aventures fantastiques de ce jeune berger qui possède une voix merveilleuse, qui vous charmera et vous attendra par son interprétation magnifique. Le Théâtre PALACE vous invite à voir "LE ROSSIGNOL DES MONTAGNES". Au même programme, un autre film de choix "L'ENFANT DES CARMELITES". (R)

Pour une tentative de vol qualifié

Fernand Lavoie bénéficie d'une sentence suspendue

SHAWINIGAN — Fernand Lavoie qui était accusé de tentative de vol qualifié avec une imitation d'arme offensive, connaît sa sentence en Cour des Sessions de la Paix. Son honneur le juge Léon Girard n'a fait que suspendre la sentence de Lavoie. Par contre, le prévenu devra signer un engagement personnel au montant de \$100 à l'effet de garder la paix et tenir bonne

conduite pour une période de deux ans. De plus, il devra se rapporter régulièrement à une personne désignée par la Cour, pour une période de trois mois.
On se souvient que Gilles (Voir : Fernand page 7)

PALACE GRAND MÈRE
JUSQU'A SAMEDI
"LE COLLIER DE FER"
avec Kathleen Crowley et Eddy Murphy.
2e FILM :
"LE HEROS D'IWO JIMA"
avec Tony Curtis.

MARCEL TREPANIER
Optométriste - Opticien
SPECIALISTE DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
Lentilles Cornéennes
BUREAU PHARMACIE TREPANIER
668, 5e Rue Shawinigan L.E. 6-2596

Commençant dimanche et pour toute la semaine au théâtre
PALACE GRAND MÈRE
A nos deux Théâtres
"Même Programme"
Samedi et Dimanche au Théâtre
NATIONAL GRAND MÈRE

En Primeur dans la Région EN COULEURS
JOSELITO
le Rossignol des Montagnes
ADMISSION \$1.00
2e film - "En couleurs"
"LE TELEPHONE ROUGE"
avec Roch Hudson

MIAMI
Le rendez-vous des Canadiens
HOTEL DEVON
6851, Indian Creek Drive
Miami Beach, Florida.
Dans le cœur de Miami Beach.
Nous parlons français.
Leçons de danse et de natation.
GRATUITES.
Soirées récréatives
Marcel Thériault, prop.

FIN DES VERS AVEC L'AIL EN SUPPOSITOIRES
En 1950, les suppositoires à l'ail n'existaient pas. Nous les avons créés. Ils sont efficaces. Le dosage d'un extrait d'ail spécial ne vous fait pas souffrir. Les vers, ils sont appelés "A.I.L.-VER" afin de les distinguer des imitations. Pour ne pas être déçu et obtenir le véritable produit, spécifiez et exigez toujours "A.I.L.-VER". Nos suppositoires à l'ail ne chauffent pas, n'irritent pas et débarrassent des vers en trois jours. Traitement complet \$1.25.
Demandez "A.I.L.-VER" aux pharmacies ou directement.
Laboratoire Marchand
St-Tite Clé Champlain P. Q.



L'URBANISME A PRIS LA VEDETTE lors du dîner du club Rotary de Shawinigan. M. Alex Thomson, de la compagnie Alcan, a traité de ce sujet de brûlante actualité pour les conseils municipaux. Pour cette occasion, le maire Gérard Dufresne était l'invité spécial. On reconnaît, de gauche à droite, MM. Louis-Philippe Carrier, qui a remercié le conférencier au nom de ses confrères rotariens; M. Alex Thomson, et S.H. le maire Gérard Dufresne.

Sur les terrains nouvellement aménagés (M. Alex Thomson)

Il faudrait imposer une taxe spéciale

SHAWINIGAN — "Le fait que le plan directeur d'une ville doit nécessairement comporter une certaine flexibilité et rester sujet à révision de temps à autre ne réduit pas pour autant les avantages qu'il offre. L'application des principes d'urbanisme fournit le meilleur moyen de prévoir les besoins d'une ville.

"Tous les besoins prévisibles d'une municipalité bien organisée seront étudiés en profondeur et seront réévalués à la lumière des développements futurs ou imprévus. C'est le meilleur moyen de ménager l'argent du contribuable, tout en lui offrant pleine valeur pour son argent. Avec l'argent économisé sur les égouts, par exemple, on pourra aménager des parcs."

C'est ce que mettait en relief, devant les membres du club Rotary de notre ville, M. Alex Thomson, surintendant pour la compagnie Alcan des affaires concernant les municipalités. Le conférencier a traité d'urbanisme et plan directeur. On sait que notre ville est dotée d'un tel plan directeur.

M. Thomson poursuit: "Si l'aspect financier de l'aménagement ne regarde pas, strictement parlant, l'urbaniste professionnel, il doit nécessairement intéresser le gouvernement municipal. On pourrait dire que le plan directeur constitue la carte de route du développement municipal. Mais pour arriver à destination, il faut envisager des étapes qu'on appelle des phases de développement. On ne peut pas promettre dans une mesure de raisonnable les finances municipales.

Ainsi, le plan directeur permettra de faire une distinction rationnelle et objective entre les dépenses de développement et celles de fonctionnement, pour faire chavirer les finances municipales, si exécutées simultanément.

"Devant l'essor urbain, il faut repenser notre philosophie de financement municipal en ce qui concerne les dépenses. Ne serait-il pas opportun, de poursuivre le conférencier, de mettre fin à la formule qui pouvait peut-être se justifier autrefois, mais qui n'est plus d'actualité, consistant à grever les fonds généraux de la ville de dépenses de développement? Pour parer à ces charges lourdes, il me semble obligatoire de considérer l'imposition d'une taxe spéciale sur les terrains nouvellement aménagés pour défrayer le coût des services locaux. Bien que cette idée ne soit ni nouvelle ni radicale, elle a le désavantage d'être politiquement impopulaire.

"Un autre facteur auquel il faut penser est celui de la spéculation immobilière. Un profit juste est tout à fait honorable. Mais l'intérêt de la municipalité et de tous les contribuables est engagé quand le refus des propriétaires de développer leurs terrains plus près du centre de la ville entraîne les services de plus en plus à la périphérie. Bien entendu, c'est le privilège de tout propriétaire d'espérer faire plus d'argent.

Cependant, il n'est pas logique que la municipalité soit en mesure de payer les services de son territoire, qui respecte le droit de la propriété privée, serait d'imposer une taxe spéciale sur les terrains vacants qui sont desservis par des services municipaux. M. Thomson ajoute que la ville de Jonière ou Sagouay impose une telle taxe depuis déjà quelques années.

M. Thomson souligne, en terminant: "Ce qui est souvent oublié, c'est que le plan directeur n'est pas un document statique. L'industrie doit nécessairement prendre en considération le taux de la taxe. Cependant, ce qui l'effraie, c'est l'incertitude qui peut régner dans une ville au sujet de la taxe municipale. L'industrie serait appelée à payer à l'avenir. Il me semble normal qu'une compagnie qui fait elle-même des études approfondies et des prévisions budgétaires pour réaliser ses propres projets futurs, ne soit pas en mesure de payer la taxe municipale ou qu'on lui impose la taxe actuelle est basse.



PRES DE 1,000 ETUDIANTS ET ETUDIANTES des écoles secondaires du grand Shawinigan ont participé à une matinée patriotique. Ils ont entendu une causerie prononcée par M. Bernard Benoit sur l'économie. De gauche à droite: M. Gaston Beland, inspecteur d'écoles, M. Bernard Benoit, conférencier, M. Bruno Sigmen, président de la régionale de la Société St-Jean-Baptiste; le Dr Conrad Godin, secrétaire et directeur du comité d'éducation, et l'abbé Gérard Brunelle, visiteur ecclésiastique.

Afin que nous devenions maîtres de nos entreprises

Une révolution s'opérera dans les coeurs et les esprits

SHAWINIGAN — "Si nous encourageons nos commerçants, ils prospéreront plus rapidement, nos entreprises deviendront de grandes forces et nous serons propriétaires de nos industries. C'est ce qu'a déclaré M. Bernard Benoit, directeur des relations extérieures de l'Alliance et professeur à l'université Laval. Il s'adressait à près de mille étudiants et étudiantes finissants des écoles secondaires de Shawinigan-Sud et Shawinigan au cours d'une matinée patriotique organisée par la régionale de la Société St-Jean-Baptiste.

Le conférencier a affirmé que la révolution qui s'opère dans le Québec pour que nous devenions maîtres de nos entreprises et industries ne se fera pas dans le sang mais dans les esprits et les coeurs. "Nous agirons dans l'ordre et la paix."

"En 1760, de poursuivre le conférencier, d'ex visiteurs sont venus chez nous en faisant beaucoup de bruit et ils sont demeurés." Il faisait allusion au début du régime anglais. Il a souligné que ce fut, pour les Canadiens de langue française qui avaient la majorité en nombre, une période assez difficile.

M. Benoit a qualifié la période s'étendant de 1760 à 1800, une ère de survivance physique pour le petit peuple de souche française qui est demeuré au pays malgré la domination anglaise.

Le conférencier a relevé un énorme contraste pour la dernière moitié du 19e siècle. Il a affirmé que les Canadiens français de cette époque étaient plus riches que nous le sommes présentement. A cette époque, ils contrôlaient tout le commerce et ils étaient propriétaires des industries.

Depuis le début du présent siècle, nous avons tout perdu. Selon le conférencier, le tout s'est consumé lorsque les dernières industries importantes appartenant à des Canadiens français sont passées à des étrangers.

Le conférencier a entraîné son auditoire dans un voyage d'avion imaginaire au dessus de la province. Il a fait remarquer aux étudiants et étudiantes que la majorité des grandes entreprises sont la propriété des étrangers. De plus, il n'y a pas de gens de notre nationalité dans la haute direction de ces entreprises.

Ce phénomène se présente dans toutes les exploitations de nos ressources naturelles et de l'industrie.

"Nous sommes les valets de ces étrangers. Partout où il y a de la misère, nous rencontrons des Canadiens français", a affirmé M. Benoit. Il a donné comme exemple les travailleurs des mines, les colons et autres.

Exportation de nos dollars. "Nous sommes arrivés à cette déchéance parce que nous avons exporté nos dollars à l'étranger. L'exemple le plus frappant est celui des primes

d'assurance-vie", de déclarer le conférencier. Il a continué en disant qu'au cours des cinq dernières années, un milliard de dollars sont ainsi allés à l'étranger.

En 1960, alors que nous avions une population de 5,5 millions d'âmes au Québec, dont 85% de langue française, il s'est versé \$377 millions en primes d'assurance. De cette somme, les compagnies canadiennes françaises ont reçu \$63.700.000. Ceci veut dire que plus de \$200 millions sont allés à l'étranger.

"Tout le monde est coupable de cet état de choses. Dans ce secteur spécifique, il est possible de changer la situation. Il faut pour cela que nos Canadiens encouragent les compagnies de chez nous et nous en avons 21", de préciser M. Benoit. "Nos dollars s'en vont dans les autres provinces, aux Etats-Unis et même en Europe."

Il a invité les jeunes à imiter les Anglophones qui font profiter leurs économies entre eux et qui deviennent les maîtres de l'économie.

Avantages de garder nos capitaux. "En gardant nos capitaux dans la province, nous devenons très riches", de dire M. Benoit. Il a profité de l'occasion pour faire connaître plusieurs avantages qui favoriseraient notre peuple.

En tout premier lieu, il a mentionné la question des maisons d'enseignement. Il a précisé que les institutions de haut savoir connaissent de graves difficultés financières. En étant riches, nous pourrions leur venir en aide. Il a donné comme exemple l'université McGill qui a reçu des dons très substantiels de gens de langue anglaise qui ont le moyen de passer ce geste.

Un autre avantage, est que nous serions moins nombreux comme clients des compagnies de finance. Il a cité, sur ce point, des chiffres concernant la ville de Montréal dont 85% de ces compagnies sont établies dans la section où la population française est la plus forte.

Abordant la question des emplois faits par la province, il a déclaré que le gouvernement du Québec a été obligé d'aller sur le marché de New York pour financer la nationalisation des pouvoirs électriques. Il a terminé en demandant aux jeunes de ne pas faire comme leurs pères et d'encourager les entreprises canadiennes françaises.

Au début de la matinée pa-

triotique, le président régional de la Société St-Jean-Baptiste, M. Bruno Sigmen, a énuméré quelques réalisations de ce groupement, tant sur le plan provincial que régional.

Comme partie récréative, les étudiants et étudiantes de nos écoles secondaires ont entendu un recital de Jean-Pierre Ferland, chansonnier de chez nous.

M. Raymond Désaulniers est élu président



M. Raymond Désaulniers Grand'Mère. Il succède à M. Victor Trahan. M. Maurice Calille a été élu vice-président et Me Jean Lehan, secrétaire trésorier et

conseiller juridique. Sur un nombre de 13 directeurs proposés et mis au scrutin secret, sept furent élus, suivant la constitution. Ce sont MM. Antonio Dubreuil, Maurice Nicole, Marcel Gervais, Jos Hanna, André Leduc, Victor Lavoie et David Hanna.

Une trentaine de membres ont pris part à cette assemblée annuelle. L'agenda comprenait le rapport du secrétaire, les rapports des comités et le règlementation des heures d'ouverture et de fermeture des magasins.

L'item des affaires nouvelles concernant l'achat par la cité de l'ancien bureau de poste, la question de l'achat chez nos marchands à prix égal ou à un prix légèrement supérieur, mais ne dépassant pas 10% en ce qui concerne les commandes de la cité pour divers matériaux, l'achat d'une bibliothèque municipale et l'imposition d'une taxe locative commerciale sur les fonds de commerce pour créer un fonds de stationnement, bref, toutes ces propositions ont été discutées à leurs mérites par les membres.

En Cour des Sessions

SHAWINIGAN — Une jeune fille de Shawinigan qui était accusée d'avoir volé une montre-bracelet et certains articles de ménage s'élevant à \$45, a admis sa culpabilité en Cour des Sessions de la Paix de Shawinigan.

La prévenue de 21 ans, qui en était à son premier forfait, connaît la prononce de sa sentence le 20 mars prochain, entre-temps elle pourra jouir de la clémence de la Cour qui l'a libérée sur parole.

L'enquête de la police avait été menée par le détective Raymond Richard et l'agent Guy Deschênes de la Sûreté municipale de Shawinigan.

Un jeune prévenu s'est reconnu coupable du vol de \$15 commis le 2 mars, au restaurant de M. Georges Casse de Shawinigan. Le jeune garçon en était à sa première infraction. Ce n'est que le 20 mars qu'il connaît sa sentence.

Son co-accusé dans cette affaire de vol, un jeune marin de 18 ans qui avait déserté de la marine militaire, s'est lui aussi reconnu coupable de ce forfait et S. H. le juge Léon Girard l'a condamné à purger une peine de 15 jours d'emprisonnement.

C'est le détective Raymond Richard et le constable Claude Veillette qui ont mené l'enquête dans cette cause de vol.

Un citoyen de Shawinigan, que l'on peut considérer comme un friand du poisson, puisqu'il est accusé d'avoir dérobé une certaine quantité de poissons, connaissait sa sentence en Cour des Sessions de Shawinigan. S. H. le juge Léon Girard a suspendu la sentence. Mais le prévenu devra s'engager à signer un engagement personnel au montant de \$200 à l'effet de garder la paix et tenir bonne conduite pour une période de deux ans. De plus, il devra signer un autre engagement le forçant à s'abstenir de boissons alcooliques pour la même période de temps.

Un individu de Shawinigan s'est reconnu coupable, hier après-midi en Cour des Sessions de la Paix de Shawinigan, sur deux infractions au code de la route.

Sur le premier chef d'accusation, son auto conduit sur automobile alors qu'il n'était pas porteur d'un permis de conduire. S. H. le juge Léon Girard l'a condamné à payer les frais de la cause ou à défaut de paiement à payer une amende de \$10 plus les frais de la Cour ou à défaut de paiement à 8 jours d'emprisonnement.

Sur le deuxième chef d'accusation, il était accusé d'avoir conduit son automobile alors que les feux rouges arrière ne fonctionnaient pas; le président du tribunal l'a condamné à payer une amende de \$10 plus les frais de la Cour ou à défaut de paiement à 8 jours d'emprisonnement.

Sur le deuxième chef d'accusation, il était accusé d'avoir conduit son automobile alors que les feux rouges arrière ne fonctionnaient pas; le président du tribunal l'a condamné à payer une amende de \$10 plus les frais de la Cour ou à défaut de paiement à 8 jours d'emprisonnement.

Sur le deuxième chef d'accusation, il était accusé d'avoir conduit son automobile alors que les feux rouges arrière ne fonctionnaient pas; le président du tribunal l'a condamné à payer une amende de \$10 plus les frais de la Cour ou à défaut de paiement à 8 jours d'emprisonnement.

Sur le deuxième chef d'accusation, il était accusé d'avoir conduit son automobile alors que les feux rouges arrière ne fonctionnaient pas; le président du tribunal l'a condamné à payer une amende de \$10 plus les frais de la Cour ou à défaut de paiement à 8 jours d'emprisonnement.

Sur le deuxième chef d'accusation, il était accusé d'avoir conduit son automobile alors que les feux rouges arrière ne fonctionnaient pas; le président du tribunal l'a condamné à payer une amende de \$10 plus les frais de la Cour ou à défaut de paiement à 8 jours d'emprisonnement.

Sur le deuxième chef d'accusation, il était accusé d'avoir conduit son automobile alors que les feux rouges arrière ne fonctionnaient pas; le président du tribunal l'a condamné à payer une amende de \$10 plus les frais de la Cour ou à défaut de paiement à 8 jours d'emprisonnement.

Sur le deuxième chef d'accusation, il était accusé d'avoir conduit son automobile alors que les feux rouges arrière ne fonctionnaient pas; le président du tribunal l'a condamné à payer une amende de \$10 plus les frais de la Cour ou à défaut de paiement à 8 jours d'emprisonnement.

Sur le deuxième chef d'accusation, il était accusé d'avoir conduit son automobile alors que les feux rouges arrière ne fonctionnaient pas; le président du tribunal l'a condamné à payer une amende de \$10 plus les frais de la Cour ou à défaut de paiement à 8 jours d'emprisonnement.

4,500 jonquilles mises en vente pour amasser des fonds

SHAWINIGAN — La Société canadienne du Cancer, section de Shawinigan, tiendra en avril sa campagne dont le but est de recueillir les fonds pour ses activités. Au dire du président de la Société du Cancer, M. J.-Emile Morin, ces fonds contribueront aux programmes de bien-être et d'éducation dans le but de prévenir le cancer.

La campagne de recrutement se tiendra le 11 avril. Cette journée sera appelée "la Journée de la jonquille". Plus de 4,500 fleurs seront mises en vente en différents endroits de la ville.

Mme Oscar Chabot, présidente en charge de cette journée, recevra l'aide de plusieurs autres personnes qui travailleront bénévolement dans le but de procurer à la Société, les fonds nécessaires à la prévention du cancer.

Cette initiative de la Société du Cancer est nouvelle dans la région. Par les années passées, les villes de Montréal, Toronto, Québec et Sherbrooke avaient leur journée de la jonquille. Cette année, Shawinigan et Trois-Rivières seront les deux seules villes de la région à posséder leur journée de la jonquille.

Un fait est à noter, c'est que les jonquilles qui seront vendues, sont des fleurs naturelles. Cette campagne se tiendra pour une seule journée. Elle débutera le matin pour se terminer dans le courant de la soirée.

Un fait est à noter, c'est que les jonquilles qui seront vendues, sont des fleurs naturelles. Cette campagne se tiendra pour une seule journée. Elle débutera le matin pour se terminer dans le courant de la soirée.

Un fait est à noter, c'est que les jonquilles qui seront vendues, sont des fleurs naturelles. Cette campagne se tiendra pour une seule journée. Elle débutera le matin pour se terminer dans le courant de la soirée.

Un fait est à noter, c'est que les jonquilles qui seront vendues, sont des fleurs naturelles. Cette campagne se tiendra pour une seule journée. Elle débutera le matin pour se terminer dans le courant de la soirée.

Un fait est à noter, c'est que les jonquilles qui seront vendues, sont des fleurs naturelles. Cette campagne se tiendra pour une seule journée. Elle débutera le matin pour se terminer dans le courant de la soirée.

Un fait est à noter, c'est que les jonquilles qui seront vendues, sont des fleurs naturelles. Cette campagne se tiendra pour une seule journée. Elle débutera le matin pour se terminer dans le courant de la soirée.

Un fait est à noter, c'est que les jonquilles qui seront vendues, sont des fleurs naturelles. Cette campagne se tiendra pour une seule journée. Elle débutera le matin pour se terminer dans le courant de la soirée.

Un fait est à noter, c'est que les jonquilles qui seront vendues, sont des fleurs naturelles. Cette campagne se tiendra pour une seule journée. Elle débutera le matin pour se terminer dans le courant de la soirée.

Un fait est à noter, c'est que les jonquilles qui seront vendues, sont des fleurs naturelles. Cette campagne se tiendra pour une seule journée. Elle débutera le matin pour se terminer dans le courant de la soirée.

PAS DE PROBLEME AVEC UNE VOITURE

Oldsmobile 1962 F.R.S. tout équipée. \$2,650.

Oldsmobile '63 4 portes, Hard Top, automatique, tout équipé. \$2,675.

Monarch 1961 Sedan 4 portes, tout équipé. \$2,125.

Oldsmobile 1959 Sedan 4 portes, tout équipé. \$1,395.

Chevrolet 1968 Station Wagon, 4 portes, V-8. \$1,395.

Chevrolet 1959 Station Wagon, 4 portes. \$1,125.

Renault 1960 'Dauphine' 425.

OLDSMOBILE 1963 4 portes, Hard Top, tout équipé. PRIX SPECIAL.

CHARS DE L'EXECUTIF:

2 CHEVROLET '63 Sedan 4 portes, 6 cylindres, Bel-Air automatiques, équipées.

CHEVROLET 1963 6 cylindres "Biscayne" 2 portes, automatique.

CHEVY 2 1963 6 cylindres, "Nova" automatique, équipée.

GELINAS AUTO INC 778, des Cèdres LE 7-6665 Shawinigan

VERRE - CONTACT

appareil acoustique "Zenith" Dr Marc Gelinac o.d. spécialiste en vision optométriste

2460 St-Marc, App. 4 (centre DoBel) Shawinigan

Téléphone LE 9-2332

YES L. DUHAINE b. a., b. c. l. AVOCAT-BARRISTER

Case postale 111, Station B 2460, St-Marc Shawinigan (Centre DoBel) App. 8

Fernand

Demers, co-accusé dans cette cause, avait joué de la clémence de la Cour, en bénéficiant d'une sentence suspendue.

Les deux jeunes prévenus s'étaient rendus à la maison de M. Liguori Boucher, en faisant mine de posséder une arme à feu. Ils avaient demandé à M. Boucher de leur donner l'argent qu'il possédait. Au moment de cette tentative de vol, Demers et Lavoie portaient la cagoule.

L'enquête en vue de retracer les auteurs de cette tentative de vol a été menée par le capitaine-détective Léopold Gilbert, le détective Raymond Richard et l'agent Roland Gelinac de la Sûreté municipale de Shawinigan.

1384, Frison (angle Royal) Shawinigan

Tél.: Bureau LE 9-4732

HUBERT ST-ONGE Assurances générales Vie - feu - vol - auto, etc. Courtier d'assurances

GIRARD & FRERE AUTO ENR.

Pour les pièces électriques radiateurs de votre auto. 87 Thibreau FR. 5-0888 Cap-de-la-Madeleine



1384, Frison (angle Royal) Shawinigan

Tél.: Bureau LE 9-4732

HUBERT ST-ONGE Assurances générales Vie - feu - vol - auto, etc. Courtier d'assurances

AVIS IMPORTANT!

SERVICE AUTOBUS DANS LA VILLE DE GRAND'MERE

A compter du 9 mars au matin, le tarif pour les usagers du service d'autobus dans la ville de GRAND'MERE, sera de 10c au lieu de 5c.

Toutefois, les étudiants répondant aux règlements de la compagnie pourront bénéficier du tarif réduit de : 4 passages 25c.

Les "tokens" d'étudiants ne sont en vente qu'au terminus.

Carrier & Freres Ltée service autobus.

VA VOIR QUEQUIN QUI CONNAIT CA CHARLES MARCOTTE M. Photographe

PARIS, pour VOUS Voir Le Nouvelliste du 10 mars 7

Défilé de Modes Présenté par EXCLUSIVITES FEMINES ENR. Mme Carmen Lafrance, prop. 1862, rue ST-MARC Shawinigan au profit des Majorettes de Shawinigan MERCREDI, 11 mars 1964 A 8 heures P.M. AU CENTRE PAROISSIAL SAINT-MARC PRIX D'ENTREE: \$1.00 NOMBREUX PRIX DE PRESENCE Commentatrice: Mme R. Buisson

TELEVISION

10:00-10:30 HECTOR HEATHCOTE LIVE AND LEARN DISCOVERY '64

RADIO CH 55

10:00-10:30 SATURDAY NIGHT MOVIE "Rally Round the Flag Boys"

10:00-10:30 OUVERTURE et INTERMEDE MESSE DU SACRIFICE



(Téléphoto PC)

ELIZABETH TAYLOR et RICHARD BURTON expriment leur satisfaction dans un hôtel de Toronto après que l'actrice eût appris que son divorce avec Eddie Fisher avait été accordé par le juge Arcadio Estrada, au Mexique.

Elle obtient son divorce

Elizabeth Taylor a le champ libre pour épouser Burton

PUERTO VALLARTA (PA) — L'actrice Elizabeth Taylor a obtenu un divorce mexicain hier, du chanteur Eddie Fisher.

Le juge Arcadio Estrada a déclaré que puisque Fisher n'a pas contesté la requête, c'est donc "que presument il confesse" à l'accusation de l'adultère.

Le juge a également déclaré spécifiquement que le divorce est valide et que l'actrice est libre de se remarier.

Il est évalué à \$280,000

Un tableau rejeté des experts était de Watteau

LONDRES (UPI) — On vient d'apprendre qu'un tableau, précédemment rejeté par les experts, est en réalité une oeuvre perdue du grand artiste français du dix-huitième siècle, Antoine Watteau.

Mais Michael Levey, assistant directeur de la Galerie Nationale de Londres, étudia le tableau, de forme ovale, et les résultats, publiés dans le magazine de Burlington, prouvent que c'est un des quatre tableaux que Watteau peignit pour décrire les saisons.

La Galerie Nationale de Washington possède l'été, le seul autre de la série qui existe encore.

Dimanche

10:00-10:30 TIME FOR SUNDAY SCHOOL FAITH FOR TODAY

Dimanche

10:00-10:30 LE PAYS DE LA HAUTE SAVOIE de Jules Bracken et Hal Barrett

Dimanche

10:00-10:30 OUVERTURE et INTERMEDE MESSE DU SACRIFICE

Dimanche, 8 mars 1964

8:45 Cours universitaires: Chimie générale

Dimanche, 8 mars 1964

8:45 Cours universitaires: Géographie physique

Le Théâtre-Club en tournée au Nouveau-Brunswick

MONTREAL (PC) — Une troupe de théâtre de langue française, la compagnie canadienne du Théâtre-Club, a rendu public l'itinéraire qu'elle suivra lors d'une tournée dans la province du Nouveau-Brunswick, au mois d'avril.

VACANCES NOCES CONGRES

1ère leçon ou soirée chez des amis in-fimes. SOYEZ PRETS Plus de plaisir, de nouveaux amis vous inviteront — vous serez le clou de la soirée!

ORA-JEL

POUSSE DES DENTS? Le dentiste qui vous offre un service complet de plus. Prenez simplement ORA-JEL, au tube au générique.

HOTEL DU BOULEVARD

CA 8-2718 LOUISEVILLE présente Samedi, seulement BERNARD TANGUAY, m.c. qui présentera CHRISTIANE COURCELLE chanteuse de grand talent.

HOTEL de LIDO

1086, rue Champflour Trois-Rivières FR 4-2438 met à votre disposition 60 CHAMBRES A L'EPREUVE DU FEU

SPOUTNIK EN ORBITE

TOUS LES SAMEDIS A COMPTER DE 12:00 ET JUSQU'A 6:00 550 VOUS PARLE PAR LA VOIX DE MICHEL TRAHAN

LE POSTE DE TV LE PLUS POPULAIRE AU COEUR DU QUEBEC

3:00-4:00 WORLD OF SPORTS SUR LE MATELAS

Le Théâtre-Club en tournée au Nouveau-Brunswick

3:00-4:00 DANS TOUS LES CANTONS LES SIXTIES

André Bertrand à Manseau

NICOLET (LC) — André Bertrand, artiste bien connu de la télévision et frère du célèbre Yoland Guérard, sera l'artiste invité de la jeune chambre de Manseau dimanche à une soirée dansante qui marquera le couronnement de la reine de la Jeune Chambre de Manseau.

SALLE LEMIRE

CE SOIR A 8 HRES 30 ORCHESTRE LES MEGATONES populaires artistes bien connus dans la région. DIMANCHE SOIR Orchestre LEVIS BOULIANE

GOURONNEMENT DE LA REINE

de la Jeune Chambre de Commerce de MANSEAU Mlle Lise Lefebvre Dimanche 8 mars à 8 h. 30 p.m.

SALUT LES COPAINS

C'est Gaston Santerre qui vous SALUT LES COPAINS, et qui vous invite à passer une agréable fin de semaine. Qui de plus agréable que de la passer en compagnie de CHLN, en y écoutant VOTRE choix de plus belles mélodies...

CHLN

RADIO No 1 AU COEUR DU QUEBEC

HOTEL MANOIR

St-Leonard d'Aston présente en sa nouvelle salle "MONACO" SAMEDI SOIR l'orchestre des DES FOURS JACK

Pour le Salon du Printemps

Le Musée des Beaux-Arts a reçu 1,007 oeuvres

MONTREAL (PC) — La direction du Musée des Beaux-Arts de Montréal a annoncé qu'elle avait reçu un total de 1,007 oeuvres, parmi lesquelles ont été choisies les pièces qui seront présentées au public lors de son 81e Salon du Printemps.

Ont soumis leurs oeuvres des artistes de neuf provinces ainsi que des sculpteurs et des peintres canadiens vivant dans six pays différents.

Le communiqué publié aujourd'hui déclarait qu'actuellement on informait les artistes de l'acceptation ou du refus des oeuvres qu'ils ont présentées. Le Salon du Printemps se tiendra du 1er avril au 3 mai. On devrait annoncer très bientôt le nombre des oeuvres acceptées.

Un jury de cinq membres, qui a fait le tri parmi toutes les oeuvres présentées, a également choisi les gagnants des quatre grands prix d'une valeur de \$250 à \$1,000. Les noms des gagnants n'ont pas encore été dévoilés.

HOTEL MANOIR

St-Leonard d'Aston présente en sa nouvelle salle "MONACO" SAMEDI SOIR l'orchestre des DES FOURS JACK

vous danser toute les danses populaires en plus COUSINS VIVIENS initiateur du père Gédéon.

Dimanche soir LES GARCONS DE MINUIT trois fameux chanteurs musiciens fantasistes.

A ne pas manquer grande finale du concours de danse de fin de mois, les gagnants, à la fin de l'année, se méritent un voyage en Floride.

Salle de réception Réservez à l'avance pour banquets, noces, fêtes intimes. M. R. BLANCHETTE prop. TEL.: 53

RUFIN EN SOIREE VEN. SAM SPECTACLE CONTINUEL GEORGES LEMIRE RICHARD GIROUX

HOTEL de LIDO 1086, rue Champflour Trois-Rivières FR 4-2438

SERVICE DE SALLE A MANGER de 7 hres a.m. à 3 hres p.m.

COCKTAIL LOUNGE BISTRO SALON MEXICAIN SALON PRIVE POUR MEETING

ORCHESTRE TOUS LES SOIRS mettant en vedette LES MASTERS maîtres du chant et de la danse

ENTREE GRATUITE TOUS LES SOIRS DE LA SEMAINE.

HOTEL DU BOULEVARD CA 8-2718 LOUISEVILLE

ORA-JEL POUSSE DES DENTS?

VACANCES NOCES CONGRES 1ère leçon \$2.00

SALLE LEMIRE CE SOIR A 8 HRES 30

GOURONNEMENT DE LA REINE de la Jeune Chambre de Commerce de MANSEAU

SALUT LES COPAINS A COMPTER DE 12:00 ET JUSQU'A 6:00

CHLN RADIO No 1 AU COEUR DU QUEBEC

HOTEL MANOIR St-Leonard d'Aston

MONACO SAMEDI SOIR DES FOURS JACK

COUSINS VIVIENS

LES GARCONS DE MINUIT

M. R. BLANCHETTE

HOTEL de LIDO

SERVICE DE SALLE A MANGER

COCKTAIL LOUNGE BISTRO

LES MASTERS

ENTREE GRATUITE

HOTEL DU BOULEVARD

ORA-JEL

VACANCES NOCES CONGRES

SALLE LEMIRE

GOURONNEMENT DE LA REINE

SALUT LES COPAINS

CHLN

DE L'IMAGE AU SON

Un record d'inscriptions

Le deuxième festival-concours J.M.C. de la Mauricie aura inscrit un record d'inscriptions, cette année, parmi toutes les manifestations du genre organisées ou sous les auspices de Jeunes Musicales. On a enregistré deux cent treize concurrents, dont cent soixante-huit jeunes pianistes. Inutile d'insister sur la grande vogue dont jouit cet instrument qu'on retrouve dans la plupart des foyers. L'étude du piano est ancrée dans nos moeurs et fait partie du bagage intellectuel de tout enfant qui veut se cultiver.

Quant au reste, à l'exception des chorales d'enfants, c'est presque un désastre. Seulement dix violonistes et onze instrumentistes comprenant des flûtistes, clarinettes, trompettistes, saxophonistes et même un xylophoniste. S'il manque d'élèves, c'est qu'il manque également de professeurs. Ou ces derniers ont craint d'orienter leurs élèves vers un concours qui ne veut qu'encourager les jeunes à se développer, à se présenter devant un public et à recevoir les conseils d'un adjudicateur compétent.

La même chose du côté vocal. En dehors des chorales, une seule candidate. Et pourtant, je connais plusieurs personnes qui étudient le chant à Trois-Rivières et dans la région. Craignent-elles la concurrence? Ou les remarques du juge? A l'avenir, le festival devra-t-il être réservé aux seuls pianistes? Une chose est sûre: moins la concurrence sera forte, moins grand également sera l'intérêt porté autour de cette manifestation.

Les Compagnons voyagent

Le 14 et 15 mars, les Compagnons Notre-Dame iront participer à la Semaine des Arts de l'université d'Ottawa. Ils y donneront deux représentations de "Un goût de miel", pièce de Shelagh Delaney.

Dernier concert symphonique

L'Orchestre symphonique de Québec clôturera, mardi prochain, sa saison musicale à Trois-Rivières. Le programme définitif comprend l'Ouverture Leonore No 3, de Beethoven, le Festin de l'Araignée, de Roussel, le Concerto No 1, en la mineur, op. 33, de Saint-Saëns, avec Arpad Szomoru, violoncelliste. Enfin, la Symphonie No 3 en fa majeur, op. 90, de Brahms. Le concert sera dirigé par Roland Leduc.

Le soliste est le premier violoncelle de l'orchestre, Arpad Szomoru jouera le lendemain, à Radio-Canada, à l'émission Petit concert. Il interprétera la Folia, de Marin Marais, une oeuvre pour violoncelle et cordes.

Importante exposition

Le club Amitiés et Rencontres de la bibliothèque municipale organise une autre importante exposition en collaboration avec la Galerie Nationale. Elle aura lieu du 15 au 19 mars à la Bibliothèque des Aînés. On verra des toiles des plus grands peintres canadiens, notamment Borduas, Dumouchel, Pelland et Riopel. Aussi des toiles de Louis Fargue.

La famille Burke

La célèbre famille Burke sera à Trois-Rivières et au Cap-de-la-Madeleine en fin de semaine. Elle donnera deux concerts au séminaire St-Joseph, aujourd'hui. Elle logera à la Maison du Pelerin et on pourra l'entendre de nouveau au sanctuaire dimanche matin, à la messe de 10h.30.

Un grand film

Lors de la grande semaine du Film français en 1963, le film "Les menteurs" avait remporté tous les honneurs. Cette oeuvre est à l'affiche, à partir d'aujourd'hui, au Cinema de Paris. Les principales vedettes sont Dawn Adams, Jean Servais, Claude Brasseur. Le second film à l'affiche: "Le Masque de la Terreur", avec Gérard Landry, Erno Crisa, Féderica Ranchi.

Jacques St-Onge

Un musée d'art moderne à Montréal

QUEBEC — Le ministre des Affaires culturelles projetait d'ouvrir un musée d'art moderne à Montréal, grâce à la précieuse collaboration de Dr Otto Bengler, de la métropole, qui s'est engagé à faire des démarches pour obtenir gratuitement, de peintres canadiens et européens, cent toiles qui constitueront l'inventaire du musée, au départ.

Le ministre des Affaires culturelles, M. Georges Lapalme, a annoncé la nouvelle à l'Assemblée législative, en expliquant les raisons qui l'ont incité à demander \$100.000 dans ses crédits sous le chapitre "Musée d'art moderne".

Ils plaident coupables

Des marchands de Toronto vendaient de faux tableaux

TORONTO (UPI) — Deux marchands de tableaux de Toronto viennent de plaider coupables à une accusation de conspiration pour frauder le public en vendant des faux tableaux, et qui ont vendu la plupart des toiles.

Tous les faux découverts avaient été achetés par des clients chez Lewis ou à des encans de Ward Price, où ils étaient vendus au profit de Lewis.

Lesle W. Lewis, âgé de soixante et un ans, qui dirige une galerie d'art, rue Grenville, et Neil Sharkey, âgé de trente ans, de la galerie Scottish, rue Young, devront également répondre à soixante-huit accusations de fraude, en rapport avec les faux tableaux.

Le premier témoin à comparaître devant la cour du comté fut l'inspecteur de la police provinciale, James Erskine, qui affirma que les reçus font

voir que les deux commerçants avaient perçu plus de soixante-dix mille dollars de la maison Ward-Price, qui organise les encans de tableaux, et qui ont vendu la plupart des toiles.

Les enquêtes au sujet des faux tableaux ont commencé en novembre 1962, alors que la Galerie Nationale d'Ottawa donna des signes d'inquiétude au sujet de plusieurs faux tableaux, attribués à d'éminents peintres canadiens, et qui arrivèrent sur le marché en 1961 et 1962.

Erskine dit que plus d'un centaine de demandes étaient arrivées à la galerie au sujet de tableaux attribués à des artistes tels que Arthur Limer, J.E.H. MacDonald, A.Y. Jackson et Cornelius Krieghoff.

Des recommandations concernant le commerce du livre français au Québec

QUEBEC (PC) — Le ministre des Affaires culturelles doit soumettre prochainement au cabinet des recommandations concernant le commerce du livre français au Québec, sur lequel il a traité après les manuels scolaires dans le rapport Bouchard et sur lequel la principale recommandation était l'institution d'une Régie du commerce du livre français.

Ni le premier ministre Lesage, ni M. Georges-Emile Lapalme n'en ont dit davantage en réponse à la question posée hier soir par le chef de l'Opposition.

M. Daniel Johnson avait soulevé la question en rappelant que cette seconde partie du rapport Bouchard avait reçu beaucoup moins de publicité que celle de ses éditeurs, et en finissant par une grande satisfaction, "un dent de justice".

Le chef de l'Opposition devant par la suite s'élever contre les subventions du Conseil fédéral des Arts à la publication de romans, surtout quand il s'agit de subventions destinées exclusivement à des oeuvres de langue française. Il estime qu'Ottawa emploierait mieux ses fonds à encourager les arts plastiques.

M. Lapalme a abondé dans le même sens en observant que cela "n'a aucun sens de faire de la littérature romanesque une littérature d'Etat", et que le Canada était bien le premier pays à sa connaissance à subventionner le roman.

Les concours

Comme M. Johnson souhaitait voir les autorités provinciales trouver une formule d'encouragement à la production littéraire autre que l'établissement, le ministre a fait remarquer que les concours littéraires et artistiques de la province, avec leurs premiers prix de \$4.000 dans les diverses sections, ne sont dépassés que par un seul prix analogue accordé aux Etats-Unis. Au total, les prix attribués à l'occasion de ces concours se chiffrent par \$75.000.

Au sujet de l'encouragement à la production littéraire, le membre du cabinet a encore signalé que le Conseil provincial des Arts voulait mener à l'étude des études poussées. Cet organisme faisait remarquer au ministre que l'année dernière a donné au Québec une récolte littéraire

de faible qualité. Aussi, est-il plus convaincu que jamais qu'il ne faut pas subventionner toutes les oeuvres dans l'espoir de voir sortir un chef-d'oeuvre du nombre.

L'an dernier, a fait savoir le ministre, dix des 27 ouvrages soumis ont été acceptés par l'assurance-édition.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Ainsi, le Conseil a invité le ministre à assister le plus souvent possible à ses séances, fixant même un minimum de quatre fois par année. M. Lapalme a expliqué qu'il s'en était jusqu'ici abstenu dans la mesure du possible afin de ne pas gêner la liberté des délibérations du Conseil. Il ne saurait toutefois refuser l'invitation du Conseil lui-même.

La nouvelle politique prévoyait surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.



Me YVES GABIAS, député provincial de Trois-Rivières, et Mme Gabis, rehausseront de leur présence, à titre de présidents d'honneur, le 18 mars, à l'hôtel St-Maurice, le club B.A.P. de 5 à 7 hres, le 18 mars, à l'hôtel St-Maurice. Les Petits Chanteurs de Trois-Rivières, sous la direction de l'abbé Claude Thompson, rempliront le programme musical.

La famille Burke accueillie partout avec enthousiasme

Un concert comme on n'en entend pas souvent sera présenté, aujourd'hui au séminaire St-Joseph, en matinée et en soirée. Les artistes au programme sont la famille Burke, un groupe de chanteurs qui suivent les traces de la famille Trapp et dont la renommée grandit très rapidement. En quelques années, la famille Burke a donné des centaines de concerts aux Etats-Unis et au Canada et elle a remporté, cette semaine, à Montréal, un succès retentissant.

Deux auditions auront lieu. Cet après-midi les étudiants entendront la famille Burke et ce soir le public adulte.

La critique a salué avec enthousiasme les concerts de la famille Burke. Même la télévision en a fait ses vedettes. Si bien que Ed Sullivan l'a invitée le 22 décembre dernier à une de ses auditions du dimanche soir. La baronne Trapp, pour une a été emballée par les chanteurs de la famille Burke, cinq garçons, cinq filles, le père et la mère. M. Burke est un organiste et un maître de chœur de grande classe. C'est dire avec quelle autorité il peut diriger de la musique religieuse polyphonique. Mais ils chantent aussi en neuf langues, ce qui leur permet de toucher à la musi-

que de nombreux pays. Leur répertoire part donc du 13e siècle et va jusqu'au moderne. Josquin des Pres, Palestrina, Bach, Mozart, Brahms, Vittoria, Archangeliski sont à leur programme, aussi bien que le folklore, les spirituals. Vedette de la radio, de la télévision, la famille Burke a aussi commencé à faire des disques, qui connaissent une grande popularité.

C'est dire la qualité de l'ensemble vocal que nous entendrons aujourd'hui au séminaire St-Joseph.

HORAIRES - CINEMAS

CINEMA DE PARIS — "Les menteurs" et "Le Masque de la Terreur" 10h.30 - 12h.45 - 8h.15. Dimanche: Continuité.

CINEMA LE BARONNET — "Singe en cage" 10h.30 - 12h.45 - 8h.15. En soirée: "Le Rossignol des Montagnes" 8 hres. Dimanche: matinée 10h.30.

THEATRE CAPITOL — "Les Femmes Accusent" 10h.30 - 12h.45 - 8h.15.

THEATRE CHAMPLAIN — Samedi: matinée pour enfants "Le Rossignol des Montagnes" 10h.30 - 12h.45 - 8h.15. En soirée: "Le Rossignol des Montagnes" 8 hres. Dimanche: matinée 10h.30.

THEATRE IMPERIAL — Samedi: matinée pour enfants "Le Rossignol des Montagnes" 10h.30 - 12h.45 - 8h.15. En soirée: "Le Rossignol des Montagnes" 8 hres. Dimanche: matinée 10h.30.

Le ministère des Affaires culturelles sera seul responsable des subventions

QUEBEC (PC) — Le ministre des Affaires culturelles assumera désormais seul la responsabilité des subventions qu'il accorde. Libéré de cette responsabilité, le Conseil provincial des Arts gardera cependant celle de recommander les ouvrages en vue de l'assurance-édition.

Ces dispositions figurent dans une nouvelle politique exposée à la Chambre par M. Georges-Emile Lapalme, qui a déclaré endosser entièrement ces recommandations et les autres que lui ont récemment soumises le Conseil des Arts.

Ainsi, le Conseil a invité le ministre à assister le plus souvent possible à ses séances, fixant même un minimum de quatre fois par année. M. Lapalme a expliqué qu'il s'en était jusqu'ici abstenu dans la mesure du possible afin de ne pas gêner la liberté des délibérations du Conseil. Il ne saurait toutefois refuser l'invitation du Conseil lui-même.

La nouvelle politique prévoyait surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.



JOHN ADASKIN, musicien de renommée internationale, vient de mourir à Toronto. M. Adaskin, secrétaire du Centre Musical Canadien depuis 3 ans, était diplômé des conservatoires de Toronto et de Hambourg. En juillet 1961, il avait été nommé "fellow" de la Société Royale des Arts, de Londres, Angleterre.

Enquête ajournée indéfiniment

TORONTO (PC) — L'enquête déclenchée par les accusations de mauvaise gestion portées contre certains des dirigeants de l'Association canadienne des artistes de la télévision et de la radio a été ajournée indéfiniment, mercredi, après que le secrétaire général de l'organisation, M. Marcel Franco, eut été terrassé par une crise cardiaque.

Apparemment, M. Franco ne quittera pas l'hôpital avant trois semaines et il devra s'écouler plusieurs mois avant qu'il soit en état d'être interrogé. L'attaque cardiaque dont il a été victime remonte à la semaine dernière.

L'enquête, qui est dirigée par le professeur Bora Laskin, de la faculté de droit de l'Université de Toronto, a été entreprise à la requête de l'ACART. L'affaire a été déclenchée après que Percy Soltzman, un météorologue à l'emploi de Radio Canada a accusé M. Franco de mauvaise administration et qu'il eut formulé d'autres accusations à l'endroit des membres de l'exécutif.

Le professeur Laskin devait soumettre son rapport aux 2.000 membres de l'association avant les prochaines élections prévues pour la semaine prochaine. Les élections auront lieu quand même.

Les pouvoirs publics doivent stimuler l'industrie du cinéma

OTTAWA (PC) — L'Association professionnelle des cinéastes, dans un mémoire qu'elle a transmis aujourd'hui au secrétaire d'Etat, M. Maurice Lamontagne, soutient qu'une industrie de production de longs métrages ne pourra se maintenir au Canada "uniquement dans la mesure où les pouvoirs publics interviendront avec vigueur pour stimuler le développement".

L'APC recommande la création au sein du gouvernement d'un organisme administratif qui pourrait être connu sous le nom de "Centre canadien de la cinématographie" qui serait distinct de l'ONF et dont la responsabilité s'étendrait sur tous les aspects de l'industrie du cinéma.

En ce qui a trait à l'Office national du film, les cinéastes professionnels recommandent que sa production n'ait pour but que le prestige du Canada et l'information de ses citoyens se gardant bien d'être un agent compétitif à l'égard des producteurs indépendants.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.

Par ailleurs, le Conseil obtient surtout de plus amples consultations et une plus étroite collaboration de la part du ministère.

En Chambre, M. Lapalme a dit souhaiter que le Conseil puisse employer ses énergies à autre chose qu'un épluchage de nombreuses petites subventions. Il en attend surtout des suggestions précises sur des politiques d'ensemble qui évitent le retard en de nombreux domaines, des que les moyens financiers cessent de lui faire défaut.



OLEG CASSINI parle aux élégantes

Une allure suprêmement raffinée et féminine

Comment s'esquisse le tableau de la mode pour la saison chaude?

En premier lieu—comme je l'ai laissé entendre en des chroniques précédentes—l'ajustement très étroit et sec est définitivement chose du passé. De même l'allure masculine et sportive. La grande vogue c'est l'allure suprêmement raffinée et féminine, délicate et exquise. Des ruches, des plis, des fleurs, des noeuds, des corsages bloussants, des tissus souples et des couleurs discrètes soulignent la transition.

On conserva cependant un semblant d'ajustement. La nouvelle silhouette, quoique non strictement ajustée, moule doucement la ligne, du buste aux hanches, accentuant la taille. Mais, à partir des hanches, l'accent est mis sur la souplesse, la grâce, le mouvement. Les jupes ondulent et tourbillonnent à l'aide de plis, de panneaux et d'incrustations; les bas, transparents ou opaques empruntent des couleurs fraîches afin de présenter une teinte uniforme des épaules au talon; les chaussures sont plus basses, plus aérées, plus ouvertes de toutes parts, donnant l'impression qu'elles vont se transformer en sandales.

La silhouette carrée est désuète. L'apparence générale est celle de la sveltesse, les épaules étroites et naturelles et des manches montées et ajustées. Les manteaux et les vestes de tailleurs sont plus étroits, ces dernières étant légèrement

Les chapeaux

à large

bord

connaissent

une grande

vogue.

Le genre

sombreto

est très

recherché.



ajustées et relativement courtes, se terminant à l'os de la hanche. Les cols deviennent de plus en plus importants, les revers sont plus larges, les encolures plus échancrées. Il en est de même pour les robes dont les encolures sont plus profondes et plus sculptées.

Cette apparence d'allongement prévaut dans les robes; souvent elles adoptent la coupe chemise. Les poches sont basses, les plis de même, ainsi que la martingale du dos. Pour le soir, la ligne de taille est remontée, mais, pour le jour, la taille est basse et souvent accentuée par une ceinture ou un ceinturon. L'ourlet plus mobile de la jupe se place juste au-dessus du genou. Pour le soir, le décolleté est de plus en plus bas. Mais on l'adoucit au moyen d'écharpes, de foulards, de châles, de pelerines.

Les tissus sont en général plus unis, plus souples et plus subtils. La vogue est au lainage, à la toile, la gabardine, la soie et le piqué de coton. Le tissu le plus en vogue est l'alpaca, marine ou noir. On voit de la dentelle partout. Les plis, rayures et quadrilles du costume masculin sont en évidence, de même que les couleurs unies en gabardine, en étoffes croisées ou côtelées.

Les couleurs en vogue sont le noir et le marine et les nouvelles teintes de fuschia, de jaune tournesol et de rouge oeillet. Les imprimés sont grands et de couleurs vives, les motifs floraux en tête. Le blanc, cependant, est à son sommet de popularité, utilisé seul, pour éclaircir et adoucir les teintes brillantes, ou pour trancher sur le marine ou le noir d'un tailleur. Pour le soir, le blanc se retrouve dans la soie et le crêpe et tout le jour en organdi et en dentelle. Pour les accessoires, les reptiles sont en vogue, qu'ils soient authentiques ou simulés, particulièrement pour les sacs à main. Encore là, la couleur c'est le blanc.

Au miroir de la mode

En accord avec la tendance de la mode très féminine, les chapeaux sont devenus plus raffinés, plus captivants, et, pour changer, ont gagné le droit de constituer une partie intégrante de la toilette féminine. Cependant, sur les chapeaux, l'accent se porte davantage sur la forme que sur l'ornementation et les détails superflus. La forme, on la retrouve dans le bord, le bord large qui s'étend en auréole, qui se relève en avant et se baisse sur la nuque, ou qui ondule en de captivantes courbes.

La matière la plus nouvelle et la plus intéressante en chapellerie est actuellement la paille tissée dont la texture va d'une finesse comparable à celle de la dentelle et qui projette des ombres mouvantes sur le front et le visage, jusqu'aux textures rugueuses qui conviennent parfaitement à la forme sombrero. Les autres matières utilisées pour les chapeaux sont la toile, la soie, l'organdi, le feutre ainsi que le cuir verni (spécialement destiné aux coiffures à bords moins importants, du genre casque ou à visière). Un intérêt subtil est créé par des touches aussi féminines que des rubans noués sous le menton, un large noeud dépassant du bord ou porté à l'avant ou à l'arrière, un gardénia blanc ou un camélia rose placé de façon exquise.

Un conseil à propos

Si vous appartenez à ce genre de femmes qui veulent absolument suivre la mode du décolletage plongeant, mais qui êtes trop modeste pour exposer votre poitrine, ou si votre plus récent soutien-gorge n'est pas assez décolleté pour votre robe, ou encore si vous voulez être élégante d'une façon un peu excitante, épinglez votre broche favorite au creux de la pointe de votre soutien-gorge, et laissez-la entrevoir au creux de la poitrine.



Mlle MICHELINE LALIBERTE, fille de M. et Mme Odilon Laliberté, de la paroisse Notre-Dame-des-Sept-Allègres, Trois-Rivières, et M. Jean-Marie Jodoin, fils de M. et Mme Roger Jodoin, du Cap-de-la-Madeleine, dont le mariage sera célébré dans la plus stricte intimité à 9 hres, lundi le 30 mars, en l'église Notre-Dame, Pas de faire-part.

Eblouissante carrière d'un mannequin

Une Canadienne qui réussit à Paris, dans un domaine aussi spécial-

son parvenus qui vantent son extrême simplicité et sa gentillesse

est en ce moment en grande demande et comme elle sait à quel point cette carrière est fugitive, elle s'y consacre entièrement.

Les Trifluviennes ne manqueront pas d'aller l'admirer, d'autant plus qu'elles sauront ensuite retrouver son visage expressif dans un grand nombre de revues féminines, de France et du Canada.

Marcelle St-Amant révélera bientôt son beau talent aux Trifluviens.



se que celui de mannequin de cabine, c'est-à-dire mannequin pour photographies de mode, et qui a aussi assumé les fonctions de remplaçante dans plusieurs des plus grandes maisons de couture, voilà de quoi faire les manchettes des journaux.

Ce mannequin, c'est Marcelle Saint-Amant et des Trifluviennes auront l'avantage de la voir évoluer au cours du défilé de mode présenté par le club Kiwanis, mardi et mercredi prochains, les dix et onze mars, à l'hôtel Saint-Maurice.

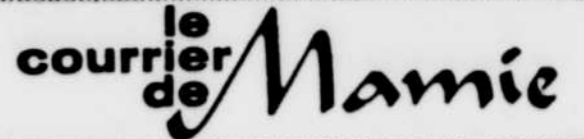
On pourra admirer sa silhouette élégante, la grâce de sa démarche et sa suprême aisance pour présenter les modèles les plus nouveaux de la saison prochaine. Quelques échos nous

où le charme de la Parisienne s'est greffé sur la bonne grâce de la Canadienne. Elle a révélé les raisons de son succès: un travail acharné, une grande disponibilité et la plus parfaite lucidité. Elle

Carnet mondain

M. et Mme Léo Pronovost, du Rapide Blanc, annoncent les fiançailles de leur fille Louise avec M. Pierre Viger, ing., fils de M. et Mme Georges Viger, de Québec. Le mariage aura lieu le 18 avril prochain.

Ce n'est pas drôle de vieillir



DEMANDE. Il y a cinq ans que je garde la belle-mère. J'ai tout fait pour elle, je lui ai donné la plus belle chambre. Elle n'est jamais satisfaite. Elle a quatre-vingts ans. Mon mari ne veut pas la renvoyer, disant qu'elle est vieille et qu'on n'en a pas pour longtemps. Moi, j'en ai assez de n'être plus maîtresse chez moi. Elle critique tout: les enfants, la manière de vivre. Elle brise notre foyer. Si les enfants ont des devoirs envers leurs parents, les parents doivent en avoir eux aussi envers leurs enfants pour les rendre heureux et les laisser faire leur bonheur eux-mêmes.

Si ça continue, je vais partir travailler au-dehors. Je n'en puis plus de toujours me sacrifier. Mes enfants ne peuvent plus l'endurer. Avant, ils aimaient bien leur grand-mère mais à présent ils n'ont plus d'affection pour elle car elle est très injuste pour eux. Les enfants de sa fille sont comblés de toutes sortes de choses mais ils ne veulent pas la garder. Elle est jalouse de notre bonheur et méchante. Je ne comprends pas qu'une mère soit si injuste. C'est nous qui la gardons et elle a tout donné à son petit-fils parce qu'il est son préteur. Au moins, si elle était aimable pour nous, on pourrait la tolérer. Demandez donc aux mamans de comprendre un peu plus pour avoir la paix, la vie est si courte.

pu m'empêcher d'éprouver une grande tristesse en lisant votre lettre. Je suis d'accord avec vous pour dire que, lorsque c'est possible, les parents âgés ne devraient pas vivre avec leurs enfants mariés, surtout, la belle-mère ne devrait pas vivre chez sa bru. Mais je n'ai pas beaucoup aimé votre phrase sur les devoirs des parents envers leurs enfants. Une femme qui a élevé sa famille a sûrement fait de nombreux sacrifices et s'est dévouée pour ses enfants, sans compter. Il serait juste qu'après les quatre-vingts années d'existence elle reçoive un peu de reconnaissance et de soins. Si c'était votre mère, jugeriez-vous les choses de la même façon? Mais c'est la même chose? (Voir Ce n'est page 19)

UNE MERE BIEN PEINEE.

Réponse: Je suis sûre que cela peut être éprouvant de vivre avec une vieille dame un peu malcommode. Mais je n'ai

MAINTENANT OUVERT

Salon Guy

Guy Boulay, propriétaire

1611, Royale 2e étage
Trois-Rivières St-Georges

378-5011

BAL MASQUE

Ecole Secondaire l'Assomption
Cap-de-la-Madeleine

SAMEDI 7 MARS

A 8h.30

Prix de présence.

Entrée \$1.00

Bienvenue à tous!



INESTIMABLE

Le prix de cette bouteille de sang ne saurait s'établir en dollars. Heureusement, telle n'est pas la pratique en notre pays. Chaque année, la Croix-Rouge canadienne fournit gratuitement du sang entier et des dérivés du sang à près de 300,000 malades, accidentés et sinistrés. Tout ce qu'on vous demande en retour, c'est votre appui. Par son service de transfusion sanguine et d'innombrables façons, la Croix-Rouge vient en aide à notre ville, à notre pays, au monde entier. En appuyant la Croix-Rouge, vous aidez beaucoup... beaucoup de gens.

LA CROIX ROUGE EST À L'OEUVRE

+

PARTOUT ET TOUJOURS

Quartier Général de la Croix Rouge, 765, rue Bonaventure — FR. 6-6084

NOUVELLE ADRESSE

La direction et le personnel du

SALON YVETTE

actuellement situé au

301-A, Loranger, Cap-de-la-Madeleine.

desirent aviser sa distinguée clientèle

QU'A COMPTER DU 10 MARS PROCHAIN

ILS OCCUPERONT UN NOUVEAU LOCAL

316, LORANGER FR 4-4236

SPECIAL D'OUVERTURE

en vigueur jusqu'au

15 AVRIL

PERMANENTES

Régulier: \$12. \$15.00

Régulier: \$10. \$12.00

Régulier: \$ 8. \$10.00

Personnel expérimenté

La Société de la Bible met sur pied une exposition itinérante

Sous la présidence d'honneur de S.E. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, la Société Catholique de la Bible tenait en fin de semaine, au Cercle Universitaire de Montréal, sa 23e assemblée annuelle.

La Société compte maintenant vingt-deux organisations diocésaines ou Centres bibliques. Presque tous les diocèses étaient représentés. Le R.P. P. A. Martin, c.s.c., président de la Société, résuma pour les membres présents les nombreuses activités de l'année dernière et remercia tous et chacun de leur collaboration.

L'organisation du Dimanche de la Bible, la principale activité de la Société, a connu cette année un succès sans précédent grâce à la collaboration des techniques de diffusion, presse, radio et télévision. Le thème à l'étude était d'apprendre à se servir de la Bible pour mieux prier. Si la prière est un dialogue avec Dieu, une connaissance plus approfondie de l'Écriture, une méditation plus sérieuse de ses plus belles pages amènent à la découverte de ce que Dieu nous dit et à une prière plus intime et plus confiante.

En plus de continuer ses activités habituelles, c'est à dire la publication de son Bulletin mensuel, ses textes aux journaux, son "Courrier biblique", ses films et sa distribution gratuite d'exemplaires du Nouveau Testament, la Société se propose de mettre sur pied, au cours de 1964, une exposition itinérante. Plusieurs autres projets ont aussi été étudiés et les réactions encourageantes des membres de l'Assemblée sont un gage de leur succès.

Jusqu'à maintenant, la Société a surtout survécu grâce aux dons de ses bienfaiteurs qui sont au nombre de 1800. Mais ces revenus se révèlent

Deux autos et un autobus impliqués dans une collision

Un accident qui a causé des dommages d'une valeur de \$750 s'est produit à bonne heure hier après-midi, au coin des rues Des Forges et Royale. Deux automobiles et un autobus de la compagnie de transport St-Maurice sont entrés en collision vers les huit heures.

Une voiture-taxi, conduite par M. Marcel St-Louis, 224, St-Georges, est venue en collision avec une petite automobile européenne conduite par M. André Bedard, 444, Lavolette, Trois-Rivières. Cette dernière, après avoir pivoté sur elle-même, s'est finalement arrêtée contre un autobus stationné près du coin de la rue.

La première voiture a reculé pour \$200 de dommages, la seconde \$500 et le véhicule de transport public pour environ \$50.

Ce sont les agents Yvon LeFebvre et Serge Thibodeau, du poste de police No 1, qui ont fait les constatations d'usage.

Béancour à l'heure de la sidérurgie (6)

L'église actuelle est la cinquième depuis la fondation de la paroisse

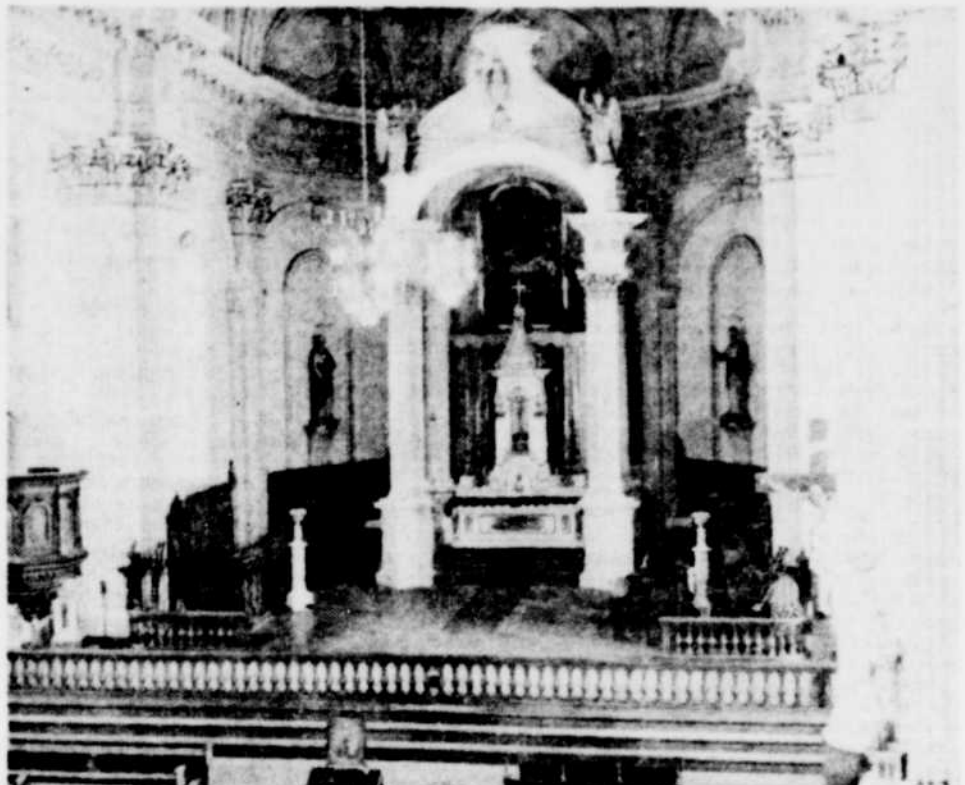
Par Benoit ROY

L'église actuelle de Béancour, construite en pierre des champs, mais dont la façade est de pierres de taille, fut inaugurée par la messe de Minuit le 25 décembre 1892 et bénie l'année suivante le 25 mai, par un enfant de la paroisse, Mgr Louis-Zéphirin Morneau, évêque de Saint-Hyacinthe. Pour ceux qui aiment les statistiques, disons qu'elle mesure 150 pieds par 68 et que son clocher s'élève à 180 pieds.

C'est la cinquième église du village. La première fut construite sous le voca-

bre du peintre canadien Antoine Plamondon.

L'abbé Philippe-Jean-Louis Desjardins fut chassé de France par la Révolution. Il passa en Angleterre puis vint au Canada en compagnie de son frère cadet, l'abbé Louis-Joseph Desjardins dit Desplantes. De retour en Europe en 1816, il envoya à son frère cadet, demeuré au pays, une imposante collection de plus de 200 toiles. Ces tableaux furent vendus un peu partout en province. On en trouve présentement à Neuville à l'Hôpital, à General de Québec, à la chapelle des Ur-



LE CHOEUR DE L'ÉGLISE PAROISSIALE de Béancour. L'intérieur du temple a été décoré sur le modèle de l'église Saint-Jacques, de Montréal.

ble de saint François-Xavier, en 1699, sur l'île Montesson. Puis en 1725, les Abénakis s'en élevaient une sur le territoire de leur réserve et les Français en érigeaient une nouvelle en 1748 sur l'emplacement actuel.

En 1757, un incendie mystérieux consumait le temple des Indiens et toutes les archives furent détruites. En 1809, un nouveau temple, toujours sur l'emplacement actuel, remplaçait l'ancien. À la fin du XIXe siècle, il devait faire place au temple que l'on voit actuellement.

De nombreuses toiles ornent l'intérieur du temple dédié à la Nativité de la Vierge. Si l'on se fit à un mémorandum trouvé dans les archives de la paroisse, au moins une de ces toiles proviendrait de la fameuse collection Desjardins, et une autre, au moins, serait l'œuvre

de sculptures sur bois, œuvre d'artisans anonymes.

Le presbytère, bâti en 1774, est fort probablement le plus vieux immeuble du village. Construit avec combles et mansardes, un deuxième étage lui fut ajouté en la fin du siècle dernier. Il servit longtemps de salle paroissiale, jusqu'à 1933, en fait. Il fut condamné en 1934 et même vendu 20 livres au démolisseur, mais il fut sauvé de la destruction par l'évêque de Nicolet.

Il se reconnaît coupable de délit de fuite

S.H. le juge Maurice Langlois a condamné Bruno Bergeron de St-Léonard à une amende de \$50 et au paiement des frais ou à défaut à 30 jours de prison, après que l'accusé se fut reconnu coupable de délit de fuite, le 12 janvier. Il avait quitté les lieux d'un accident après avoir heurté le véhicule de M. Henri Desjardis de St-Léonard. De plus son permis de conduire a été suspendu pour une période de trois mois.

Pour avoir conduit son véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies par la boisson, un individu a été condamné à une peine semblable: \$50 d'amende et les frais ou à 30 jours de prison et son permis de conduire suspendu pour trois mois.

Selon M. Duchaine

Heureuse initiative du séminaire

Le président de la Commission des Écoles Catholiques de Trois-Rivières, M. Fernand Duchaine, a proposé une résolution de félicitations à l'endroit du Séminaire St-Joseph, pour sa récente initiative de mettre sur pied une 12e année. (Voir: Heureuse page 19)

POILS SUPERFLUS
 Electrolyse KREE Ondes courtes
 Seule reconnue par la médecine
 Deux électrologistes à votre service

CLINIQUE DE BEAUTE
 • Tout pour votre personnalité.
 • Produits du Dr Renaud.

Studio Fémina Env.
 Mme J.G. L'Heureux, S.D. 0808
 507, Des Forges, Trois-Rivières
 Tel. bureau: PROPRETE — CONFORT Tel. résidence: 4-3018 DISCRETION ABSOLUE 4-1326

Nous sommes dépositaire des fameux tapis

HARDING
 COMMERCIAL ET DOMESTIQUE

VOYEZ L'ANNONCE HARDING DANS PERSPECTIVES D'AUJOURD'HUI EN PAGE 17.

1014 St-Maurice

DÉCORATION MODÈLE Ltée

TAPIS PRÉLATS PEINTURE DRAPERIES TUILLES

Tel. 378-2838 1024, Champflour Tel.: 378-2838

vous REVE... une REALITE...

maintenant et dans toute la région

COURS de DANSE et PERSONNALITE

35 HEURES DE COURS \$48.

20 heures de cours de danse moderne à heures de cours pratique avec instructeur et heures de cours culture personnelle (Vous ne payez que les cours personnels)

AVANTAGES AUX

- Organisations
- Mouvements sociaux
- Cours d'été aux étudiants

LECOLE NATIONALE DE FORMATION - 3064, Boul. Des Forges, T.R.

AVANT DE DECIDER UNE AFFAIRE

CONSULTEZ TOUJOURS VOTRE NOTAIRE

Etienne Lamontagne
 OPTICIEN D'ORDONNANCES
 1065, RUE ST-PROSPER, TROIS-RIVIERES, Qué.

ROGER DRAINVILLE
 ASSURANCES - GENERALES
 AUTO — FEU — VOL — RESPONSABILITE
 575 Gervais FR 6-3035 Trois-Rivières

CALM-ASMINE (DE FRANCE)
 Pour traitement efficace et durable de l'asthme, bronchite, rhume de cerveau et gênes respiratoires. Calm-Asmine, en vente chez votre pharmacien. Format de 20 ou format économique de 100.

Etudiant à l'Ecole secondaire commerciale St-Paul

Roch Rochette gagne le concours d'art oratoire

L'élimination trifluvienne du concours oratoire inter-scolaire a été remportée par M. Roch Rochette de l'Ecole Secondaire commerciale St-Paul. Le débat s'est tenu hier après-midi, au Pavillon Mgr St-Arnaud.

Sous les auspices du Jeune Commerce, ce débat proposait comme thème du discours: "Le vote à 18 ans" et comme thème

dont le discours était le mieux étoffé, qui présentait les arguments les plus solides et qui les présentait avec le plus de conviction. En général, les concurrents avaient présenté des travaux très intéressants. Cependant, sur le plan de la présentation physique, il y avait place à l'amélioration. Les concurrents étaient avertis de leurs gestes.



(Photo Roland Lemire) M. ROCH ROCHETTE, à l'extrême droite, gagnant du concours d'art oratoire inter-scolaire patronisé par le Jeune Commerce, reçoit les félicitations de M. Roland Lyonnais, à gauche, président du comité du concours, sous le regard de M. Edouard Bond, au centre, président du jury. M. Rochette représentera Trois-Rivières à la finale qui se tiendra à St-Tite le 17 mars.

me de l'improvisation: "La jeune fille de 18 ans devant le vote." Le jury composé des professeurs de l'Ecole Secondaire commerciale était présidé par M. Edouard Bond.

Le Jeune Commerce avait invité toutes les écoles secondaires masculines de la ville à participer à ce débat. Il est cependant malheureux de signaler qu'une seule d'entre elles a répondu: l'Ecole secondaire commerciale St-Paul.

Il appert que la ville de Trois-Rivières participe pour la première fois à ce concours inter-scolaire sur le plan régional. Trois autres villes envieront un champion local à la finale régionale qui se tiendra à St-Tite. Ce sont La Tuque, St-Tite et Louiseville. La finale aura lieu le 17 mars.

Sur le plan local, M. Rochette avait à faire face à six autres concurrents. Le gagnant de l'avis des jurés est celui

VENTE "COUPONS DE TAPIS"
 toutes les dimensions
EN BAS DU PRIX DE GROS
 LAURENT VEILLETTE
 570 Berlinguet FR 6-2701
 Cap-de-la-Madeleine

LA PERLE AUDITIVE APPAREIL AUDITIF INTERNE

L'appareil le plus petit et le plus léger qui ait jamais été conçu. Discrètement dissimulé dans l'oreille. Son emploi est très simple. La PERLE AUDITIVE est l'appareil idéal pour les personnes souffrant d'une légère surdité.

Très pratique dans les assemblées, au concert, à l'Eglise ou au cinéma. Partout où vous devez entendre parfaitement.

UN ESSAI VOUS CONVAINCRA DE SON EFFICACITE

Mme E. H. RAINVILLE
 835, DES URSULINES
 TEL. 378-2131
 TROIS-RIVIERES

DECOUPEZ CE COUPON

Sans obligation de ma part veuillez me donner des renseignements plus complets sur la fameuse "Perle auditive", de haute fidélité interne.

NOM _____
 ADRESSE _____
 VILLE _____

TROPHEES

PROFITEZ DE NOS ESCOMPTES TOUT A FAIT SPECIAUX

INVITATION SPECIALE
 AUX PROPRIETAIRES - GERANTS - PRESIDENTS - CAPITAINES DE SALLES OU D'EQUIPES DE QUILLES OU D'EQUIPES DE CURLING, ETC., ETC.

NOUVEAUX MODELES 1964 - VASTE CHOIX

VENEZ NOUS RENCONTRER OU TELEPHONEZ POUR RENDEZ-VOUS

MAINTENANT EN MONTRE
LA TENTE FRANCAISE "MESSENGER"
 gagnante de l'OSCAR DU CAMPING 1963 et dont nous sommes dépositaire exclusif.

Cyrille Labelle Cie
 TROIS-RIVIERES INC.
 FR. 5-9661 HARDWARE
 ANGLE DES FORGES ET ROYALE

C'est la débâcle sur la Nicolet

NICOLET (J.L.C.) — La rivière Nicolet s'est libérée de ses glaces dans la nuit de jeu-



(Photo Lapointe)

LE GARAGE MUNICIPAL de la ville de Louiseville a été la proie des flammes au cours de l'avant-midi d'hier. Notre photographe a pris une vue d'ensemble, alors que les pompiers tentaient d'envoyer l'élément destructeur.

Le garage municipal détruit par le feu

REGARDS sur Louiseville

Les Jeunes Creditistes de la région de Louiseville se sont formés un exécutif, tout récemment.

Le président en est M. Guy Pombert, de Louiseville, M. Pierre Bergeron, de Ste-Ursule, en est le vice-président et Mlle Pauline Bergeron, du même endroit, secrétaire-trésorière. Une couple de directeurs ont aussi été nommés, pour remplir les cadres de cet exécutif.

Louiseville (M.B.) — Le garage de la ville, situé rue Ste-Elisabeth, a été détruit par les flammes, vendredi avant-midi.

Personne ne se trouvait à l'intérieur lorsque le feu a débuté vers 9 h. 45. Une dizaine de sapeurs se sont mis à l'œuvre immédiatement, sous la direction du chef Ulderic Conté et du sous-chef Hector Durand.

Toutefois, cette bâtisse, dont une partie avait été construite, il y a environ 5 ans, a été détruite. Un camion et un bélier mécanique que l'on remise ordinairement à cet endroit étaient à l'ouvrage dans les rues de la ville.

On croit qu'un court-circuit serait à l'origine de cet incendie dont les pertes totalisent quelque \$3,000, en partie couvertes par les assurances. Deux barils d'huile à moteur et trois de goudron ont été perdus dans cet incendie.

Trois lances ont été utilisées pour tenter de maîtriser l'élément destructeur, mais en vain. Aucun vent, cependant, n'est venu troubler le travail des sapeurs.

M. O. Pépin affirme qu'il a bien gagné son salaire de président

DONNACONA (DNC) — Le salaire payé au président des élections municipales de février dernier est revenu encore une fois sur la table lors de la dernière assemblée régulière du conseil de Donnacona, ce qui a soulevé un autre débat, auquel ont pris part tous les membres du conseil.

C'est l'échevin Thomas Cantin qui a ouvert le bal, en demandant au secrétaire-trésorier Orance Pépin, lequel agissait comme président des élections, de lui remettre le montant de \$460.-40 payé au président des élections. Après que M. Pépin eut expliqué en détail ladite somme, l'échevin Cantin a exprimé l'opinion qu'un montant additionnel de \$20 ne devrait pas être chargé pour la journée où M. Pépin est allé en Cour pour le recensement judiciaire. M. Cantin a ajouté qu'à son avis ce montant de \$20 devait être inclus dans le prix de \$400 fixé par la loi, comme salaire du président des élections. Il en est de même, a-t-il dit, pour le secrétaire. Nous 4 pour le \$15 additionnel payé au secrétaire d'élections.

En réponse à cette remarque de M. Cantin, le secrétaire de la ville a dit qu'une clause de la loi stipule, que le président et le secrétaire d'une élection ont droit à \$20 et \$15 par jour respectivement pour comparaitre en Cour, en plus des dépenses de voyage et de repas. Etant donné que M. Cantin ne semblait pas satisfait de cette explication de M. Pépin, ce dernier demanda à l'échevin Stolan Walsh, d'aller chercher le texte de la loi qu'il lui avait prêté lors de la dernière assemblée. "Avec le texte, de dire le secrétaire de la ville, je vous citerai mot à mot l'article se rapportant aux dépenses supplémentaires auxquelles ont droit un président et un secrétaire d'élections".

Alors que l'échevin Stolan Walsh se préparait à quitter l'assemblée pour aller chercher le texte de la loi, son honneur le maire J. Raoul Mathieu demanda, que cette question, qui n'était pas à l'agenda de l'assemblée, soit reportée à une réunion ultérieure, étant donné que le secrétaire n'avait pas en main le texte de la loi et aussi, afin que cette discussion ne retarde pas les délibérations.

L'échevin Roland Jalbert fit alors remarquer, qu'il était bon que cette question soit tirée au clair, car le sujet est l'objet de commentaires et de "chialage" parmi la population. Pour sa part, le conseiller Raynald Royer s'est dit d'avis, qu'il lui semblait que M. Pépin était payé deux fois, soit comme secrétaire de la ville et comme président d'élection, cela n'est pas juste à-t-il dit. Sur ce, M. Pépin fit remarquer, que le fait de remplir le poste de président d'élections l'a retardé dans son travail régulier et qu'il a dû faire des heures supplémentaires pour reprendre le temps perdu. "J'ai pris les mesures

Les dégâts

A la clarté du jour, au matin le niveau a baissé de trois pieds. Plusieurs coins qui avaient l'habitude de recevoir leur dose de glace ont été heureusement exemptés, comme le secteur qu'on appelle "Le Bas-Canada". Ce n'est qu'au lac qu'on peut parler de dégâts. Plus haut, c'est l'amoncèlement de glace plus ou moins habituel. Par contre, les riverains du lac ont senti par moment la soupe chaude, et l'événement qui fait partie de notre folklore régionaliste a pris pour plusieurs l'aspect d'une nuit blanche. La cour servant de percé de stationnement au Club nautique "La Batture" a été complètement jonchée de glace. Quelques propriétaires ont vu leurs caves pleines d'eau et pour une part, une seule heureusement, l'eau a atteint le rez-de-chaussée. Le chenal "La Ferme" n'a pas été touché du tout. Pas un car de glace n'est fendu, l'embouchure de la rivière est bloquée. Le courant a dévié par-dessus la pointe de sable au bout de l'île face au club nautique. Il est une chance que le niveau de l'eau du lac St-Pierre ait été bas sans quoi, les dégâts auraient doublé.

C'est une débâcle comme on en voit une par décennie. Sur-tout de nos jours, où la glace cause moins de dommages qu'autrefois, au dire des doyens. Mais cette date du 6 mars en est une presque sans précédent. Philias Auger, de son dire, (il est un chasseur de toujours et, aujourd'hui, âgé de 68 ans) n'a connu qu'une date où la glace est partie plus tôt, c'est celle du 22 février vers l'année 1936, entre les deux guerres. Si la plupart ont été surpris du coup de lame, il en est qui avaient prévu aussi incroyable que cela puisse paraître. Plusieurs vieux naturalistes s'étaient rendus vers la rivière à la hauteur de l'île et de Ste-Monique s'inquiétant de la tournure de la température.

Comme quoi, les forces de la nature sont extraordinairement insondables et de puissance illimitée.



UNE SCENE DE DEBACLE sur la rivière Nicolet, croquée hier matin. (Photo Pierre Wibaut)

Des pageants pour fêter le tricentenaire

Louiseville (M.B.) — De vastes projets ont été élaborés en vue des fêtes du tricentenaire de Louiseville.

On parle, entre autres, d'un grand pageant historique qui serait présenté au terrain de baseball des Loups.

Des décors somptueux et réalistes seront exécutés montrant les premières heures de l'existence de la colonie et les débuts de l'agriculture dans notre région.

L'un des premiers, sinon le premier colon à s'établir chez nous, fut un nommé De La Gerlaise, dit St-Amant. Ses descendants, qui habitent toujours la terre ancestrale et portent le nom de Desjarlais, seront honorés au cours de ce pageant.

On prévoit que le spectacle sera d'une grande beauté et les jeux de lumière tout à fait remarquables.

L'équipe qui présidera à cette démonstration est en voie d'être constituée. Elle travaillera avec ardeur à réaliser le vaste programme qui sera mis sur pied pour fêter notre tricentenaire. La ville et la paroisse ne tireront pas de l'arrière. On croit savoir que des budgets spéciaux seront affectés aux grandes manifestations de l'an prochain.

Déficit de \$3,007.99

Drummondville (DNC) — La municipalité de Drummondville-Ouest a terminé son exercice financier du 31 décembre 1963 avec un déficit de \$3,007.99. On a ainsi porté le déficit accumulé à \$4,543.73.

L'entretien des rue d'hiver qui a coûté \$10,000 au lieu de \$4,000 tel que prévu a été la grande cause de ce déficit, sont élevées au cours de cet exercice financier à \$118,375.11.

Le maire de la municipalité, Me Marcel Nichols a exprimé l'avis en révélant ces comptes que la municipalité s'en tirait à bon compte, étant donné le rude hiver connu l'an passé.

HENRI

BLONDINETTE

GIGI

MANDRAKE

LE FANTOME

JULIE

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

1-Parallèles
2-Il ne s'agde pas — Gaies
3-Diminue l'importance — Adverbe
4-Mammifères qui ne craignent pas l'eau froide — Possessif
5-Dans — Conjonction — En partie
6-Parle avec difficulté — Conviendra
7-Semblable — Plante laxative
8-Dans la cuisine méridionale — Fait souvent souffrir
9-Étincelle subite — Traverser le feu
10-Dont on a alimenté ses poumons — En mer
11-Infinitif — Toujours isolée — Grecque — Au bout de l'Europe
12-Aussitôt — Souvent maltraité dans le sud

VERTICALEMENT

1-Opinions annexes
2-Etoile — Variété de palmpoée
3-En rien — Partis
4-Ensemble de barreaux — Guette
5-Affectionne — Eux
6-Motif — Note
7-Âge — Qui est seul en son genre
8-Article — Débarasser des corps étrangers

Solution d'hier

Horizontalement:
1-INSPIRATEURS
2-NOUER — RU — RUE
3-DUC — AIMENT
4-IVAN — RE — OIE
5-PENETRES
6-FAT — RA — USAGE
7-EU — MAIRE — JON
8-PENSÉE — RUE
9-ECUSSON — FETE
10-NET — INDUE
11-MENU — LIRE
12-EMUE — TEL

Verticalement:
1-INDIFFERENCE
2-NOUVEAU — CE
3-SUCANT — PUT
4-PE — NE — MES — ME
5-IRA — TRANSIE
6-IRRAISONNE
7-ARMEE — RENDU
8-TUA SUEE
9-NO — FELE
10-URTICAIRE — IL
11-RU — GOUTER
12-SEL — MENEÉ — EN

Nous avons un beau choix de chars neufs et usagés.

PLANTE AUTOMOBILE ENR.

Vendeur autorisé de Chevrolet — Oldsmobile et camion Chevrolet.

Athanasios Pliatas, prop. Vendeurs

Albany Houle, Marcel Lefebvre

274, Boul. Ouest Louiseville CA 8-5148

ATTENTION

Cultivateurs des environs que ce soit pour achat ou service de machinerie

CASE CONSULTER LUDGER MALBEUF

Vente de tondeuse à gazon LAWN-BOY

Rue du Centre CA 8-4592 Louiseville

Séries de deux joutes au total des points

Embleme du championnat canadien de curling

Finales régionales COP

La première partie d'une série finale, de deux joutes au total des points, entre les champions de Grand-Mère et de Trois-Rivieres, débutera aujourd'hui, au Colisée local, dans le détail de la Confédération des Gueux de Loisirs de la Province de Québec (COP).

La première partie débutera à 19h15 pour se terminer par une troisième rencontre à 4 heures.

La seconde partie, entre ces trois clubs, Pee-Wee, Bantam et Midget, aura lieu samedi prochain, le 14 mars.

Le vainqueur de cette série passera en semi-finale provinciale avec le gagnant de la série de St-Jean-Québec.

Section Pee-Wee
Les Loups de Grand-Mère, champions du détail, seront dans nos murs pour tenter de se mériter la victoire. Sur l'équipe, on compte deux joueurs, un excellent cerbère en Yves Gosselin, ainsi que Lucien Guillemette, les frères Maurice et Yves Gahias, tous membres du club Trois-Rivieres Pee-Wee Tout-Etoiles et d'autres joueurs aux talents multiples.

Section Bantam
Dans la section Bantam (12-14), les Léopards viendront se mesurer au Séminaire de Trois-Rivieres (STR).

Les représentants des ligues mineures de l'O.T.T.J. de Grand-Mère, du responsable René Emond, comptent dans leur club Solivo Vennes, Roger Boudreau et Jimmy Hanson, trois jeunes hockeyistes de valeur, bien secondés par d'autres coéquipiers.

Section Midget
Les Loups de Grand-Mère, champions provinciaux de l'année dernière, dans les cadres de la COP, compteront sur une jeune équipe capable de rivaliser avec les représentants de l'O.T.T.J. de Trois-Rivieres, le STR.

Pour les visiteurs, on a parlé avec Gilles de Robert Melançon, Gilles Collins, Yves Périgny et Denis Damour.

Dans le camp du Trois-Rivieres, les jeunes sont conduits par M. l'abbé Yvon Marneau. On compte plusieurs joueurs des plus habiles et imbibés de cet esprit d'équipe.

Pour l'horaire des joutes, voir la rubrique Convocations en page 17.

Hors-concours
Avant le début des activités, sur le coup de l'Angelus, une partie hors-concours mettra aux prises les jeunes Economistes du Cap et le St-Sacrement Bantam de Trois-Rivieres.

Les séries de détail Juvénile "A" et "B" seront de nouveau au programme, ce soir, au Colisée local, dans une série finale.

Dans la section "A", les Tigres et les Sénateurs sont maintenant sur un pied d'égalité à 1 à 1 dans cette finale de 3 de 5.

Chez les "B", le Séminaire de Trois-Rivieres détient une avance de 1 à 0 sur le St-Jean-de-Brebeuf dans cette finale de 3 de 5.

Section "A"
Au lever du rideau, les Sénateurs du Cap-de-la-Madeleine sauteront sur la glace bien déterminés à se mériter la victoire, pendant que les Tigres de Ste-Marguerite tenteront de griffer une autre victoire à leur adversaire.

Section "B"
Dans cette section, on peut s'attendre à une autre rencontre enlevante. Au cours de la semaine, les clubs STR et St-Jean-de-Brebeuf avaient dû batailler pendant plus de trois heures avant de faire un match nul.

On dit que le retour de Gilles Chevalier sur le club STR, devrait redonner cette force perdue.

Pour le St-Jean-de-Brebeuf, l'instructeur Lineourt se dit confiant de l'emporter, en autant que ses hommes donneront le meilleur d'eux mêmes.

Dans la LNH en fin de semaine
Par la Presse Canadienne
Les Red Wings de Detroit attendront peut-être la troisième place du classement dans la ligue Nationale de hockey en substituant la quantité à la qualité.

Sous le coup du grand nombre de blessures au siens, le pilote-gerant Sid Abel a fait appel à un nombre-record de 27 joueurs pour approcher son équipe à deux points du Toronto, installé au troisième rang du circuit.

Ce soir, à la suite d'une série de trois gains consécutifs, les Wings pourront rejoindre les Leafs en les vainquant à Toronto.

Abel a dû remplacer 17 joueurs qui ont manqué un total de 94 parties en raison de blessures cette saison. Seuls, Alex Delvecchio et André Pronovost ont participé aux 63 joutes de l'équipe.

Par ailleurs, Ed Joyal a manqué 15 matches, Larry Jeffrey, 12, Norman Ullman, neuf et Bill Gadsby, six. Detroit a déjà connu une pire saison au point de vue blessures, soit en 1945-46, alors que, seul, le gardien Harry Lumley avait participé aux 50 joutes de l'équipe.

Pour leur part, les Leafs accusent un autre blessé dans leur camp à la suite de l'enthousiasme de Carl Brewer lors d'une séance d'entraînement jeudi. En effet, il a blessé le capitaine George Armstrong, qui a dû visiter l'hôpital pour examens au rayon-X. On ne saura qu'à début du match si la blessure à l'épaule d'Armstrong l'empêchera d'évoluer.

Le Brier à la Colombie-Britannique

CHARLOTTETOWN (PC) — La Colombie britannique a remporté le championnat canadien de curling pour la première fois en 16 ans hier, en vertu d'une victoire-retour de 9-7 en bout supplémentaire sur l'Île-du-Prince-Édouard.

Le gain a donné à quatuor de Lyall Dagg, de Vancouver, une fiche de 9-1 dans le tournoi à la ronde de 10 matches et son premier championnat depuis 1948, alors que Frenchy D'Amour, de Trail, avait triomphé.

Par contre, les champions de l'an dernier, les Richardson, de la Saskatchewan, ont dû se contenter du deuxième rang avec un record le 8-2. Le quatuor Richardson a succombé par 8-3 devant la C.B. en matinée avant de disposer de la Nouvelle-Écosse par 7-6 dans la ronde finale.

Les derniers rivaux de la C.B. devaient être faciles à vaincre, mais les choses ne se sont pas déroulées comme prévues. Québec a infligé la seule défaite aux champions par 10-7 dans la neuvième ronde, tandis que l'Ontario-Nord avait fait subir aux Richardson leur défaite antérieure à la 10e ronde.

Voici le classement final du championnat canadien de curling:

	P	V	D
Colombie-Britannique	10	9	1
Saskatchewan	10	8	2
Manitoba	10	7	3
Québec	10	6	4
Île-du-Prince-Édouard	10	5	5
Alberta	10	5	5
Ontario	10	5	5
Ontario-Nord	10	4	6
Nouvelle-Écosse	10	3	7
Nouveau-Brunswick	10	3	7
Terre-Neuve	10	0	10



LE RINK LYALL DAGG, représentant la Colombie-Britannique, vient de remporter les honneurs du grand brier canadien MacDonald Brier dispute cette semaine, à Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard. Ci-dessus, de gauche à droite, Barry Naimark, lead; F. Britton, deuxième; L. Hebert, mate, et Lyall Dagg, skip.

Grand-Mère fait une demande

La ville de La Tuque sera représentée dans la ligue Rurale de baseball la saison prochaine.

C'est ce que nous annonçait cette semaine Jules Lafrance, président de la ligue Rurale de baseball Albert Gauthier à la suite d'une assemblée tenue récemment.

De plus, le club St-Boniface a été réinstallé dans le giron de la ligue tout comme l'athlète André Pronovost de la même équipe.

Un groupe de sportifs de Grand-Mère ont aussi fait une demande à l'exécutif de la ligue qui a demandé un délai de 15 jours pour prendre une décision.

La venue de La Tuque et Grand-Mère porterait la section du centre de six à huit équipes.

L'ouverture de la ligue pour la prochaine saison a été fixée au dimanche le 3 mai prochain.

M. Jean-Paul Bertrand, agent

Dois, a été nommé au poste de président honoraire de cette section alors que Gerry Tremblay et Réjean Tremblay, deux agents, ont été nommés au poste de vice-présidents honoraires.

La formation de la section "Guest" se fera le 14 mars lors d'une assemblée à Maskinonge.

Autres clubs
En plus des équipes de La Tuque et St-Boniface, il y a les Royaux de St-Etienne, Ste-Thérèse, St-Alexis, St-Adelphe et St-Marc de Shawingan et probablement Grand-Mère.

Un calendrier de 14 parties a été tracé pour la saison 1964.

Nul doute qu'avec l'addition de Grand-Mère et de La Tuque, cette section devrait attirer de fortes assistances.

André Pronovost
André Pronovost, joueur des Red Wings de Detroit à la suite de son attaque sur l'arbitre

La Tuque dans la ligue Rurale

Jacques Croteau l'an dernier, lors de la partie d'entraînement à Maskinonge a été réinstallé. A la suite de cette bataille, Pronovost avait été suspendu à vie du circuit Rurale. De plus l'équipe St-Boniface avait été suspendue indéfiniment. Cependant lors de la dernière assemblée au Centre St-Marc de Shawingan, tout a été réglé à l'amiable avec l'assentiment des responsables de clubs.

TOURNOI DE SKI

LAC DES FORGES
DEMAIN A 1 HRE

Bienvenue à tous les compétiteurs au tournoi pour le championnat du District de Trois-Rivieres.

5 TROPHÉES A L'ENJEU

TROPHÉE "MORIN & FRÈRE"
TROPHÉE "LAC DES FORGES"
TROPHÉE "DE LOURANGE"
TROPHÉE "BIJOUTERIE NADEAU"
TROPHÉE "CLUB DE SKI DES FORGES"

Les inscriptions seront prises aujourd'hui à compter de 10 h. a.m. jusqu'à midi, dimanche.



Dame blessure chez les Wings plus souvent qu'à son tour

Par la Presse Canadienne
Les Red Wings de Detroit attendront peut-être la troisième place du classement dans la ligue Nationale de hockey en substituant la quantité à la qualité.

Sous le coup du grand nombre de blessures au siens, le pilote-gerant Sid Abel a fait appel à un nombre-record de 27 joueurs pour approcher son équipe à deux points du Toronto, installé au troisième rang du circuit.

Ce soir, à la suite d'une série de trois gains consécutifs, les Wings pourront rejoindre les Leafs en les vainquant à Toronto.

Abel a dû remplacer 17 joueurs qui ont manqué un total de 94 parties en raison de blessures cette saison. Seuls, Alex Delvecchio et André Pronovost ont participé aux 63 joutes de l'équipe.

Par ailleurs, Ed Joyal a manqué 15 matches, Larry Jeffrey, 12, Norman Ullman, neuf et Bill Gadsby, six. Detroit a déjà connu une pire saison au point de vue blessures, soit en 1945-46, alors que, seul, le gardien Harry Lumley avait participé aux 50 joutes de l'équipe.

Pour leur part, les Leafs accusent un autre blessé dans leur camp à la suite de l'enthousiasme de Carl Brewer lors d'une séance d'entraînement jeudi. En effet, il a blessé le capitaine George Armstrong, qui a dû visiter l'hôpital pour examens au rayon-X. On ne saura qu'à début du match si la blessure à l'épaule d'Armstrong l'empêchera d'évoluer.



LA SAISON DE BALLON-PANIER, a pris fin, hier soir, alors que le club Atlantic a remporté les honneurs de la finale. On a aussi procédé aux honneurs individuels. Nous voyons sur cette photo, trois élèves qui sont, de gauche à droite, Andrée Labrecque, plus utile; Lili Duval, meilleure défense, et Hélène Bourassa, meilleur lancer.

TELEGRAMME DE ST-JOVITE, P.Q.
A VOUS:

Recommandons une semaine de ski au Gray Rocks Inn St-Jovite, 4 miles du Mont Tremblant, 1 monte-pentes. Leçons avec instructeurs. Machinerie neige artificielle, neige assurée des 8 décembre. Patinoire, carnière, dans, jeux et bar, 7 jours à nuit, repas compris à compter de \$51.50. Réservez par écrit au Gray Rocks Inn St-Jovite, P.Q. No 141 téléphone code 819, 425-2771.

HOCKEY

Colisée

DIMANCHE APRES-MIDI A 2 H. 15

BRUINS VICTORIAVILLE VS REDS TROIS-RIVIERES

2e joute finale Ligue Provinciale Junior A

ADMISSION: Sièges: Générale: Enfants: \$1.25 75c 25c

RESERVATIONS: FR 6-2002

VOITURE DE REPUTATION 100,000 MILLES

Volvo

C'est ça

- Soigneusement fabriquée au Canada
- Surfabriquée pour résister
- Offre plus de qualité avec chaque auto.
- Ecran de radiateur pour l'hiver.
- Ceinture de sécurité au siège
- 7 couches protectrices la protègent contre le sel et la rouille
- Indicateur sur les lèves voitures
- Enduit protecteur appliqué à l'usage
- Reuses surdimensionnées.
- Pneus à flancs blancs

Carburateurs jumeaux
Capitonnage très résistant

GARAGE J. FRIGON

PIECES EN STOCK ET SERVICE
Réparations générales — Station de service Champlain
26, Boul. Est Louiseville, CA. 8-9001

AU CENTRE D'ACHATS DE TROIS-RIVIERES

(Dans l'ancien local de Dion Inc.)

GET APRES-MIDI

DE 2 HRES à 4 HRES

Sa Majesté DIANE Ère Allaire

Sa Majesté Diane Ère Allaire

reine du Carnaval de Ste-Catherine de Sienna accompagnée des Princesses Nicole Linteau et Nicole Roy, recevra les enfants accompagnés de leurs parents, à l'ancien local de DION INC.

Les enfants recevront des bonbons et des chips gratis. Les parents qui possèdent une preuve d'achats inscriront leur nom sur cette preuve d'achats et participeront à un tirage d'une valeur de \$50 en bon d'achats, qui sera tiré à 6 heures ce soir.

Hockey

VENDREDI
Ligue Américaine
Buffalo 4 Providence 4
Pittsburgh 3 Rochester 3

SAMEDI
Ligue Nationale
New York 4 Montreal
Detroit 4 Toronto
Ligue Américaine
Buffalo 4 Hershey
Cleveland 4 Pittsburgh
Providence 4 Springfield

DIMANCHE
Ligue Junior "A" Provinciale
Trois-Rivieres 4 St-Jovite 4 (1ère finale 4-1-0 Victoriaville)

Ligue Nationale
Montreal 4 New York
Toronto 4 Chicago
Detroit 4 Boston

Ligue Américaine
Springfield 4 Québec
Pittsburgh 4 Providence
Hershey 4 Buffalo
Cleveland 4 Rochester

Ligue Mauricienne
Shawingan vs Ste-Thérèse (G-M)
Grand-Mère 4 La Tuque

Trois-Rivieres 4 Shawingan (1ère d'une série de deux joutes au total des points)

CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

	G	D	N	PP	PC	PTS
Chicago	33	20	12	200	154	78
Montreal	33	18	11	181	153	71
Toronto	27	24	11	163	154	65
Detroit	26	24	11	144	181	63
New York	21	22	6	172	210	51
Boston	18	26	12	154	192	44

LIGUE AMERICAINE
(Division Est)

	G	D	N	PP	PC	PTS
Québec	36	24	1	224	191	73
Hershey	31	23	4	204	212	66
Baltimore	28	23	3	177	188	59
Providence	18	30	3	200	203	59
Springfield	17	34	1	194	224	44

(Division Ouest)

	G	D	N	PP	PC	PTS
Cleveland	34	24	4	214	173	72
Pittsburgh	33	24	3	187	174	69
Buffalo	28	27	5	193	203	44



LE CLUB ST-PHILIPPE, en se méritant le championnat de la saison régulière et du détail, s'est assuré le droit de prendre part à la compétition Junior "B" régionale. Demain, cette équipe affrontera le SSM dans la grande finale. Nous voyons, sur cette photo, première rangée, de gauche à droite, Jean Bornaïs, Jean-Pierre Diamond, Maurice Fontaine, gerant général, Fernand Ferron, instructeur, André Carle, Gérard Carrier, président, Pierre Laforte, secrétaire, Michel Thibeault et Michel Harnois; seconde rangée, même ordre, Pierre Verrette, relations extérieures, Robert Therrien, Robert Millette, Jean-Guy Desrochers, René Leneuvre, Denis Grandin, Réjean Marchand, Yvon Pothier, Pierre Métras, Roger Deschenaux, et Ende Martin, directeur et assistant-gerant.

A l'arena de Shawinigan dimanche

Débuts de la série finale Jr 'B' régionale

La première joute, d'une série finale de deux joutes au total des points, pour le championnat régional Junior "B", entre le St-Philippe de Trois-Rivières et le Seminaire Ste-Marie de Shawinigan, aura lieu demain après-midi, à l'arena de la rue Broadway à 2h.15.

La seconde joute sera présentée mardi soir prochain, au Colisée de Trois-Rivières.

Le St-Philippe, vainqueur des éliminatoires dans la cité de Lavolette et de sa série semi-finale contre le Sorel, est en grande forme pour affronter les champions du Service de la Recréation de Shawinigan, le SSM.

Le vainqueur de cette finale régionale recevra, les 14 et 15 de ce mois, les représentants du Lac St-Jean dans la ronde semi-finale provinciale.

St-Philippe est prêt

L'équipe St-Philippe, depuis quelques parties, représente une bonne surprise. Les hommes de Fernand Ferron, depuis plusieurs semaines, ont présenté un jeu mêlé et manquant de fini.

Malgré cette tenue, l'équipe est parvenue à disposer du Notre-Dame dans la finale locale ainsi que de l'école secondaire de Sorel, grâce au travail de deux athlètes dont le travail est souvent passé inaperçu.

Il s'agit de Jean-Guy Desrochers et Pierre Métras. Desrochers, un produit des Loisirs Ste-Cécile, a été une véritable inspiration pour ses coéquipiers dans sa série avec Notre-Dame et Sorel. Il a été un travailleur infatigable.

Métras, un résident de La Tuque mais étudiant à Shawinigan, s'est révélé une muraille à la défensive. Il a été appelé plus d'une fois à briser des attaques dangereuses forçant l'adversaire à retraiter. Ses montées de plus apportent de bons résultats. Voilà deux athlètes dont le cœur ne manque pas.

Chez le SSM

Dans le camp du SSM, M. l'abbé Gilles Marchand, instructeur, se dit confiant de l'emporter à condition cependant que tous ses hommes donnent leur plein rendement.

On compte dans ce club de dangereux compteurs comme Louis Bellefeuille, le franco-

leur du circuit avec 24 buts et 27 assistances, pour un total de 51 points, André Lamothe (21-25), 46 points, Maurice Allard (17-25), 43 points, ainsi que plusieurs autres capables d'apporter la victoire à leur équipe.

Le cerbere Normand Boursa a terminé en première place avec une moyenne respectable. On en dit beaucoup de bien.

L'enthousiasme est grand car on veut vaincre l'équipe triluviennaise et prouver une fois de plus que Shawinigan est encore de la scène du hockey.

Vanasse et Désaulniers en évidence dans la Kokominan de Grand'Mère

GRAND-MÈRE — Roger Vanasse des Falcons, s'est assuré le championnat des compteurs de la ligue de hockey Kokominan du Jeune Commerce de Grand'Mère avec 42 points, répartis en 28 buts et 19 assistances. Gilles Désaulniers, des Capris, champions de la saison régulière, a terminé deuxième avec 42 points, soit 25 buts et 17 assistances.

Vanasse est le meilleur franc-tireur du circuit avec 28 buts. Marcel Lemay, des Capris, est le fabricant de jeu par excellence de la ligue avec 24 assistances. Ajoutées à ses cinq buts, ses 24 assistances lui donnent un total de 29 points et la cinquième place dans le classement des compteurs.

Chez les gardiens de buts, Michel Désaulniers, des Capris, a conservé la meilleure moyenne. En 14 parties, il a été déjoué 32 fois, pour une moyenne de 3.71.

Les Capris ont la meilleure moyenne défensive de la ligue avec 36 buts et la meilleure moyenne offensive avec 91 buts.

Voici les statistiques finales de ce circuit :

Meilleurs compteurs

	B	A	Pts
Vanasse, Falcons	28	19	47

Classement final

	G	P	N	PP	PC	Pts
Capris	11	2	2	91	56	24
Falcons	6	8	1	85	85	13
Consol	6	8	1	68	96	13
Pasteurs	4	9	2	76	62	10

Gardiens de buts

	pt	bl	mov.
Désaulniers, Capris	14	52	3.71
Rivard, Consol	10	38	3.80
Boucher, Pasteurs	15	76	5.06
Beaudoin, Falcons	15	85	5.66

Phil Linz blessé

FORT LAUDERDALE (PA) — Phil Linz a été blessé au visage par un bâton au camp d'entraînement des Yankees de New York, hier.

Demain après-midi sur la glace du Colisée

2e partie de la série finale Trois-Rivières - Victoriaville

La série finale, de 4 de 7, des éliminatoires de la ligue Junior "A" Provinciale, reprendra demain après-midi en notre ville, les Reds de Trois-Rivières recevant les Bruins de Victoriaville sur la glace du Colisée local, dans la deuxième partie de la série.

Par suite de leur victoire de 5-2 remportée jeudi soir au Centre Sportif Jean Beliveau, les Bruins, champions de saison régulière, s'embarqueront certes sur la glace avec l'idée de porter leur avance à 2-0 dans la série. Les Reds, par contre, qui ne se comptent jamais pour perdus, sont d'opinion cependant qu'ils avaient à connaître une mauvaise partie dans cette série et que cette partie était celle de jeudi et qu'ils se mettront à l'oeuvre dès les débuts de la partie de

terminant en première position les Reds ont les honneurs des séries éliminatoires. Les Reds ayant terminé en quatrième et dernière place du classement ont donc de bonnes chances de l'emporter, si l'on s'en tient à la coutume.

L'aillier droit Gilles Lafrance sera vraisemblablement de retour sur l'alignement des Reds pour la partie de dimanche. Blessé à une cheville, lors de la dernière partie, de la série semi-finale, à Québec, Lafrance a fait quelques apparitions à Victoriaville jeudi soir mais il était visible qu'il n'était pas à son aise. Il devrait toutefois être en meilleure condition dimanche.

Roger Sauvageau, un robuste gaillard, qui ne s'était pas aligné avec les Reds depuis la fin de décembre, était également de retour au jeu jeudi. Sauvageau, à jouer comme il l'a fait jeudi, tout particulièrement, dans la troisième période, devrait rendre de fiers services aux Reds.

Les jeunes Marcel Joyal et Gilles Vachon ont bien joué lors de la partie de jeudi et il ne serait pas surprenant de les voir plus souvent qu'à leur tour sur la glace demain. Jean-Yves Lafleur a également joué une belle partie lundi.

Le pilote André Pleau compte que les André Hinse, Gilles Lupien, François Mongrain, Michel Tribault, et Jean-Yves Lafleur reprendront leur tenue de semi-finale et que les Julien Dupont, Jean Bertrand, Gérard Sawyer et Denis Duchrocher continueront à donner



Gilles Lafrance



Roger Sauvageau

De la ligue Mauricienne

Beudet et Boisvert, les meilleurs compteurs des Loups de La Tuque

LA TUQUE — Roger Beudet, un solide avant des Loups de La Tuque, a réussi à demeurer pour une deuxième année le meilleur compteur de son équipe. Il a terminé la saison régulière en tête de la liste avec 20 buts et 35 assistances pour un total de 55 points en 29 joutes.

Il l'a cependant échappé de justesse, car Jean-Paul Boisvert le suit de très près en deuxième position avec un plus grand nombre de buts, soit 25 et 29 assistances pour un total de 54 points. Il faut mentionner que Jean-Paul Boisvert a toutefois été contraint à un arrêt de six joutes au cours de la saison en raison des suites d'une certaine rencontre à Grand'Mère où il avait écopé d'une suspension.

Jacques Gaudet, un habitué du tour du chapeau, a passé chez les meilleurs compteurs de l'équipe cette saison en réussissant 28 buts dans les filets adverses avec 16 assistances pour un total de 44 points en 27 joutes.

Quant aux punitions, mentionnons que celui qui en a écopé le plus est Claude Labaie, un solide joueur de défense, qui a totalisé 85 minutes au pénitencier. Le suit, Gaetan Dess, autre solide défenseur, avec 61 minutes à la bande.

Voici d'ailleurs la liste des compteurs.

On peut mentionner également parmi les meilleurs compteurs de l'équipe, André Labaie qui vient au troisième rang avec 28 buts, 22 assistances pour un total de 50 points en 24 joutes. Suit Pierre Lord, toujours aussi vif, qui a réussi à se ramasser 50 points en 20 joutes seulement en comptant 20 buts et en enregistrant 28 assistances.

Roger Ouimet, un brillant joueur de centre de Noranda, qui a terminé au deuxième rang des compteurs de la ligue Junior "A" Provinciale, à la fin de la période de saison régulière, qui peut être considéré la grande étoile des Bruins, ne jouera pas dimanche. On sait que Ouimet est présentement sous le coup d'une suspension de cinq parties, la joute de demain étant sa cinquième. Au cours de la semi-finale contre les As Junior, dans une partie dans la Vieille-Capitale, Ouimet avait lancé ses gants et son bâton à l'arbitre Bill Roberts qui avait alors décerné 40 punitions dans cette partie.

Par contre, les Bruins comptent sur un grand nombre d'autres bons joueurs. Deux Triluviens s'alignent avec les Bruins, André Grenier, un brillant cerbere qui a conservé la meilleure moyenne des cerberes de son circuit cette saison et le joueur de défense Raymond Leclerc, originaire de Shawinigan et résidant maintenant à Beauharnois. Real Boisvert, de Shawinigan également et Pierre Piché, de Genouilly, peuvent être considérés parmi les produits de notre région.

J R A T M P

R. Beudet	29	20	35	55	17
J.-P. Boisvert	23	25	29	54	49
A. Labaie	24	28	22	50	14
P. Lord	20	28	22	48	25
J. Gaudet	27	28	16	44	18
R. Charland	22	11	29	40	18
R. Deziel	29	12	21	33	28
Y. Desjardins	23	14	17	31	22
G. Desy	20	3	19	22	61
D. Lacombe	29	8	7	15	4
C. Lapointe	27	2	10	12	85
J. Gauthier	27	3	8	11	22
R. Lebel	12	7	7	12	
G. Bolduc	13	6	6	10	
J.-G. Trottier	28	6	6	46	
R. Charland	4	1	3	4	12
P. Métras	12	3	3	20	
J.-P. Lacoursière	4	1	1	2	
A. Bouchard	13	2	2	2	
C. Bertrand	6	1	1	6	

Gardiens de buts

	J	BC	Moy.	M.P.
Denoncourt	17	87	5.12	12
Gagné	13	67	5.15	5

Augmentation de \$10,000 accordée à Elston Howard

FORT LAUDERDALE, Floride (PA) — Le receveur Elston Howard, joueur le plus utile de la ligue Américaine de baseball, a signé son contrat 1964 avec les Yankees de New York, en raison d'une augmentation de \$10,000 qui porterait son salaire à \$60,000. Le receveur John Borchard et le lanceur Steve Hamilton ont également accepté les conditions de l'équipe.

SPECIAL du CHEF
AUJOURD'HUI
MACARONI
AU BOEUF
ET
TOMATES **85¢**

RESTAURANT
Le Marmite
Cuisine à la Française

1570, ROYALE
Livraison dans le centre.
Jacques Attala, propriétaire.
Tél. 378-2423

POURQUOI LUI... et pas VOUS?

Si vous êtes trop maigre ou trop gras... si votre apparence physique est une raison de gêne, à la plage ou ailleurs... voici votre chance de remédier à cette situation. Vous aussi vous pouvez avoir un corps solide et athlétiquement musclé.

Entraîneur des plus célèbres champions, le Prof. Ben Weider vous dit: "Le succès et la popularité dépendent en grande partie de l'apparence physique. Donc, si vous voulez être toujours en forme et devenir populaire dans votre entourage, vous devez vous bâtir un physique fort. Saisissez cette occasion. Remarquez la transformation du corps de mon élève, Henri DeCourcy et suivez son exemple. Vous en ferez autant."

A gauche: Maigre et débile, Henri DeCourcy pesait à peine 100 lbs. Son désir de devenir musclé était incontestable. Je l'ai aidé à réaliser son rêve.

A droite: Henri DeCourcy s'est formé un physique qui lui a permis de remporter les titres enviables de M. Montréal et de M. Canada de l'Est. Sa transformation est un exemple à suivre.

DR. BEN WEIDER, N.D.

POUR TOUS VOS BESOINS D'ASSURANCES

- Automobile
- Responsabilité
- Feu
- Vol
- Residentiel
- Commercial

UN SEUL NUMERO A SIGNALER
FR 4-3082

A. GRAND'MAISON
COURTIER D'ASS.
38, 9e Rue, Ste Marthe
Cap-de-la-Madeleine

LA PERFECTION DES COPIES OBTENUE AVEC LE DUPLICATEUR

A. B. DICK modèle 418

C'est le moyen le plus facile et le plus économique d'obtenir des copies mimeographiées à la perfection.

Avec le duplicateur A. B. DICK, modèle 418, chaque copie est bonne et toutes les autres exactement pareilles, grâce au tout nouveau principe d'encre automatique. Pour des copies, plus claires, plus propres et plus uniformes, voyez immédiatement!

Gérald Martineau
LA MAISON DE SERVICE
Ronaldo Girard, gerant
Trois-Rivières
1547, NOTRE-DAME FR 5-1433

L'ECOLE DES METIERS DE GRAND-MÈRE s'est assuré les honneurs juvéniles de la saison régulière et des éliminatoires pour connaître une fructueuse saison. Nous voyons sur cette photo, première rangée, de gauche à droite, Maurice Leblanc, Reynald Desjardins, Roger Trépanier, Jocelyn Roberge, Jacques Roberge. Seconde rangée, même ordre, Claude Juneau, gerant, Raymond Pronovost, Pierre Flageole, Gilles Maurais, Réjean Sylvestre, René Berthiaume, Denis Normandin et Jean-Marc Lapolice, instructeur.

Lucien Provencher décédé à l'âge de 49 ans

M. Lucien Provencher, âgé de 49 ans, avantageusement connu dans le domaine sportif comme arbitre et aussi en tant que président - fondateur des Majorettes de Laverendrye, a été rappelé à la Maison du Seigneur cette semaine.

M. Provencher a demeuré pendant de nombreuses années à Pointe du Lac. Il a été arbitre au baseball dans la ligue Rurale et à la balle-molle pendant une période de plus de 10 ans. Il s'est aussi dévoué pour beaucoup d'autres manifestations sportives.

Depuis 1958, M. Provencher s'était occupé de la formation d'un corps de majorettes portant le nom de "Laverendrye". Ce corps a toujours porté bien haut le bon renom de Trois-Rivières.

Ses funérailles ont lieu ce matin à l'église Ste-Marguerite de Trois-Rivières.

MIAMI LANGLOIS MOTEL
MIAMI (FLORIDE)

821, N.W., 37e AVE, Miami 35 — Tél.: Newton 4-3132

Le Langlois Motel est opposé au centre d'achats "Plaza"

- 44 MOTELS AVEC CHAMBRE DE BAINS
- MAGNIFIQUE PISCINE EN TUILE

Le "Flagler Dog Track", coins 7e Rue et 37e Ave, N.W. Aux amateurs de Golf "Le Jeune Country Club" 37e Ave — 17e Rue, N.W. Green Fee \$2.50

15 mars au 15 décembre
2 PERSONNES \$4500 4 PERSONNES \$5500
Langlois Villas \$15.00 par semaine

REPRESENTANT DE TROIS-RIVIERES CHEVROLET

Prudent Boisclair

M. Boisclair invite tous ses amis et toute la population en général à lui rendre visite ou à lui téléphoner pour l'achat d'une automobile.

Il se fera toujours un plaisir de vous répondre avec empressement. Voyez-le ou appelez-le dès aujourd'hui.

THREE RIVERS CHEVROLET

Tél.: FR 6-3791
Réa.: FR 8-2279

FAITES-EN AUTANT!

C'est facile! Dans l'intimité de votre propre foyer, pratiquez à votre gré les exercices que je vous indiquerai dans mes cours GRATUITS. En peu de temps vous serez fier des résultats. Votre âge et votre carrure actuelle n'a aucune importance.

Pour recevoir votre cours GRATUIT, avec mes magazines "Santé et Force", plus circulaires explicatives et instructions, postez aujourd'hui même le coupon ci-bas avec 25 pour frais d'envoi. C'est une valeur de \$3.00 que vous recevrez GRATUITEMENT.

COURS GRATUIT
Dept. N
2875, Bates Rd., Montréal 26, P.Q.
Ci-joint 25 pour frais d'envoi. S.V.P. m'envoyer votre COURS GRATUIT sans aucune obligation pour moi.

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____

MESDAMES, ATTENTION! Vous pouvez gagner ou perdre du poids raffermir votre poitrine amincir votre taille grandir muscler élégamment les jambes bref embellir votre corps. Envoyez vos nom et adresse avec 25 en indiquant POUR DAMES. Vous recevrez sans aucun COURS GRATUIT mon magazine "Beauté et Santé" plus circulaires et renseignements. Vous vous félicitez de l'avoir demandé!

Une école de golf à Trois-Rivières

Par Gaston PEPIN
La région de Trois-Rivières a maintenant son école de golf. Les adeptes de ce sport pourront donc dorénavant prati-

quer leur sport favori toute l'année durant. L'installation complète est maintenant presque terminée et les golfeurs désireux d'être en

condition, quand ils retourneront sur les links régionaux au printemps, ce qui n'est pas très loin, feraient alors bien de se rendre au Centre d'Achats

de Trois-Rivières-Ouest où se trouve cette école de golf. Tout en pratiquant son coup de longue portée et son coup d'approche, le golfeur, quel qu'il soit, novice ou débutant, peut de plus profiter des conseils du professionnel George Arnold et de son assistant, Clément Ladouceur qui dirigent l'école.

Arnold, âgé de 31 ans, est bien connu déjà en notre ville et dans la région. Il entreprendra, en effet, au printemps, sa deuxième année comme "pro" au club de golf Ki-8-Eh. Ladouceur, encore tout jeune, est son assistant. Tout en assistant avec Arnold, nous avons appris qu'il était originaire de Fredericton, capitale du Nouveau-Brunswick. Connaissant Fredericton comme ville loyaliste, nous sommes quand même demeurés surpris du bon français parlé par Arnold. Il a tout d'abord été assistant du bien connu Stan Horne, "pro" au club Islemere, en banlieue de Montréal. Les trois années suivantes, il a agi comme "pro" au club de golf de Sorel et c'est sans doute à cet endroit qu'il a connu le jeune Ladouceur. Arnold s'y connaît dans le golf, sans quoi, il n'aurait certes pas été embauché par les dirigeants du club Ki-8-Eh. Il a déjà remporté les honneurs du tournoi de St-Georges de Beauce et dans le tournoi de Theford Mines, il a partagé les honneurs de la première place avec le "pro" Jos. Leblanc, de Sherbrooke.

Pour Arnold, enseigner le golf est un plaisir. Ses coups de longue portée varient entre 245 et 260 verges.

M. J.-A. Mongrain, gérant-général du Centre d'Achats de Trois-Rivières-Ouest, a été le premier élève des Arnold et Ladouceur à la nouvelle école de golf. Ce premier élève aurait une certaine facilité pour apprendre, mais ses nombreuses occupations, ne lui permettant aucun repit, ne lui donnent pas non plus le temps de se perfectionner.

Une école de golf à Trois-Rivières est une innovation. Il s'en trouve six dans la Métropole québécoise et trois dans la Vieille Capitale. L'installation actuelle comprend quatre filets permettant la pratique des coups de longue portée et une marche, de 32 pieds de long, recouverte d'un tapis, raboteux à certains endroits, tout comme si vous étiez sur le terrain, ce trottoir vous permettant cette fois de pratiquer vos coups de fer.

Cette école vous permet de plus d'améliorer votre méthode et technique personnelle. Arnold et Ladouceur tentent présentement de transmettre le message au golfeur d'y aller de l'effort entier de son corps, dans ses coups de longue portée tout particulièrement, car 95 pour cent des golfeurs seraient enclins de cogner de leurs bras. Tous deux sont d'opinion que la méthode américaine demeure quand même la meilleure, les Américains étant les meilleurs dans le golf, autant chez les amateurs que chez les professionnels.

La nouvelle école de golf entend tenir ses portes ouvertes jusqu'au début de la prochaine saison à l'extérieur. L'école est en opération six jours la semaine, de 10 hres du matin à 10 hres du soir, et si la demande l'exige, l'école ouvrira ses portes également le dimanche après-midi, de 1 hre à 5 hres. À l'automne, soit en novembre, l'école ouvrira à nouveau ses portes. De cette façon, l'école de golf régionale, opérera pour une période de six mois environ par année.

Pour le moment, la demande serait satisfaisante. L'école est munie d'une belle installation, et les "pros" Arnold et Ladouceur vous attendent pour surveiller votre jeu, votre technique et corriger vos fautes.

Arnold et Ladouceur sont d'opinion que cette école de golf permettra d'être en condition de trois à quatre semaines plus tôt que si vous ne fréquentez pas l'école du tout.

Derby de chiens au Lac-à-la-Tortue

GRAND-MÈRE — Une dizaine d'attélagés sont attendus au derby de chiens qui aura lieu au Lac-à-la-Tortue dimanche, derby organisé par le club d'attelage de chiens de la Mauricie. La course se fera sur une distance de cinq milles.

Ce derby à ceci de particulier que ce sont des femmes qui conduiront les attélagés.

Au tournoi régional Pee Wee

Louiseville aurait une solide équipe

LOUISEVILLE (M.B.) — Le club, qui représentera notre ville, au tournoi Pee-Wee, de hockey, au Colisée, de Trois-Rivières, sera des plus représentatifs. Une équipe rapide, une défense solide, et un cerberé expérimenté, le tout dirigé par Bruno Durand, joueur du Royal, de la ligue inter-Comtés, devrait faire belle figure dans cette compétition.

Les joueurs, qui figurent sur cette équipe, sont: Serge Charrette, gardien de buts, Jean Bourassa, Jacques Dubois, Alain Bélant, Luc Lemire, Jacques Barbeau, défenses, ainsi que Réal Savoie, Jacques Vallières, Pierre Garceau, André Lamy, Robert Languedoc, Michel Blais. Jacques Dubé sera le cerberé-substitut, mais il peut aussi évoluer sur une ligne d'attaque.



L'ÉQUIPE ATLANTIC a remporté, hier soir, les honneurs du détail au dépens du St-Sacrement. Nous voyons, sur cette photo, de gauche à droite, Gloria Lantaigne, Monique Germain, Hélène Roberge, Mme Cony Scott, seconde rangée, même ordre, Georges Scott, instructeur, Liz Watson, Flo Llanos, Lili Duval et Ghislaine Gélinas. Absentes: Margo Brousseau et Margo Boisvert.

Senior féminines de la Cité

Les Atlantics, championnes

L'équipe Atlantic a remporté, hier soir, le championnat de détail en disposant du St-Sacrement au compte de 37 à 26, dans la ligue féminine de balon-paquet, du président Paul Germain, au Pavillon Mgr St-Arnaud.

L'Atlantic avait de plus remporté les honneurs de la saison régulière en plus de gagner la semaine dernière les honneurs du tournoi consolation.

À l'issue de la partie, on a procédé au choix du club d'étoiles ainsi qu'à la remise de trophées aux athlètes les plus méritantes.

Atlantic gagne
Les Athlètes féminines, de l'instructeur Georges Scott, ont bien joué hier soir pour l'emporter.

Flo Llanos a dirigé l'effen-

sive des vainqueurs avec un total de 13 points. Manique Germain s'est aussi signalée avec 10 pendant que Liz Watson en a réussi neuf. Lili Duval (4) et Gloria Lantaigne ont complété le pointage.

Andrée Labrecque a été la meilleure pour le St-Sacrement d'Art Watts en obtenant 12 points. Sue Connelly et Colombe Proulx ont aussi bien joué.

Premier club d'étoiles
Défense: Lili Duval, Atlantic. Défense: Margo Horne, St-Pas.

Centre: Eliz Watson, Atlantic. Ailes: Suzanne Leduc, CMI; Andrée Labrecque, St-Sacrement. Instructeur: Georges Scott.

Deuxième club
Défense: Louise Martin, St-Sacrement. Défense: Flo Llanos, Atlantic. Centre: Huguette Proulx, St-Sacrement. Ailes: Thelma Rebel, St-Pas; Hélène Bourassa, St-Sacrement.

Honneurs individuels
Plus utile: Andrée Labrecque (trophée Flo Llanos). Meilleure défense: Lili Duval (trophée Nicole Lajoie). Meilleurs lanceurs pour les lancers gratuits: 54°.

Esprit sportif: Hélène Bourassa, Suzanne Leduc, CMI. Trophée Paul Germain: club Atlantic. Trophée Pavillon Mgr St-Arnaud: club Atlantic.

Avant de terminer on a remis un cadeau-souvenir au président de la ligue M. Paul Ger-

main.

Manique Germain s'est aussi signalée avec 10 pendant que Liz Watson en a réussi neuf. Lili Duval (4) et Gloria Lantaigne ont complété le pointage.

Andrée Labrecque a été la meilleure pour le St-Sacrement d'Art Watts en obtenant 12 points. Sue Connelly et Colombe Proulx ont aussi bien joué.

Premier club d'étoiles
Défense: Lili Duval, Atlantic. Défense: Margo Horne, St-Pas.

Centre: Eliz Watson, Atlantic. Ailes: Suzanne Leduc, CMI; Andrée Labrecque, St-Sacrement. Instructeur: Georges Scott.

Deuxième club
Défense: Louise Martin, St-Sacrement. Défense: Flo Llanos, Atlantic. Centre: Huguette Proulx, St-Sacrement. Ailes: Thelma Rebel, St-Pas; Hélène Bourassa, St-Sacrement.

Honneurs individuels
Plus utile: Andrée Labrecque (trophée Flo Llanos). Meilleure défense: Lili Duval (trophée Nicole Lajoie). Meilleurs lanceurs pour les lancers gratuits: 54°.

Esprit sportif: Hélène Bourassa, Suzanne Leduc, CMI. Trophée Paul Germain: club Atlantic. Trophée Pavillon Mgr St-Arnaud: club Atlantic.

Avant de terminer on a remis un cadeau-souvenir au président de la ligue M. Paul Ger-

Troisième partie de la série Shawinigan-Ste-Thècle à Grand'Mère

GRAND-MÈRE — Qui des Cats ou des Trappeurs reprendra les devants dans la série semi-finale "A" 4 de 7 des éliminatoires de la ligue Mauricienne Molson de hockey? C'est ce que l'on saura dimanche après-midi, à l'arena de Grand-Mère ou les Trappeurs de Ste-Thècle recevront les Cats de Shawinigan dans la troisième joute de cette série. On sait que les chances sont égales 1 à 1.

Les Trappeurs ont surpris les Cats en l'emportant 8 à 2 dans la première joute disputée à l'arena de Shawinigan. Mais jeudi soir, les Cats ont profité de buts chanceux pour remporter une victoire de 5 à 2.

Les deux premiers buts des Cats ont été chanceux. En effet, Normand Guillemette a compté le premier quand André Lefebvre, gardien de buts des Trappeurs, a accidentellement fait tomber dans sa cage un lancer à côté du filet. Guillemette a compté le deuxième en tentant de faire une passe qui a dévié sur Lefebvre. À ce moment, Guillemette était à égalité de la ligne rouge qui traverse les buts.

Ces deux buts ont redonné confiance aux Cats qui ont beaucoup mieux joué par la suite, mais sans afficher leur tenue habituelle.

Dimanche, est ce que la chance jouera encore un rôle important dans cette partie qui pourrait bien décider du gagnant éventuel de la série? Les Trappeurs ont réussi à arracher une victoire sur la patinoire des Cats, mais pourrions-ils continuer à garder l'avantage de la glace? Pour ce faire, ils se doivent de triompher dimanche. L'instructeur Groleau compte sur tous ses hommes pour atteindre cet objectif, surtout sur les Jacques Perron, Fernand Lemay, Claude Dampousse, etc.

Du côté des Cats, de l'instructeur Jack St-Onge, le champion compteur du circuit, Jacques Hébert, a enfin brisé la glace, jeudi soir, en comptant un but. St-Onge l'a fait

jouer avec Jean-Paul Massé et continuellement travaillé et à Lino Piccinin. Ce dernier a été utilisé très souvent.

TROPHÉES ET CADEAUX AU PRIX DE GROS

POUR LIGUE DE QUILLES

Venez faire votre choix parmi les modèles 1964.

Venez voir à notre salle de montre notre vaste choix.

Prix défiant toute compétition.

TROPHÉES et CADEAUX PRATIQUES POUR TOUS LES SPORTS, gravés la journée même.

BIJOUTERIE TROIS-RIVIERES ENR.
Bernard & Roland Diamond, props.
1371, HART, Tél: FR. 5-7050
Pour rendez-vous le soir: Tél: FR. 5-7514 ou FR. 8-2172

CECI ou CELA



SKI-DOO
Bombardier
1964 — 7 1/2 c. v.
USAGE
SPECIAL \$450.
(financement si désiré)
Centre du ski-doo en Mauricie
GARAGE GUAY ENR.
933, STE-MARGUERITE
Tél: FR 5-0132
TROIS-RIVIERES

A votre choix avec TAYLOR TOPPER.
Ne paraissez pas plus âgé que vous l'êtes en réalité. Quand vous êtes vous-même, vous vous portez mieux, vous faites un meilleur usage de votre temps, vous êtes plus de plaisir. Ne soyez pas ignoré parce que vous paraissez plus vieux que votre âge. Nettoie, rafraichissant, base flexible, contours pour tous les endroits chausés. Sans résille, ni colle, sans dessiccation ou faussette. La seule réponse à tout cela c'est TAYLOR TOPPER.

SOYEZ VOUS-MÊME TAYLOR TOPPER Line
1174, rue Sherbrooke Ouest, Montréal 2, P. Q.
VI 2-8181
Bureaux dans les principales villes. Termes faciles.

Postes maintenant pour détails gratuits
A. TAYLOR TOPPER, 1174, rue Sherbrooke, Québec, Montréal 2, P. Q., Des. 851
S.V.P. ne faire parvenir sans obligation de ma part tous les détails concernant TAYLOR TOPPER.

NOM
RUE
VILLE PROV.



CLEMENT LADOUCEUR donnant quelques conseils à un débutant, pendant que le jeune et brillant golfeur Guy Trachy surveille de près.



LE PRO GEORGE ARNOLD pratiquant ses coups de longue distance.



George Arnold



Clément Ladouceur

Alphonse Halimi annonce sa retraite

PARIS (Reuter) — Alphonse Halimi, ancien champion du monde poids cop, a annoncé, hier soir, au cours d'une interview télévisée, qu'il abandonnait la boxe. Son manager Philippe Filippi a dit qu'il avait donné à Halimi le conseil de "raccrocher" alors qu'il est encore en parfaite santé.

CE SOIR AU CLUB CAPRI
COURONNEMENT DE "MISS DARD '64"
Les aspirantes au titre
Mlle Céline Paulette
Mlle Sandra Watts
vous invitent à venir passer une agréable soirée.
BIENVENUE A TOUS
ATTENTION AMATEURS DE DARDS
DIMANCHE 8 MARS
TOURNOI PROVINCIAL DE DARDS
MOLSON
\$150. en argent

point de soie

Voyez l'annonce Samuelsohn dans Perspectives d'aujourd'hui page 39... Nous avons ce que vous verrez!

Ouvert les jeudi et vendredi soir

Mercurie de Luxe
VETEMENTS EXCLUSIFS
CAP-DE-LA-MADELEINE
Stationnement gratuit sur tout le terrain Irving
(Voisin de la Banque de Montréal)

CHEZ KIMBALL
VOUS FAITES DES AFFAIRES D'OR

SPECIALS DE LA SEMAINE

VOITURES USAGÉES

KIMBALLISES A-1

PAR NOS TECHNICIENS DIPLOMÉS.

1961 PONTIAC
Parisienne, 4 portes, 8 cyl. Toute équipée

1961 PONTIAC
Strato Chief, 4 portes, 4 cyl. comme neuf.

1961 PONTIAC
Lauréat, 4 cyl. 4 portes, radio.

1960 PONTIAC
Strato Chief, 4 portes, 4 cyl.

1959 PONTIAC
Parisienne, 4 portes, Hard Top, un vrai bijou.

1958 PONTIAC
Strato Chief, 4 portes, 4 cylindres, radio.

Vaste choix de **FORD** et **CHEVROLET**

1962 VOLKSWAGEN
Panel van, garantie, condition A-1 \$950.00

1958 CHEVROLET
V-8, 3 tonnes avec Two speed axle 175 W.B. Condition A-1, bien équipé. \$750.00

1956 MERCURY
4 tonnes différentiel, boîte à 4 vit. et discale. \$850.00

Kimball
AUTOMOBILE LTÉE
2580 Royale FR. 4-3511
Trois-Rivières

BOURSE DE MONTREAL
PAR LA PRESSE CANADIENNE
Table with 3 columns: Ticker, Price, Change

BOURSE DE TORONTO
PAR LA PRESSE CANADIENNE
Table with 3 columns: Ticker, Price, Change

BOURSE CANADIENNE
PAR LA PRESSE CANADIENNE
Table with 3 columns: Ticker, Price, Change

FONDS
MUTUELS
DENREES-BESTIAUX
FRUITS-LEGUMES
Table with multiple columns listing various funds and commodities



LES ACTIONS DE LA Société Générale de Financement du Québec ont été inscrites à la Bourse de Montréal, jeudi matin, sous le symbole au téléscripteur "SGF".

Royal Trust devient, en français, la "Compagnie Trust Royal"

Québec — The Royal Trust Company deviendra, en français, la "Compagnie Trust Royal", au moment de la sanction d'un projet de loi qui a été approuvé, hier avant-midi, par le comité des bills...

L'objet d'un vif débat à l'Assemblée législative

Par Paul-Émile LOUFFE
QUEBEC — Le ministre de la Voirie a fait part à l'Assemblée législative de la préparation d'un film technique, en couleurs, sur la construction du pont-tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine, à Boucherville.

Film technique sur la construction du pont-tunnel de Boucherville

Le film sera surtout diffusé au sein des sociétés d'étude technique, comme la Corporation des ingénieurs et de toutes les associations qui s'occupent de recherches de technique routière.

M. Johnson se paie la tête du ministre de la Voirie

QUEBEC — Le chef de l'opposition s'est payé la tête du ministre et du sous-ministre de la Voirie au sujet des panneaux-reclames qui identifient les principaux chantiers du ministère sur les routes de la province.

Aucun transfert entre Québec et Ottawa

QUEBEC — Le ministre des Richesses naturelles du Québec s'est accordé à dire, avec le ministre du Grand Nord, M. Laing, qu'il n'y a pas encore de transfert à Québec de la juridiction administrative sur les affaires esquimaudes.

Me Guy Lechasseur président du comité de la Confédération

QUEBEC — Me Guy Lechasseur, député de Verchères a été nommé président du Comité de la Confédération des députés de la province, M. Bona Arsenault.

QUEBEC — Le chef de l'opposition s'est payé la tête du ministre et du sous-ministre de la Voirie au sujet des panneaux-reclames qui identifient les principaux chantiers du ministère sur les routes de la province.

Bourses pour aider la cause du français à l'étranger

QUEBEC — Le ministre des Affaires culturelles a souligné à l'Assemblée législative que l'attribution de bourses à vingt professeurs de la Nouvelle-Angleterre n'est pas une indication que son ministère accorde des bourses d'étude au même titre que le ministère de la Jeunesse.

La Maison Gérard Martineau a le plaisir d'annoncer la nomination d'un nouveau représentant du district de Trois-Rivières en la personne de M. Roger Giroux.



Le ministre a aussi fait corriger quelques noms qu'il avait cités et qui avaient été mal orthographiés dans la transcription des débats.

CONSULTEZ-NOUS... pour tous vos placements en actions, obligations et Fonds Mutuels. J.P. Levesque & L.G. Beaudoin Inc.

ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE DE LA SAUVEGARDE Avis est donné, par les présentes, que l'assemblée générale annuelle de la Compagnie d'assurance sur la vie LA SAUVEGARDE aura lieu le jeudi, 26 mars 1964, à 11 heures a.m., à l'Hôtel Windsor, 1160, rue Peel, Montréal.

PLACEMENTS PLESSIS INC. OBLIGATIONS HYPOTHEQUE GENERALE A 5 1/2 %, 5 3/4 % ET 6 %

Vertical text on the far right edge of the page, including page numbers and other small notices.

Vaissances

CYR - A l'hôpital Ste-Thérèse de Shawinigan, le 18 février 1964 à M. et Mme Clauvrieux née Jeanne-Mance...

Convocations

SAMEDI TROIS-RIVIERES - 20 h 30 au gymnase St-Joseph. Au club Lavallée, soirée dansante...

APRÈS LA MESSSE de 9 heures du soir, au sanctuaire, représentation de l'opéra "Cendrillon"...

LE 30 à l'hôtel Shawinigan, dîner offert par l'Association des Professeurs catholiques de Shawinigan...

LE 30 à l'école secondaire L'Assomption, bal offert par l'Association des Professeurs catholiques de Shawinigan...

LE 30 à l'école primaire Ste-Thérèse, bal offert par l'Association des Professeurs catholiques de Shawinigan...

LE 30 à l'école primaire Ste-Élisabeth, bal offert par l'Association des Professeurs catholiques de Shawinigan...

LE 30 à l'école primaire Ste-Marguerite, bal offert par l'Association des Professeurs catholiques de Shawinigan...

LE 30 à l'école primaire Ste-Justine, bal offert par l'Association des Professeurs catholiques de Shawinigan...

LE 30 à l'école primaire Ste-Ann, bal offert par l'Association des Professeurs catholiques de Shawinigan...

LE 30 à l'école primaire Ste-Étienne, bal offert par l'Association des Professeurs catholiques de Shawinigan...

LE 30 à l'école primaire Ste-Édouard, bal offert par l'Association des Professeurs catholiques de Shawinigan...

LE 30 à l'école primaire Ste-Émilie, bal offert par l'Association des Professeurs catholiques de Shawinigan...

LE 30 à l'école primaire Ste-Éléonore, bal offert par l'Association des Professeurs catholiques de Shawinigan...

LE 30 à l'école primaire Ste-Ésprit, bal offert par l'Association des Professeurs catholiques de Shawinigan...

LE 30 à l'école primaire Ste-Évangéline, bal offert par l'Association des Professeurs catholiques de Shawinigan...

LE 30 à l'école primaire Ste-Éve, bal offert par l'Association des Professeurs catholiques de Shawinigan...

LE 30 à l'école primaire Ste-Éve, bal offert par l'Association des Professeurs catholiques de Shawinigan...

LE 30 à l'école primaire Ste-Éve, bal offert par l'Association des Professeurs catholiques de Shawinigan...

LE 30 à l'école primaire Ste-Éve, bal offert par l'Association des Professeurs catholiques de Shawinigan...

LE 30 à l'école primaire Ste-Éve, bal offert par l'Association des Professeurs catholiques de Shawinigan...

LE 30 à l'école primaire Ste-Éve, bal offert par l'Association des Professeurs catholiques de Shawinigan...

LE 30 à l'école primaire Ste-Éve, bal offert par l'Association des Professeurs catholiques de Shawinigan...

LE 30 à l'école primaire Ste-Éve, bal offert par l'Association des Professeurs catholiques de Shawinigan...

LE 30 à l'école primaire Ste-Éve, bal offert par l'Association des Professeurs catholiques de Shawinigan...

LE 30 à l'école primaire Ste-Éve, bal offert par l'Association des Professeurs catholiques de Shawinigan...

LE 30 à l'école primaire Ste-Éve, bal offert par l'Association des Professeurs catholiques de Shawinigan...

LE 30 à l'école primaire Ste-Éve, bal offert par l'Association des Professeurs catholiques de Shawinigan...

Evénements prochains

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE des membres de la Société St Jean-Baptiste LOCAL

ST-MICHEL DES FORGES aura lieu dimanche le 8 mars à 2 heures p.m.

3 PRIX DE PRESENCE DE 3.00 CHACUN SERONT ATTRIBUES

Gros Lot \$30. SOIREE-BAZAR CE SOIR A 8 HRES Organisé par la Villa des Loisirs Ste-Cécile

Kiosque Lemire entrée rue Charlevoix 12 TOURS : \$0.25 Tirage du prix du mois

2- Cartes d'affaires Frank Spénard Immeubles LITEE

LES IMMEUBLES FAUCHER ACHATS - VENTES - ECHANGES

JEAN-PAUL FAUCHER COURTIER 1951 Ave Du Parc - FR: 4-7725

GERARD FAUCHER AGENT 862 Cooke - FR: 6-3000

MAURICE FAUCHER COURTIER 1870 La Jolie - FR: 4-9961

Alcide Caron ACHATS, VENTES, LOCATIONS

ROYAL TRUST VENDRA votre propriété plus rapidement

CORONA TAXI FR 4-2451 EST HEUREUX d'être à la clientèle

Clément Carignan COURTIER ASSURANCES

ANNONCES CLASSÉES Les auteurs sont pleinement responsables

Evénements prochains Soirée Bazar DIMANCHE SOIR 8 H

Association sportive Ste-CECILE Parc Lemire

Gros Lot \$15.00 A PRIX DE PRESENCE Tirage du prix du mois

DIMANCHE 8 MARS PARTIE DE CARTES AU CENTRE BAZAR

A 8 HRES P.M. ORGANISE PAR LIEU DE QUILLÉ

ENTREE : 0.35

Propriétés à vendre

Maison Modèle A VENDRE. Vous avez au minimum \$1,000 meilleur marché

MAISON A VENDRE. Secteur Pierrefonds, neuve, 3 pièces, garage

MAISON A VENDRE. Secteur Pierrefonds, neuve, 3 pièces, garage

MAISON A VENDRE. Secteur Pierrefonds, neuve, 3 pièces, garage

MAISON A VENDRE. Secteur Pierrefonds, neuve, 3 pièces, garage

MAISON A VENDRE. Secteur Pierrefonds, neuve, 3 pièces, garage

MAISON A VENDRE. Secteur Pierrefonds, neuve, 3 pièces, garage

MAISON A VENDRE. Secteur Pierrefonds, neuve, 3 pièces, garage

MAISON A VENDRE. Secteur Pierrefonds, neuve, 3 pièces, garage

MAISON A VENDRE. Secteur Pierrefonds, neuve, 3 pièces, garage

MAISON A VENDRE. Secteur Pierrefonds, neuve, 3 pièces, garage

MAISON A VENDRE. Secteur Pierrefonds, neuve, 3 pièces, garage

MAISON A VENDRE. Secteur Pierrefonds, neuve, 3 pièces, garage

MAISON A VENDRE. Secteur Pierrefonds, neuve, 3 pièces, garage

MAISON A VENDRE. Secteur Pierrefonds, neuve, 3 pièces, garage

MAISON A VENDRE. Secteur Pierrefonds, neuve, 3 pièces, garage

MAISON A VENDRE. Secteur Pierrefonds, neuve, 3 pièces, garage

MAISON A VENDRE. Secteur Pierrefonds, neuve, 3 pièces, garage

MAISON A VENDRE. Secteur Pierrefonds, neuve, 3 pièces, garage

MAISON A VENDRE. Secteur Pierrefonds, neuve, 3 pièces, garage

MAISON A VENDRE. Secteur Pierrefonds, neuve, 3 pièces, garage

MAISON A VENDRE. Secteur Pierrefonds, neuve, 3 pièces, garage

MAISON A VENDRE. Secteur Pierrefonds, neuve, 3 pièces, garage

MAISON A VENDRE. Secteur Pierrefonds, neuve, 3 pièces, garage

MAISON A VENDRE. Secteur Pierrefonds, neuve, 3 pièces, garage

MAISON A VENDRE. Secteur Pierrefonds, neuve, 3 pièces, garage

MAISON A VENDRE. Secteur Pierrefonds, neuve, 3 pièces, garage

MAISON A VENDRE. Secteur Pierrefonds, neuve, 3 pièces, garage

MAISON A VENDRE. Secteur Pierrefonds, neuve, 3 pièces, garage

MAISON A VENDRE. Secteur Pierrefonds, neuve, 3 pièces, garage

Propriétés à vendre

Development des Chenaux Longeant le Boulevard Panoramique, face à la Rivière St-Maurice

Maison modèle No 14 Style Bungalow

3 chambres spacieuses, vaste salon, salle à diner

cuisine moderne, salle de jeux (sous-sol), salle de bain de couleur

tuiles céramiques, salle de lavage, fondation de béton

Prix: \$18,000 avec \$999.00 comptant

Venez choisir un de nos 12 modèles, prêts pour occupation immédiate.

Profitez de la fin de semaine pour visiter ce magnifique développement.

Heures de visites: de 2 hres à 5 hres p.m. et le soir sur appointment.

POUR INFORMATIONS ALCIDE CARON COURTIER EN IMMEUBLES

1240 Royale, Trois-Rivières Tel: FR 5-5811

Bureau du développement FR 5-4566 P.S. SURVEILLEZ NOS ANNONCES

Propriétés à vendre

Société d'Administration et de Fiducie Normanville

Magnifique résidence 4 pièces, salon, chambre, cuisine, salle de bain

Propriété 2 logements avec 4 pièces, grand terrain, garage

Bungalow moderne 4 pièces, salon, cuisine, salle de bain

Propriété 2 logements avec 4 pièces, grand terrain, garage

Propriété 2 logements avec 4 pièces, grand terrain, garage

Propriété 2 logements avec 4 pièces, grand terrain, garage

Propriété 2 logements avec 4 pièces, grand terrain, garage

Propriété 2 logements avec 4 pièces, grand terrain, garage

Propriété 2 logements avec 4 pièces, grand terrain, garage

Propriété 2 logements avec 4 pièces, grand terrain, garage

Propriété 2 logements avec 4 pièces, grand terrain, garage

Propriété 2 logements avec 4 pièces, grand terrain, garage

Propriété 2 logements avec 4 pièces, grand terrain, garage

Propriété 2 logements avec 4 pièces, grand terrain, garage

Propriété 2 logements avec 4 pièces, grand terrain, garage

Propriété 2 logements avec 4 pièces, grand terrain, garage

Propriétés à vendre

17- Terrains à vendre LE PLUS BEAU site pour la construction de maison d'habitation à Terrasse Duvernay

Seulement à quelques minutes du centre de la ville le long de la route Ste-Marguerite.

J.-Marc Laflamme FR 4-1914

21- Entrepôts ENTREPÔT

SITUE RANG St-Marguerite, grand terrain de 225 x 190

ENTREPÔT A LOUER avec frigo

ENTREPÔT A LOUER avec frigo

ENTREPÔT A LOUER avec frigo

ENTREPÔT A LOUER avec frigo

ENTREPÔT A LOUER avec frigo

ENTREPÔT A LOUER avec frigo

ENTREPÔT A LOUER avec frigo

ENTREPÔT A LOUER avec frigo

ENTREPÔT A LOUER avec frigo

ENTREPÔT A LOUER avec frigo

ENTREPÔT A LOUER avec frigo

ENTREPÔT A LOUER avec frigo

ENTREPÔT A LOUER avec frigo

ENTREPÔT A LOUER avec frigo

ENTREPÔT A LOUER avec frigo

ENTREPÔT A LOUER avec frigo

ENTREPÔT A LOUER avec frigo

ENTREPÔT A LOUER avec frigo

ENTREPÔT A LOUER avec frigo

ENTREPÔT A LOUER avec frigo

ENTREPÔT A LOUER avec frigo

ENTREPÔT A LOUER avec frigo

ENTREPÔT A LOUER avec frigo

ENTREPÔT A LOUER avec frigo

ENTREPÔT A LOUER avec frigo

Propriétés à vendre

23- Logements à louer LOGEMENT chauffé 3 pièces plus salle de bain

LOGEMENT 5 pièces, non chauffé, cuisine, salle de bain

LOGEMENT 4 pièces, 355 mois, eau comprise

LOGEMENT A LOUER 4 pièces, 3e étage

LOGEMENT A LOUER 5 pièces, 188 Lavallée

LOGEMENT A LOUER dans paroisse St-François

ROUTE NATIONALE, 4 pièces plus salle de bain

BOUL. DUPLESSIS, Cap. 5 pièces, 2e étage

LOGEMENT moderne, chauffé, 4 pièces

LOGEMENT 4 ou 5 grandes pièces, second étage

ST-DODON, 4 pièces, 1er étage

CENTRE résidentiel, 3 pièces, système de chauffage

LOGEMENT moderne, 4 pièces, eau chaude

LOGEMENT non moderne à louer, Cap. 4 pièces

PIECES modernes, eau chaude, chauffage, frigo

PIECES modernes, eau chaude, chauffage, frigo

PIECES modernes, eau chaude, chauffage, frigo

PIECES modernes, eau chaude, chauffage, frigo

PIECES modernes, eau chaude, chauffage, frigo

PIECES modernes, eau chaude, chauffage, frigo

PIECES modernes, eau chaude, chauffage, frigo

PIECES modernes, eau chaude, chauffage, frigo

PIECES modernes, eau chaude, chauffage, frigo

PIECES modernes, eau chaude, chauffage, frigo

PIECES modernes, eau chaude, chauffage, frigo

PIECES modernes, eau chaude, chauffage, frigo

PIECES modernes, eau chaude, chauffage, frigo

PIECES modernes, eau chaude, chauffage, frigo

PIECES modernes, eau chaude, chauffage, frigo

PIECES modernes, eau chaude, chauffage, frigo

Propriétés à louer

PHARMACIE PHARMACIE, bon poste, prêt à l'emploi

MAGASIN à louer, centre commercial, face au marché

13- Garages A VENDRE, garage Station Service

14- Locaux à louer GRAND LOCAL occupé par magasin

16- Chalets CHALET A VENDRE, situé Boul. Des Forges

CHALET A VENDRE, 23 pièces, 10-12-13

CHALET A VENDRE, 23 pièces, 10-12-13

CHALET A VENDRE, 23 pièces, 10-12-13

CHALET A VENDRE, 23 pièces, 10-12-13

CHALET A VENDRE, 23 pièces, 10-12-13

CHALET A VENDRE, 23 pièces, 10-12-13

CHALET A VENDRE, 23 pièces, 10-12-13

CHALET A VENDRE, 23 pièces, 10-12-13

CHALET A VENDRE, 23 pièces, 10-12-13

CHALET A VENDRE, 23 pièces, 10-12-13

CHALET A VENDRE, 23 pièces, 10-12-13

CHALET A VENDRE, 23 pièces, 10-12-13

CHALET A VENDRE, 23 pièces, 10-12-13

CHALET A VENDRE, 23 pièces, 10-12-13

CHALET A VENDRE, 23 pièces, 10-12-13

CHALET A VENDRE, 23 pièces, 10-12-13

CHALET A VENDRE, 23 pièces, 10-12-13

CHALET A VENDRE, 23 pièces, 10-12-13

CHALET A VENDRE, 23 pièces, 10-12-13

CHALET A VENDRE, 23 pièces, 10-12-13

CHALET A VENDRE, 23 pièces, 10-12-13

CHALET A VENDRE, 23 pièces, 10-12-13

CHALET A VENDRE, 23 pièces, 10-12-13

CHALET A VENDRE, 23 pièces, 10-12-13

CHALET A VENDRE, 23 pièces, 10-12-13

Propriétés à louer

27- Chambres à louer 3 CHAMBRES, soit pour vous ou personnes d'âge moyen

DEUX BELLES grandes chambres, genre hôtel, avec service d'étage

CHAMBRE A LOUER, très propre, eau chaude, salle de bain

CENTRE VILLE, chambre à louer pour jeune fille

CHAMBRE A LOUER avec pension complète, centre de la ville

BUREAUX A LOUER, dans édifice moderne, Centre de la ville

BUREAUX A LOUER, dans édifice moderne, Centre de la ville

BUREAUX A LOUER, dans édifice moderne, Centre de la ville

BUREAUX A LOUER, dans édifice moderne, Centre de la ville

BUREAUX A LOUER, dans édifice moderne, Centre de la ville

BUREAUX A LOUER, dans édifice moderne, Centre de la ville

BUREAUX A LOUER, dans édifice moderne, Centre de la ville

BUREAUX A LOUER, dans édifice moderne, Centre de la ville

BUREAUX A LOUER, dans édifice moderne, Centre de la ville

BUREAUX A LOUER, dans édifice moderne, Centre de la ville

BUREAUX A LOUER, dans édifice moderne, Centre de la ville

BUREAUX A LOUER, dans édifice moderne, Centre de la ville

BUREAUX A LOUER, dans édifice moderne, Centre de la ville

BUREAUX A LOUER, dans édifice moderne, Centre de la ville

BUREAUX A LOUER, dans édifice moderne, Centre de la ville

BUREAUX A LOUER, dans édifice moderne, Centre de la ville

BUREAUX A LOUER, dans édifice moderne, Centre de la ville

BUREAUX A LOUER, dans édifice moderne, Centre de la ville

BUREAUX A LOUER, dans édifice moderne, Centre de la ville

BUREAUX A LOUER, dans édifice moderne, Centre de la ville

BUREAUX A LOUER, dans édifice moderne, Centre de la ville

BUREAUX A LOUER, dans édifice moderne, Centre de la ville

BUREAUX A LOUER, dans édifice moderne, Centre de la ville

BUREAUX A LOUER, dans édifice moderne, Centre de la ville

BUREAUX A LOUER, dans édifice moderne, Centre de la ville

Propriétés à louer

31- Bureaux à louer BUREAUX A LOUER, dans édifice moderne, Centre de la ville

BUREAUX A LOUER, dans édifice moderne, Centre de la ville

BUREAUX A LOUER, dans édifice moderne, Centre de la ville

Les hordes de loups font des ravages



(Photo Gilles Berthiaume)

NE VOUS TROMPEZ PAS. Il ne s'agit pas d'un chien, mais d'un superbe loup. Il n'est pas vivant bien qu'il ait l'air de tendre la patte, mais réellement mort et gelé dans cette ventille position. Deux trappeurs, le jeune Robert Gagné et M. René Guerin, l'ont abattu à 8 milles à peine de La Tuque, plus précisément près du barrage Beaumont sur le St-Maurice.

LA TUQUE — Les Trappeurs de notre ville qui sillonnent régulièrement les forêts environnantes, cet hiver, nous ont signalé que les loups sont de plus en plus nombreux. M. René Guerin, un citoyen de la rue St-Michel, qui chasse le gibier à fourrure depuis l'âge de dix ans, nous déclarait récemment, que la recrudescence du nombre des loups en Haute-Mauricie est une conséquence de la décision du gouvernement provincial qui a enlevé la prime offerte à ceux qui tuaient des loups.

Des citoyens de Rivière-au-Rat, nous déclaraient également que des hordes de loups font des ravages impressionnants chez les chevreuils dans ce secteur. On a découvert à plusieurs endroits de nombreuses carcasses de chevreuils qui avaient été abandonnées par les loups après leur festin. Les résidents de ce secteur s'inquiètent de la situation au point qu'ils sont d'avis que le chevreuil aura totalement disparu de la région de Rivière-au-Rat d'ici quelques années si le gouvernement n'intervient pas pour intéresser les chasseurs, les colons et les trappeurs à pourchasser les loups.

Selon M. Guerin, on ne trouve pas de chevreuils dans les environs de La Tuque parce que les loups les ont délogés au cours des années et les ont en ma-

jeure partie exterminés. Les loups qui parcourent par bandes les forêts des environs de La Tuque, surtout dans le secteur de la rive-ouest du St-Maurice, se nourrissent alors de lièvres, de perdrix et des autres mammifères qu'ils peuvent trouver.

Notre rencontre avec M. Guerin, nous a permis d'apprendre que même le trappeur subit l'influence de la mécanisation. Le trappeur moderne, en circule plus en forêt en raquettes pour aller lever ses pièges, mais le fait maintenant en ski-doo. Il continue cependant à tendre le piège pour attraper

le vison, le castor, le loup cer-vier, la belette et même le chat sauvage. Les peaux de castors et de visons sont évidemment les plus recherchées parce qu'elles se vendent les plus chères.

Notre trappeur nous signalait cependant que le commerce des peaux de fourrure est à la baisse et que les trappeurs reçoivent de moins en moins pour leur travail. Ce serait une conséquence de l'apparition sur le marché des fourrures synthétiques.

Le trappeur d'aujourd'hui continue cependant à partir de bon matin, assez souvent entre deux et trois heures, pour aller lever ses pièges et profiter du gel de la nuit pour marcher sur la croûte. Il parcourt ainsi plusieurs milles par jour, en raquettes, il y en a encore quelques-uns et en ski-doo pour les autres, à la recherche des pistes, des points stratégiques où poser les pièges et fait également le relevé de ceux qui ont été tendus. À la fin de la journée, il regagne son camp, blotti à l'abri de quelques grosses épinettes, souvent un vieux camp de bûcherons qu'il a rafistolé, et il attendra dans le calme, et la grande paix de la forêt que la nuit ait accompli les trois-quarts de

son cycle pour repartir, malgre le froid qui pince la agula des montagnes.

Une association parents-maitres fondée sous peu

LA TUQUE — Une association des parents-maitres sera prochainement fondée dans notre ville, probablement vers la fin du présent mois. En effet, M. Fernand Grenon, directeur général des écoles de la commission scolaire, nous a communiqué, mardi après-midi, qu'un comité provisoire avait été formé le 14 février dernier pour rencontrer les instituteurs et institutrices et les parents afin de mettre sur pied cet organisme. Ce comité comprend trois membres du Syndicat des Instituteurs et Institutrices de La Tuque, deux professeurs religieux, deux religieuses enseignantes et M. Grenon.

À date, le comité a rencontré les instituteurs et institutrices laïques et religieux. Une conférence d'information a eu lieu, à l'École Centrale à l'intention des parents. M. Alfred Jacques, président de l'Association parents-maitres de Trois-Rivières sera le conférencier invité. Il traitera des modalités et des étapes d'une fondation de ce genre pour notre ville.

L'Association parents-maitres vise à grouper d'une façon officielle les parents et les maitres des enfants de notre ville. Son but est d'assurer par tous les moyens possibles le bien physique, intellectuel, moral et religieux de l'enfant qui fréquente l'école.

ANNONCE "ENFIN! UNE BASE HYDRATANTE NON GRASSE!"

Les femmes sont émerveillées de découvrir la nouvelle BASE HYDRATANTE DE POND. Elle est non grasse. Vous pouvez humidifier votre peau sous votre maquillage. La nouvelle BASE HYDRATANTE DE POND prévient le dessèchement sous le maquillage. Maintenant, vous pouvez humidifier votre peau pour toute la journée tout en conservant un joli teint — car il n'y aura plus de taches de stress, ni de plaques sur votre maquillage. La nouvelle BASE HYDRATANTE DE POND est aussi un crème pour la nuit. Elle adoucit, humidifie et régénère votre peau pendant votre sommeil. LA BASE HYDRATANTE DE POND... la méthode moderne pour humidifier votre peau le jour et la nuit!

Carrières offertes aux INFIRMIERES LICENCIEES par L'ARMEE CANADIENNE REGULIERE

Le Corps royal de santé de l'armée canadienne accepte actuellement les demandes d'admission présentées par les infirmières licenciées qui désirent s'enrôler comme officiers dans l'Armée canadienne.

Celles qui possèdent les qualités requises peuvent compter sur des carrières captivantes et des possibilités d'avancement intéressantes.

Conditions d'admission :

- Être infirmière licenciée et faire partie d'une association provinciale d'infirmières licenciées.
- Avoir moins de 35 ans et être célibataire.
- Avoir la qualité de citoyen canadien ou de sujet britannique résidant au Canada.

Pour plus amples renseignements :

Voyez ou téléphonez le Capitaine M. E. Van Scoyoc, C.D., I.L., 3530 avenue Atwater, Montréal 6, P.Q., Tél.: 933-3611, ext. 292.

ou maillez ce coupon franc de port.

Centre de Recrutement de l'Armée Canadienne
772, rue St-Jacques, Montréal, P. Q. Tel.: AV. 8-1333

Veuillez me faire parvenir sans obligation de ma part des renseignements sur le service d'infirmières licenciées dans l'Armée Canadienne.

NOM _____

ADRESSE _____ TEL. _____

VILLE _____ COMTE _____

(LETTRES MOULEES S.V.P.)

St-Ubalde réalise un surplus de \$568.96

ST-UBALD (DNC) — La municipalité de St-Ubalde vient de terminer son exercice financier avec un surplus net de \$568.96. Ce surplus des recettes sur les dépenses, ajouté au surplus de \$11,062.25 accumulé au 31 décembre 1962, donne un total de \$11,631.21. Ceci représente une situation financière très avantageuse puisque la Corporation n'a aucune dette. De plus, il ne restait en arriérés de taxe pour l'année 1963, à la fin de celle-ci, que la somme de \$621, soit environ 9% de la perception totale.

Tel qu'il ressort du rapport de vérification, les revenus au montant de \$13,678.55, provenant surtout de la taxe générale, soit \$7,035.40 et de la subvention du gouvernement provincial qui s'élève à \$6,622. Les dépenses au montant de \$13,109.59 comprennent surtout l'entretien des chemins, alors qu'une somme de \$10,771.43 y fut affectée. L'administration; salaires, papeterie, assurances, etc... à côté aux contribuables un montant de \$1,892.21. L'achat de terrain, la location de pompe à incendie et le bien-être social se partagent les autres déboursés. Voilà ce qui ressort de l'assemblée mensuelle du conseil de la paroisse de St-Ubalde, tenue le 2 mars, à la salle paroissiale.

Cette réunion était sous la présidence de son honneur le maire, Alphonse Drouin. Étaient également présents, les conseillers Raymond Denis, Omer Bedard, Odilon Bureau, Benoit Cauchon et Paul-Aimé Denis.

Le secrétaire, retenu à la maison par la maladie, était remplacé par son épouse, Mme Lucasse Paré. Celle-ci donna lecture des minutes de la dernière assemblée qui furent adoptées. Elle présenta les comptes courants, en plus d'un compte de \$2,000 versé au contracteur des chemins d'hiver, M. Clément Gingras.

Le Dr André-B. Gignac refuse de commenter la décision St-Raymond

DONNACONA (DNC) — Le président de la commission scolaire régionale Tardivel du comté de Portneuf, le Dr André-B. Gignac de Deschambault, a déclaré mardi soir, que tout ce qui a été fait par la commission régionale à la suite de la décision de la commission de la population ne peut plaider ignorance en ce qui regarde la formation de la commission et des décisions prises à date.

Plus de cent personnes étaient rassemblées dans la salle de l'école Marie du Sacrement pour entendre la causerie du président de la commission Tardivel qui était accompagné du commissaire André Bourque de St-Marc-des-Carières.

Dans son allocution, le Dr Gignac a donné des explications sur le fonctionnement d'une commission régionale comme celle de Portneuf. Il a déclaré que l'école régionale, que l'on pourrait appeler "la maison mère", sera construite à Donnacona. Toutefois, on prévoit l'aménagement de sous-centres partout où ce sera possible, afin de ne pas obliger les étudiants à voyager inutilement. Invitant la population à bien comprendre ce qu'est la régionalisation le Dr Gignac a fait remarquer qu'il ne faut pas se mettre dans l'idée que tous les étudiants du cours secondaire dans Portneuf devront aller à l'école de Donnacona. Car dans la mesure du possible, lorsqu'il y aura assez d'élèves pour former une classe dans une localité ce sera fait, car en pareille situation on ne fera pas voyager les élèves à Donnacona, alors qu'ils pourront a-

Comme c'est la coutume à la séance du mois de mars, on désigna les évaluateurs ainsi que les inspecteurs pour les différents services municipaux. Les évaluateurs seront les mêmes qui ont fait le rôle d'évaluation l'an à deux ans, soit MM. Maurice Juneau, Louis Ferron et Amable Hardy.

desire se retirer de la régionale. M. Gignac, qui semblait s'attendre à pareille question, fit remarquer que la commission n'avait fait aucun commentaire et n'en avait pas à faire. Selon le président, pareil cas n'est pas de la juridiction de la commission régionale, mais du gouvernement, qui a seul le pouvoir de décider, si une commission scolaire peut se retirer d'une régionale après y avoir adhéré.

Lors du Forum qui suivit l'allocution du président Gignac, plusieurs questions furent posées par l'assistance, questions auxquelles le président régional répondit, tout en donnant certaines explications. Toutefois, le Dr Gignac refusa de commenter la décision prise par la commission scolaire de St-Raymond qui

Plus loin, le Dr Gignac a fait remarquer aux personnes présentes que leurs commissaires d'écoles avaient adopté les résolutions nécessaires pour adhérer à la régionale, prouvant par là qu'ils désiraient qu'une telle commission soit établie dans le comté de Portneuf. La population ne peut pas plaider "ignorance", car lesdites résolutions ont toutes été affichées 30 jours comme le prescrit la loi, et personne ne s'y est opposé. De plus, les 54 délégués auprès de la commission régionale sont invités à assister aux assemblées où sont prises toutes les décisions. La commission paie même le transport desdits délégués.

Le "Bluenose" était bateau de pêche lorsqu'il n'était pas préoccupé à défendre son titre en haute mer. Il était considéré comme le meilleur de sa classe. Conçu et aménagé pour remplir admirablement ses deux rôles, il défendit son titre à plusieurs reprises au cours des années qui suivirent. En 1931, il triompha du "Gertrude L. Thibaud", écopant tous ses concurrents jusqu'à sa dernière course en 1938. Il n'est donc pas étonnant



Combattre la FAIBLESSE

Si vous êtes pâle, faible, toujours fatigué, sans appétit, nerveux, pendant des malaises organiques dus à la pauvreté du sang, les bonnes PILULES ROUGES, par leur formule à base de fer, sont un tonique qui vous faut. Achetez aujourd'hui mêmes les

PILULES ROUGES

AMELIORÉES Elles sont peu coûteuses. Tonique à base de fer, préparé contre l'anémie. 1-10

La salle du couvent accueillera les donneurs de sang

St-Thécle (DNC) — La Société canadienne de la Croix Rouge organise encore, cette année, une clinique de donneurs de sang à St-Thécle. Elle se tiendra à la salle du couvent, mardi le 31 mars de 2 heures à 5 heures de l'après-midi et de 7 heures à 10 heures en soirée. Les organisateurs comptent beaucoup sur la collaboration de tous afin que cette clinique soit supérieure à celle de l'an dernier alors que 316 donneurs de sang s'y étaient présentés.

Une assemblée de l'exécutif aura lieu dans quelques jours afin de déterminer quels seront les responsables de cette deuxième clinique à St-Thécle.

MAUX DE TÊTE DE DENTS RHUMES DOULEURS PÉRIODIQUES Soignés vite

ANTALGINE

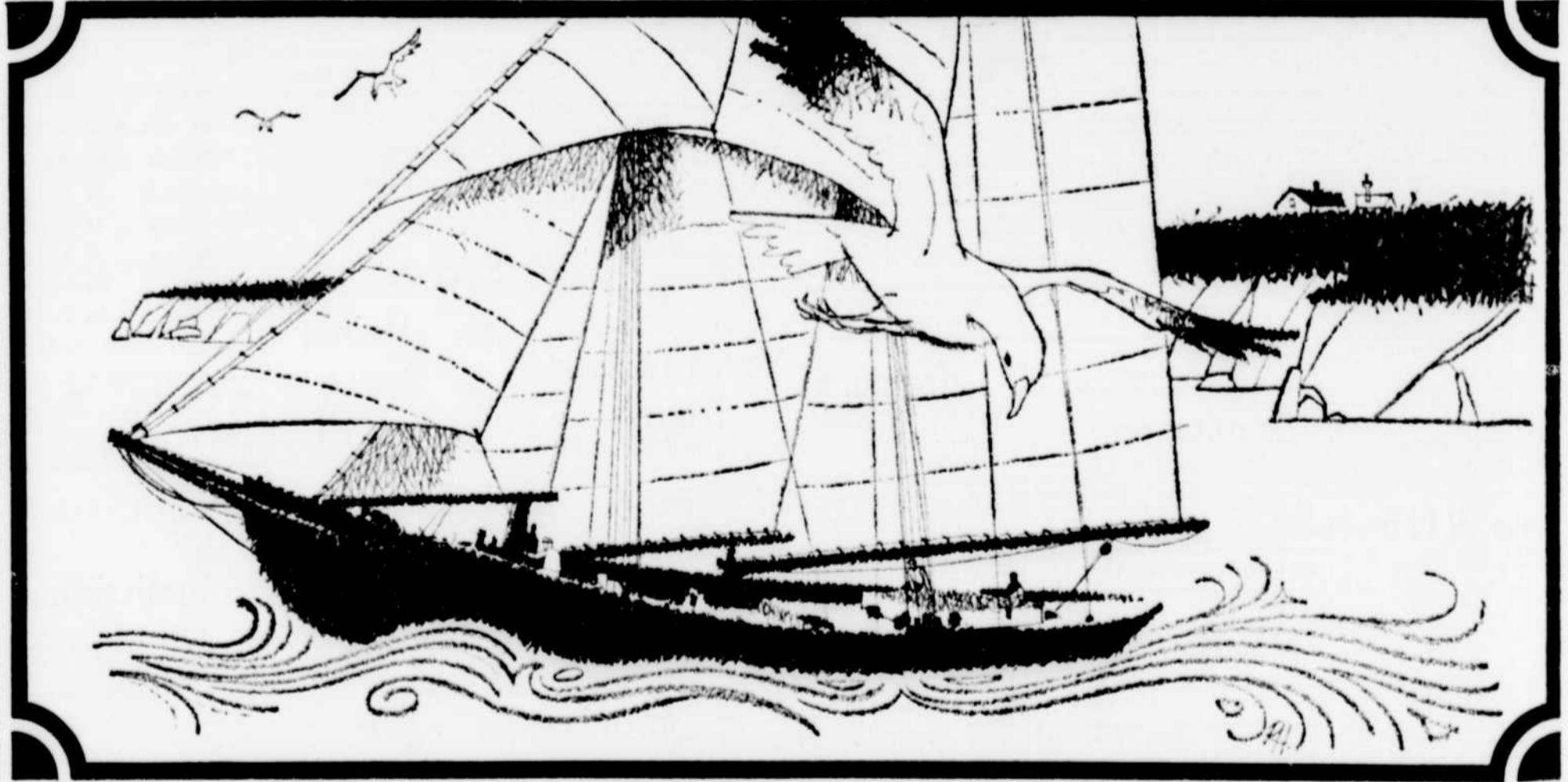
ANTIDOULEUR

En vente partout

Elegants meubles de salon à prix modique

Catalogue illustré GRATUIT — écrivez à House of Braemore, 100 Wingold Avenue, Toronto 19

par **House of Braemore** en vente dans tous les bons magasins



Champion

qu'au sommet de sa gloire, l'image du "Bluenose" apparaissait sur des pièces de monnaie canadienne. Par la suite, ce champion des mers fut transformé en cargo et périt au large d'Haïti en 1946.

Aujourd'hui en Nouvelle-Ecosse, vous pouvez voir une reproduction exacte du célèbre "Bluenose" reconstitué par ceux-là mêmes qui construisirent l'original — en hommage aux constructeurs, aux artisans et aux marins de la Nouvelle-Ecosse. Pour ceux qui aiment les voiliers, une visite à l'endroit où naquit le "Bluenose" et voir son double prendre la mer, sont des raisons suffisamment attrayantes pour passer des vacances dans les Maritimes. Et, ne l'oubliez pas, ces provinces historiques vous offrent des centaines d'autres attractions. En 1964, pourquoi ne viendriez-vous pas visiter les Provinces Maritimes. Elles sont si charmantes, si séduisantes et si accueillantes.

C'est maintenant qu'il faut songer à vos vacances de 1964 au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Ecosse, dans L'Île du Prince-Edouard.

GRATIS SUPERBES DÉPLIANTS SUR CHAQUE PROVINCE

BOÎTE POSTALE 1400 FREDERICTON, NOUVEAU-BRUNSWICK

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____